

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans
les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Zone Sud - 27 novembre 2024 - Marseille



Soutenu par



avec l'appui du



INTRODUCTION

Changement climatique : quels impacts locaux et nationaux ?

M. Joël GUIOT

Directeur de recherche CNRS émérite

CEREGE (Aix-Marseille Université)

Auteur pour le rapport spécial 1.5°C du GIEC

Co-coordonateur du MedECC

Co-Président du GREC-Sud



Soutenu par



avec l'appui du



Le réchauffement du climat et perte de biodiversité: deux processus qui évoluent en parallèle

Warming Stripes (Ed Hawkins)

Biodiversity Stripes (Miles Richardson)

(www.livingplanetindex.org)



1970

2021

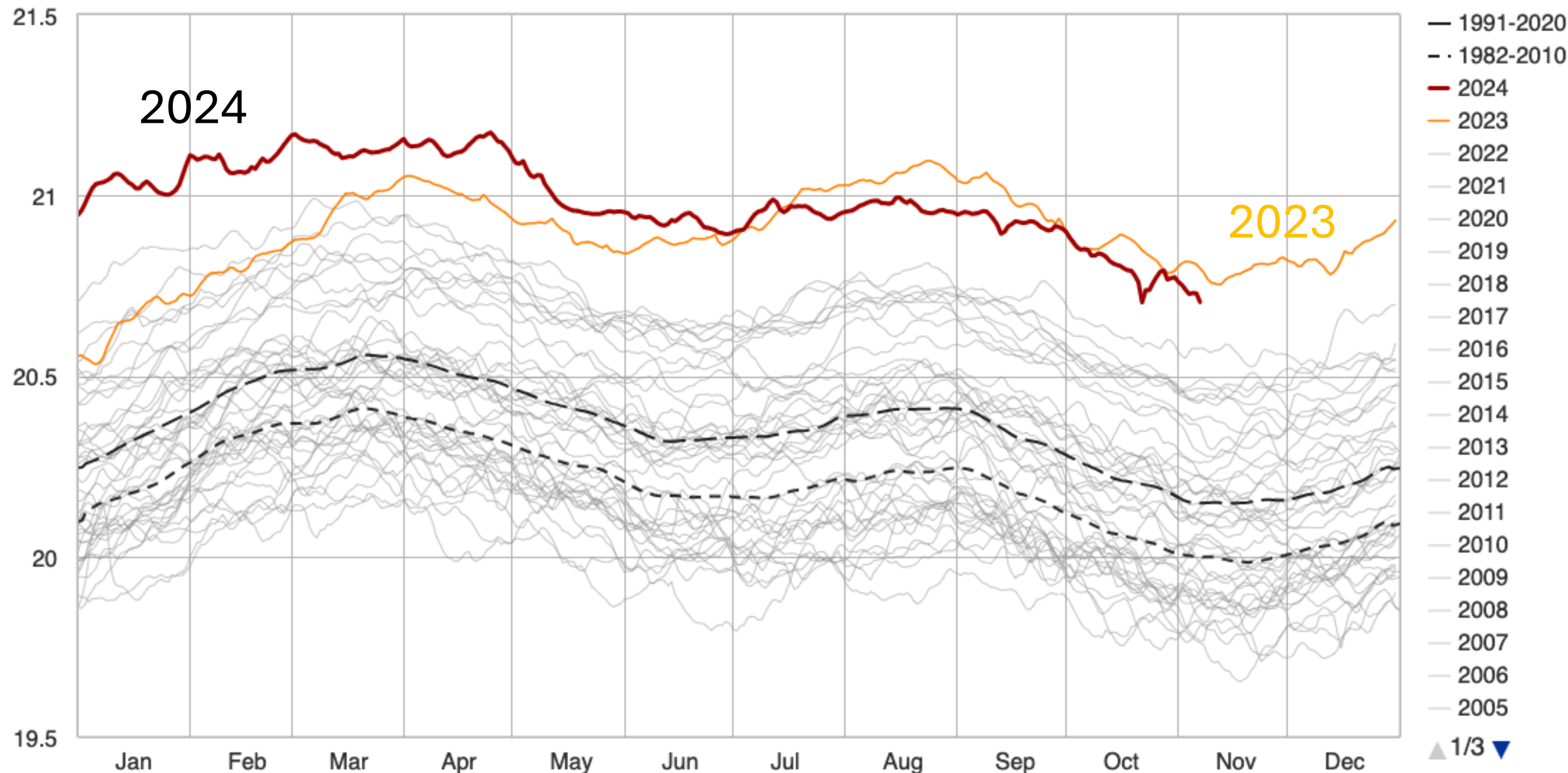
Du vert au gris pour symboliser la disparition de la vie

69 % des mammifères, oiseaux, poissons, reptiles et amphibiens ont disparu depuis 1970.

Depuis 2023, l'océan global montre bien qu'on est en pleine surchauffe

Daily Sea Surface Temperature, World (60°S–60°N, 0–360°E)

Dataset: NOAA OISST V2.1 | Image Credit: ClimateReanalyzer.org, Climate Change Institute, University of Maine

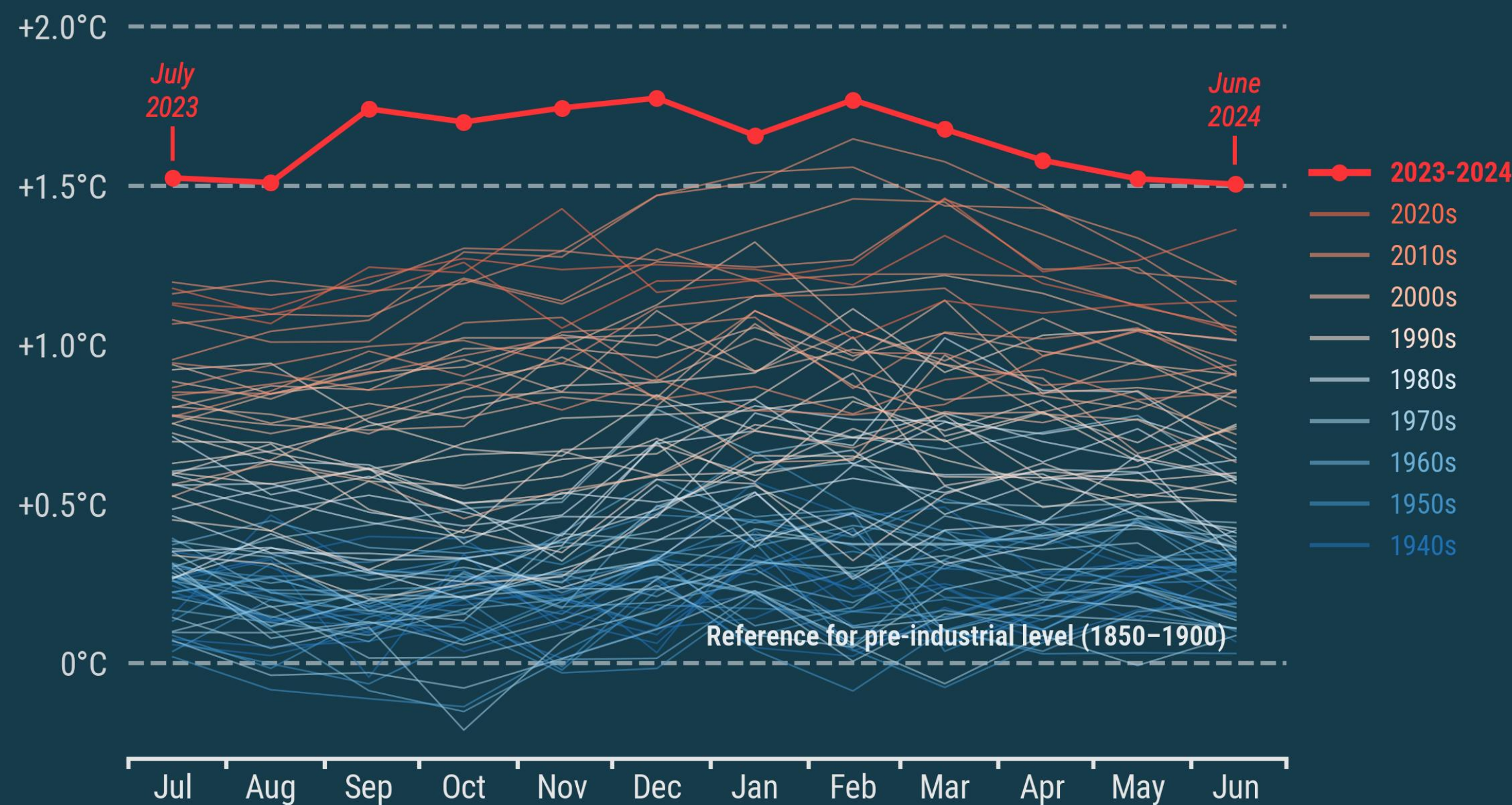


- ❖ Les températures de surface de l'océan entre 60°S et 60°N explosent tous les records connus depuis 2023.
- ❖ hausse équivalent à 20 ans de réchauffement moyen
- ❖ 2024 reste en moyenne annuelle au-dessus de 2023

Juin 2024 marque le 12e mois où la température mondiale a atteint 1,5°C au-dessus de la température préindustrielle

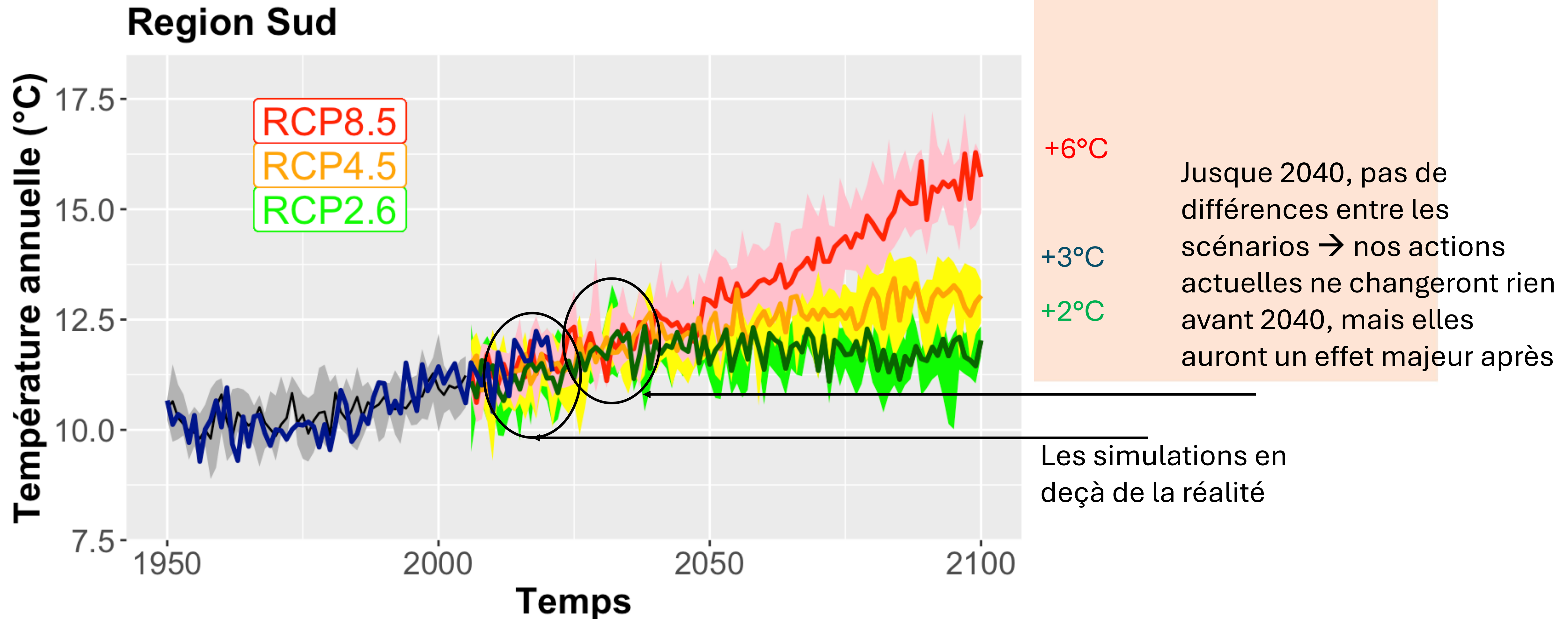
Monthly global surface temperature increase above pre-industrial

Data: ERA5 1940–2024 • Reference period: 1850-1900 • Credit: C3S/ECMWF



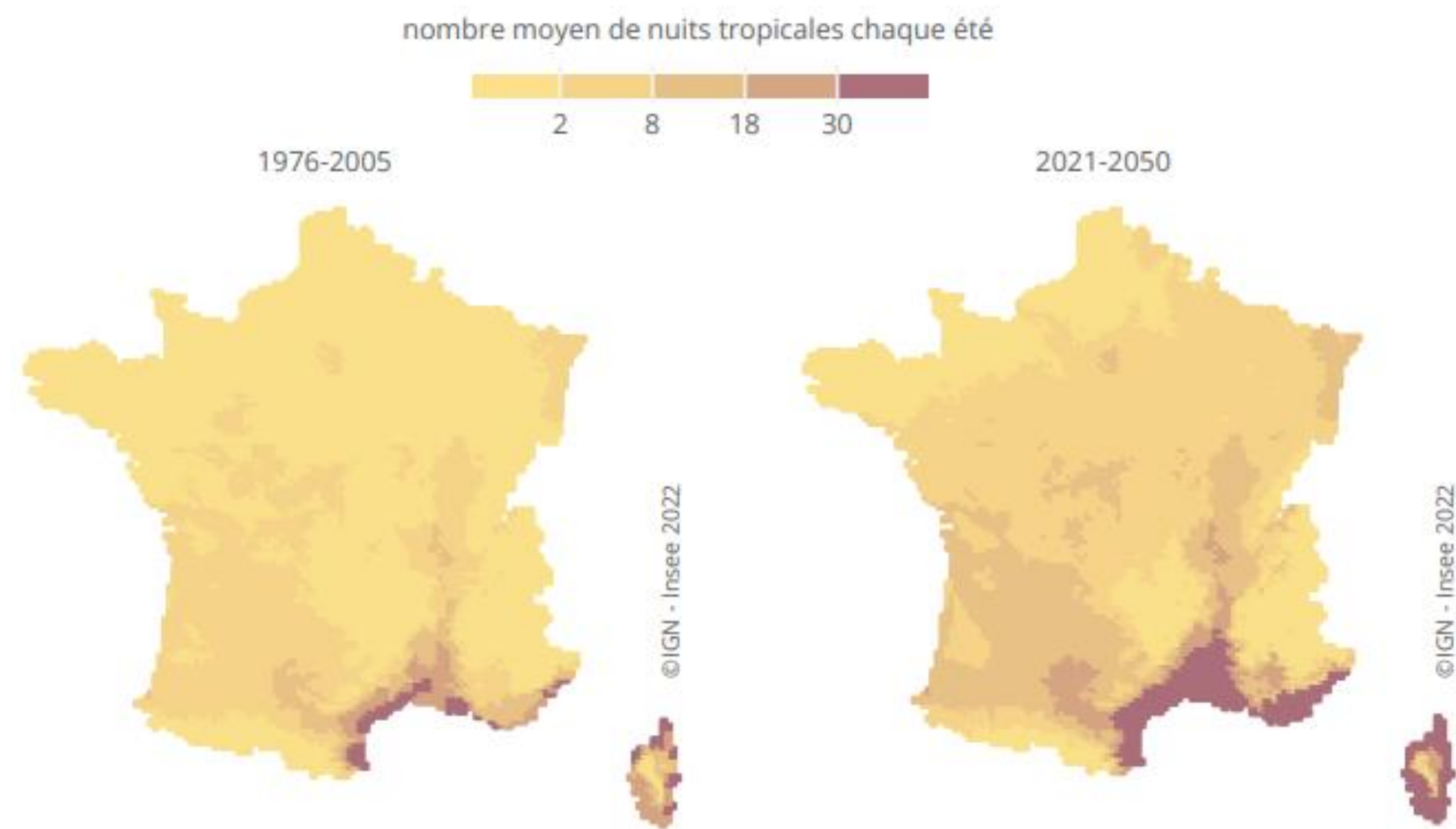
Anomalies mensuelles de la température de l'air à la surface du globe (°C) par rapport à la période 1850-1900, de janvier 1940 à juin 2024, pour toutes les périodes de 12 mois allant de juillet à juin de l'année suivante. Source des données : ERA5. Crédit : Copernicus Climate Change Service /ECMWF

Les scénarios adaptés à la région Sud: température annuelle moyenne région Sud



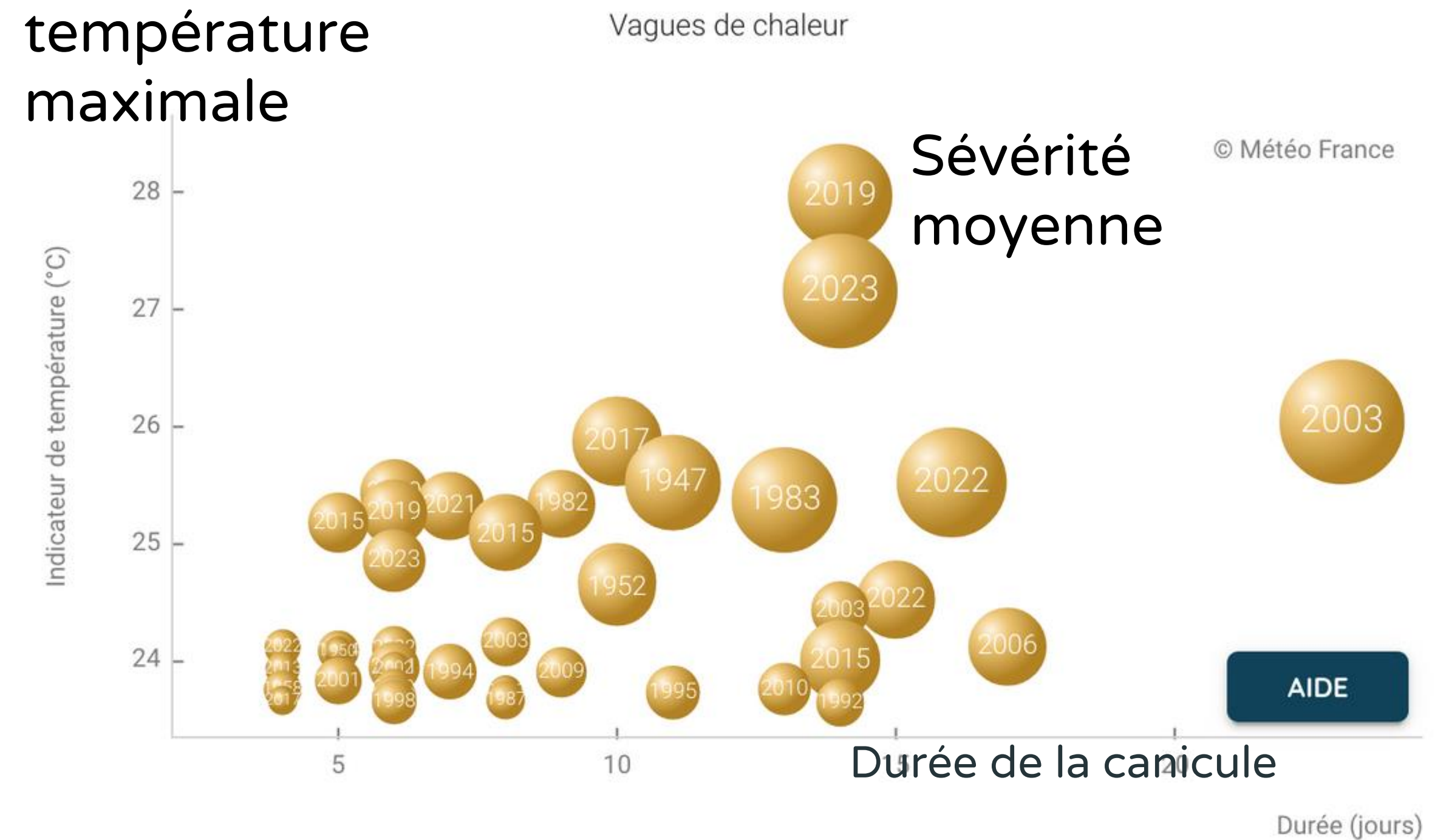
Les grandes canicules: observations 1947-2023 et projections 2021-2050

Fréquence estivale moyenne des nuits tropicales pour les périodes 1976-2005 et 2021-2050



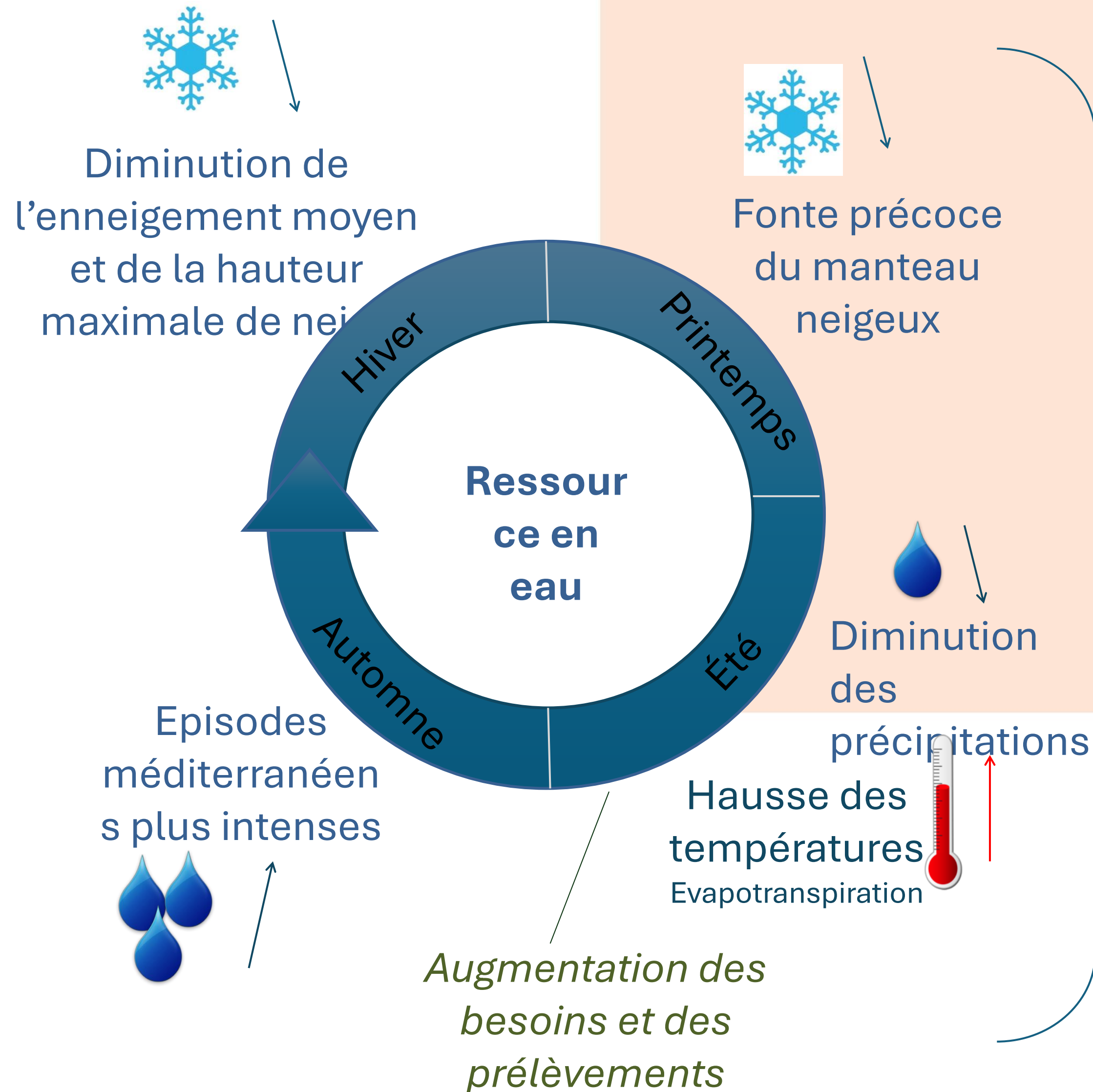
104 nuits tropicales à Nice en 2022

Diagramme à bulles: région PACA 1970-2023



Les canicules importantes sont toutes au 21^e siècle

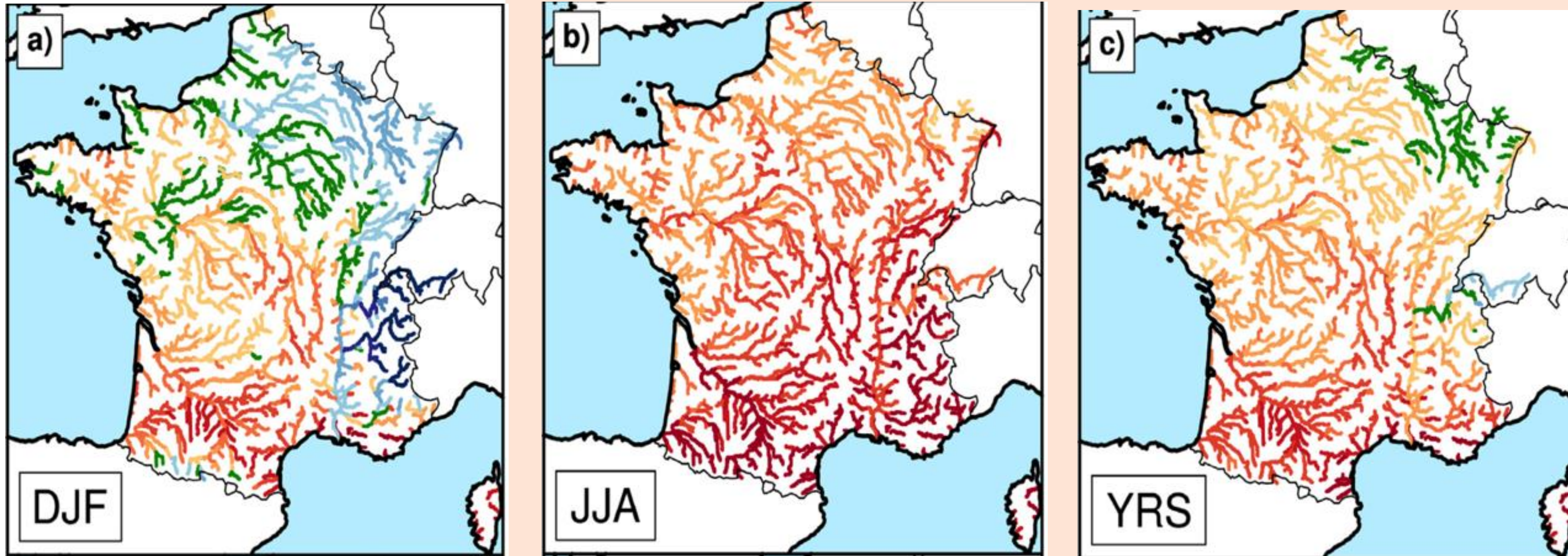
Toutes les composantes du cycle de l'eau sont/seront affectées



- Sécheresse estivale plus sévère
- Diminution des débits de surface
- Modification du régime hydrologique
- Augmentation du nombre de jours d'assec
- Augmentation de la température de l'eau
- Diminution niveau eaux souterraines
- Augmentation du risque de crues

- **Tension sur la ressource**
- **Conflits d'usages**
- **Dégradation de la qualité des milieux aquatiques**

Une tendance à la baisse des débits



Dayon et al., 2018

Scénario RCP8.5 Horizon 2070-2100
Moyenne sur plusieurs modèles de climat CMIP5

Réduction des débits annuels des
rivières et des masses d'eaux
souterraines de 10 à 20 % pour 2050

Augmentation de la sévérité des
étiages estivaux (durée et intensité)
et des assecs (+ 40%)

Soutenu par



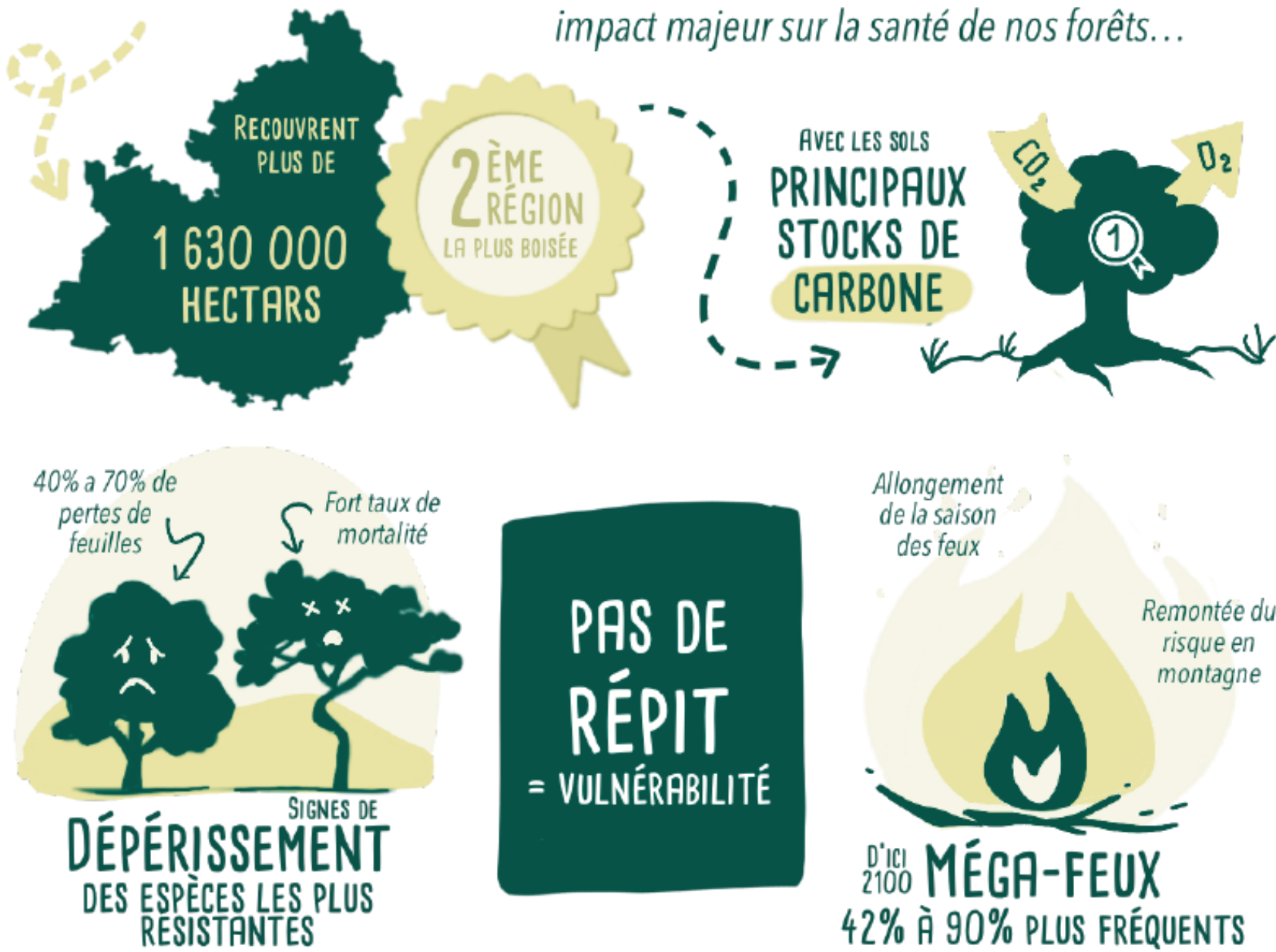
avec l'appui de



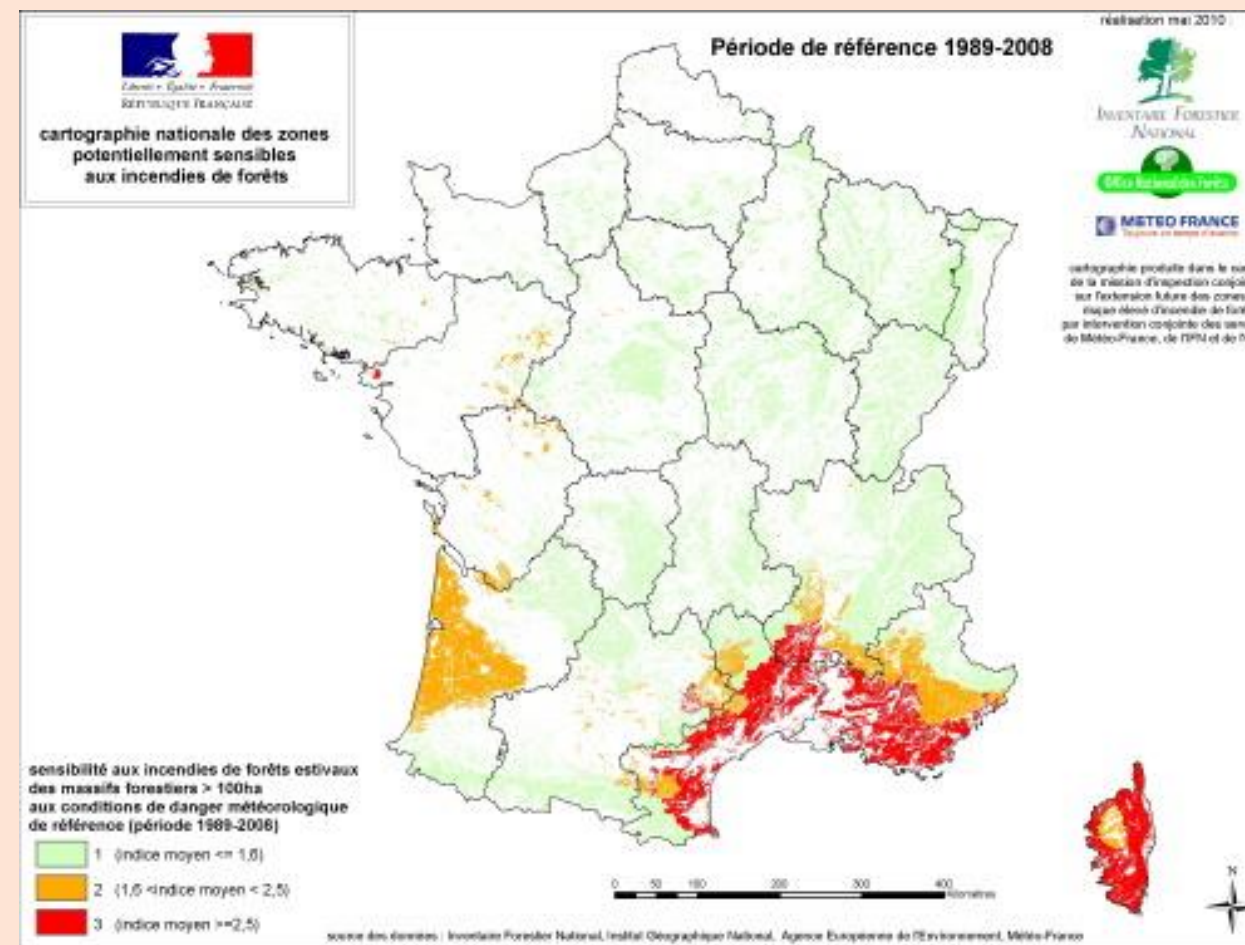
La forêt rend de multiples services, mais elle est vulnérable

FORÊTS

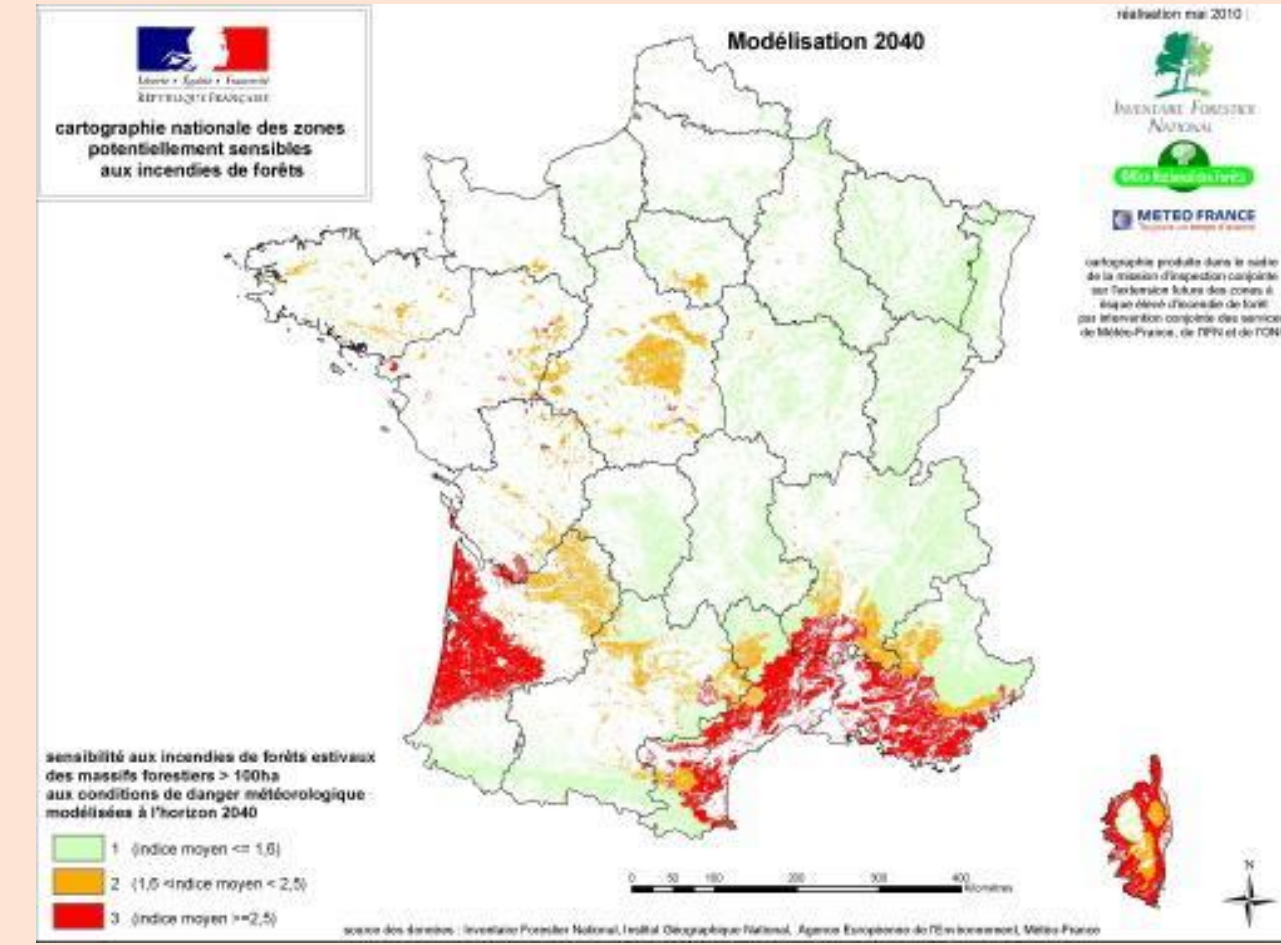
La récurrence grandissante des événements climatiques extrêmes et leur simultanéité (sécheresses, canicules, déluges, etc.) ont un impact majeur sur la santé de nos forêts...



Présent



projections 2040



Conditions de risque météorologique aux feux (>100ha)

ACTIONS À MENER

PLANTATIONS ET MIGRATION ASSISTÉE

CHOIX D'ESPÈCES ADAPTÉES AU CLIMAT

PRÉSERVER LES VIEILLES FORÊTS

MIXITÉ D'ESSENCES D'ARBRES = RÉSILIENCE

DÉBROUSSAILLEMENTS ET PREVENTION

- ❖ Risque accru dans les peuplements de pin d'Alep et garrigue et en piémont urbanisé des massifs
- ❖ BdR: risque important pour 46% du département
- ❖ **Temp +1°C → +20% départs de feux**

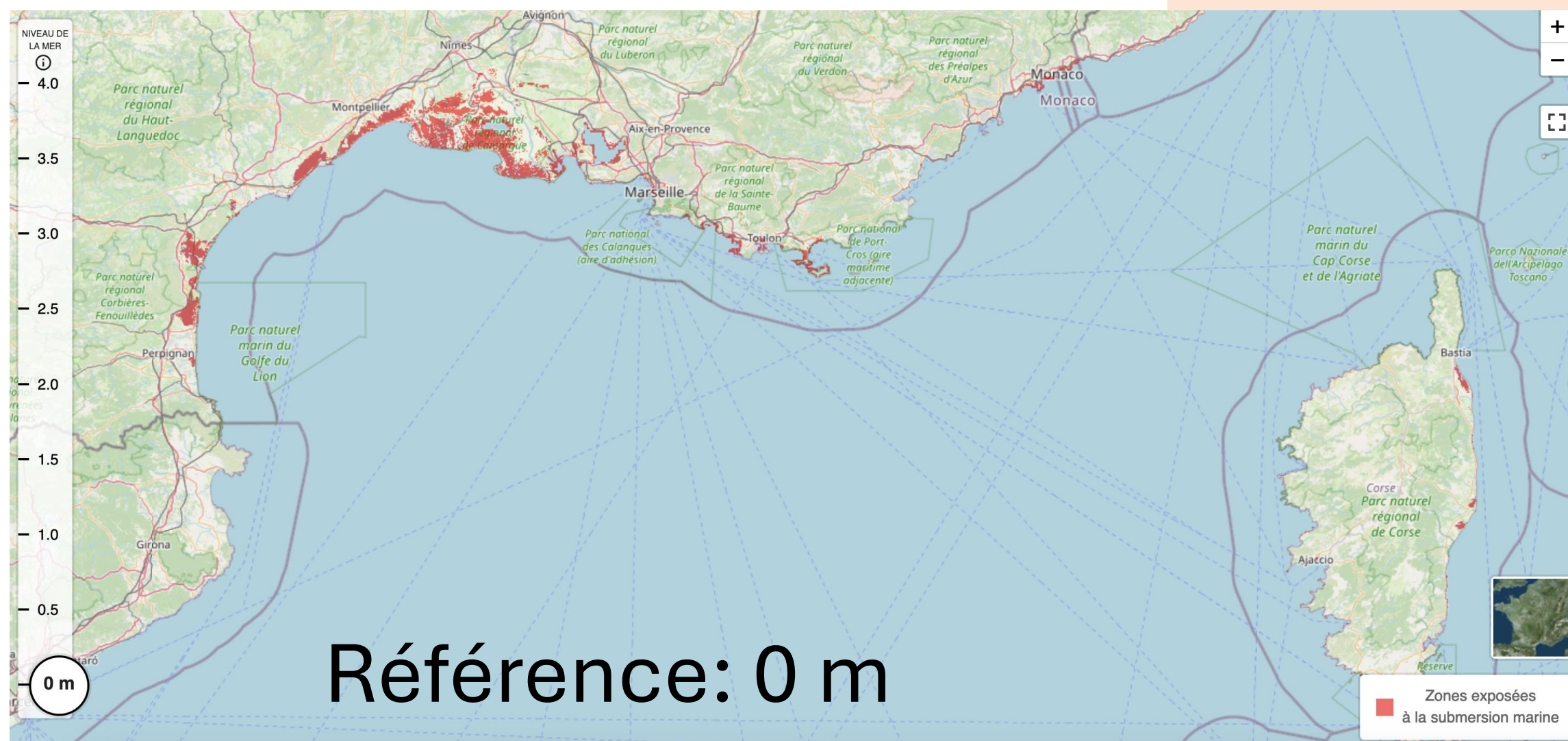
Soutenu par



avec l'appui du



Les zones côtières à risque d'inondation

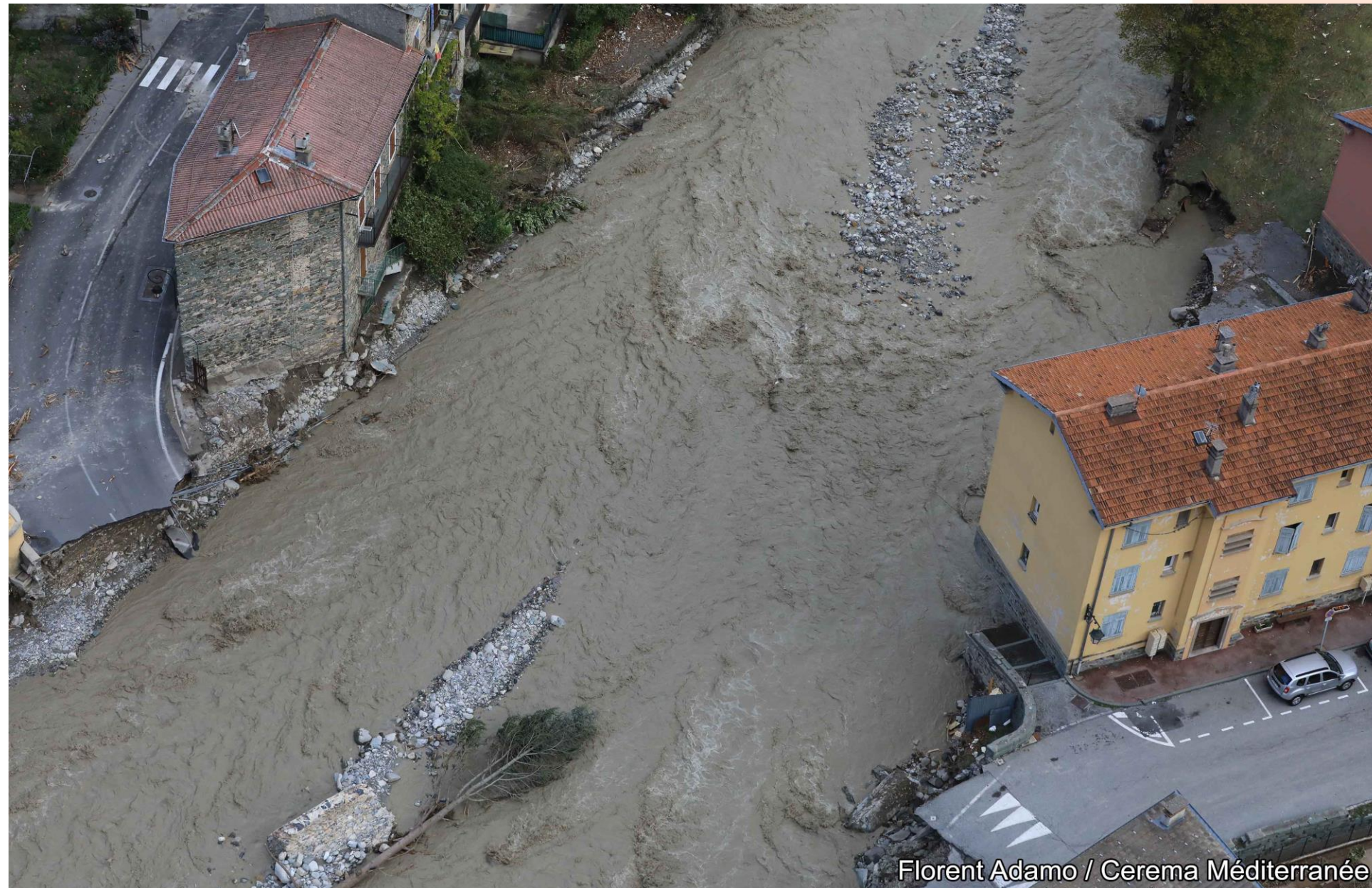




Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques
CNT
dire, mieux prévenir

avec l'appui du
**HAUT COMITÉ FRANÇAIS POUR LA RÉSILIENCE NATIONALE**

Une augmentation des épisodes méditerranéens depuis le milieu du 20^{ème} siècle



- Doublement de la fréquence des événements dépassant un seuil de 200 mm de pluie / jour
- L'intensité de ces épisodes est en hausse d'environ 22 %
- le plus lent déplacement des masses d'air chargées en eau (amplifié par le réchauffement arctique en été et automne), qui augmente les chutes locales
- Les surfaces touchées également en hausse
- La probabilité de crue centennale a doublé en raison du changement climatique

Le risque d'inondation dépend en grande partie des caractéristiques de gestion et d'aménagement du bassin versant

Deux évènements avec plus de 500 mm en 2020

*le 19 septembre dans le Gard
le 2 octobre dans les Alpes Maritimes*

Les inondations de la région de Valence (Espagne): une leçon pour le futur?

Alea: Dans la nuit du 28 au 29 octobre 2024, des pluies exceptionnelles, dépassant les 600 litres/m² en quelques heures

Exposition: l'artificialisation empêche le ruissellement

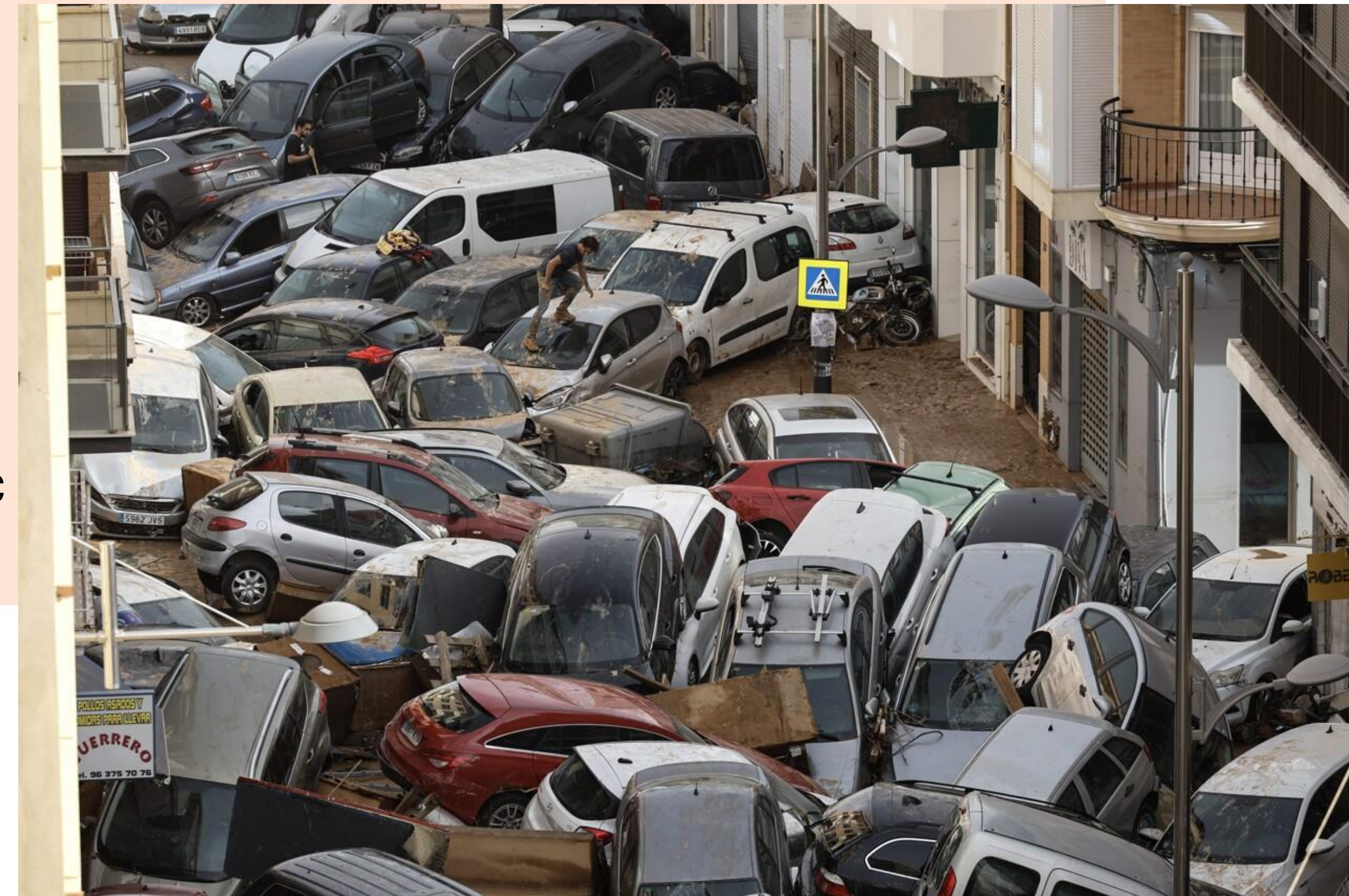
Vulnérabilité: près d'un tiers des habitations affectées construites en zone inondable.

Mauvaise gestion: alertes envoyées à la population avec 2 heures de retard sur celles de la Météo

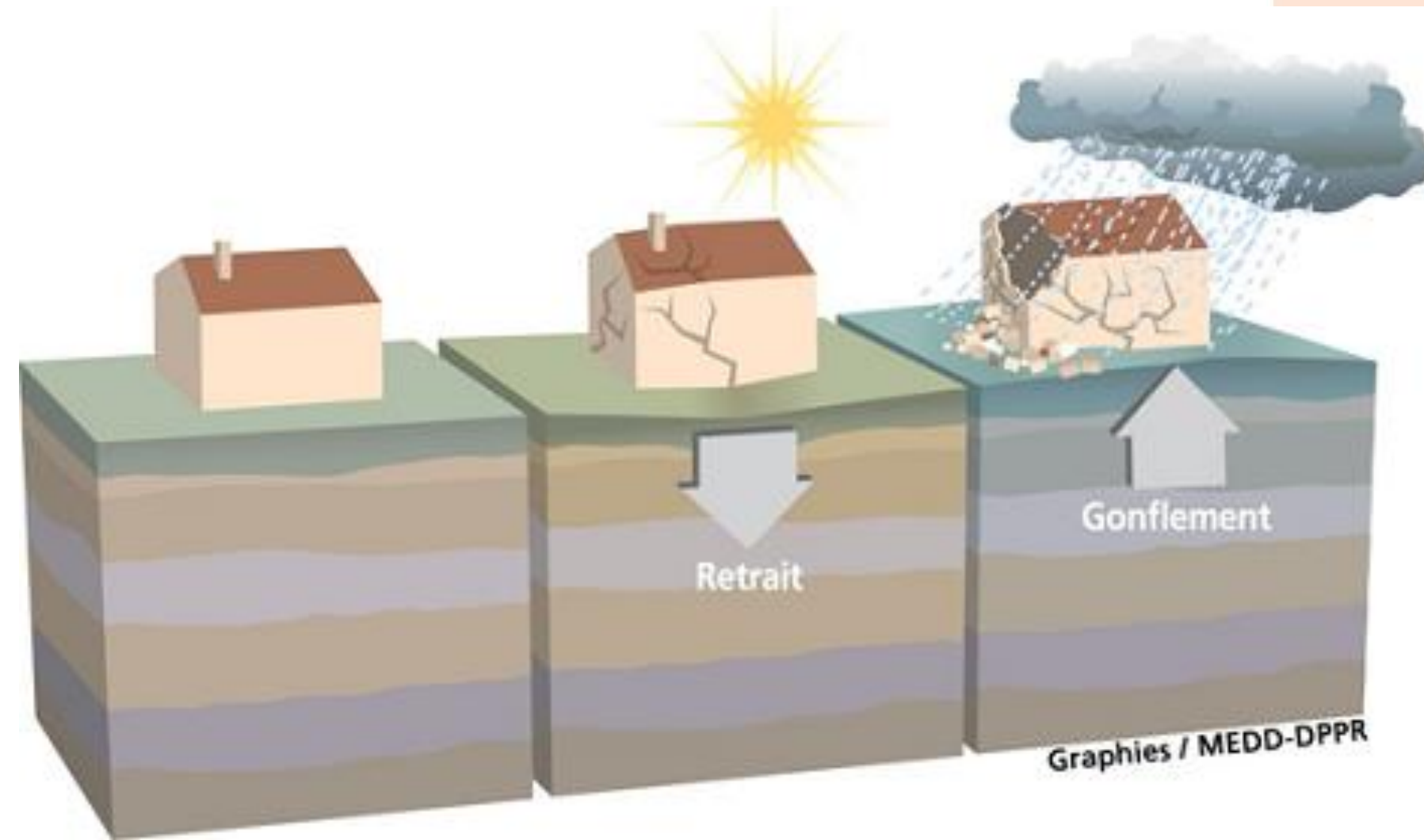
Gestion de la catastrophe à deux niveaux non coordonnés (Etat, Région)

Coût: Plus de 210 morts et plus de 30 Md € de dégâts

Leçon: prévention et résilience; ville durable un mythe?



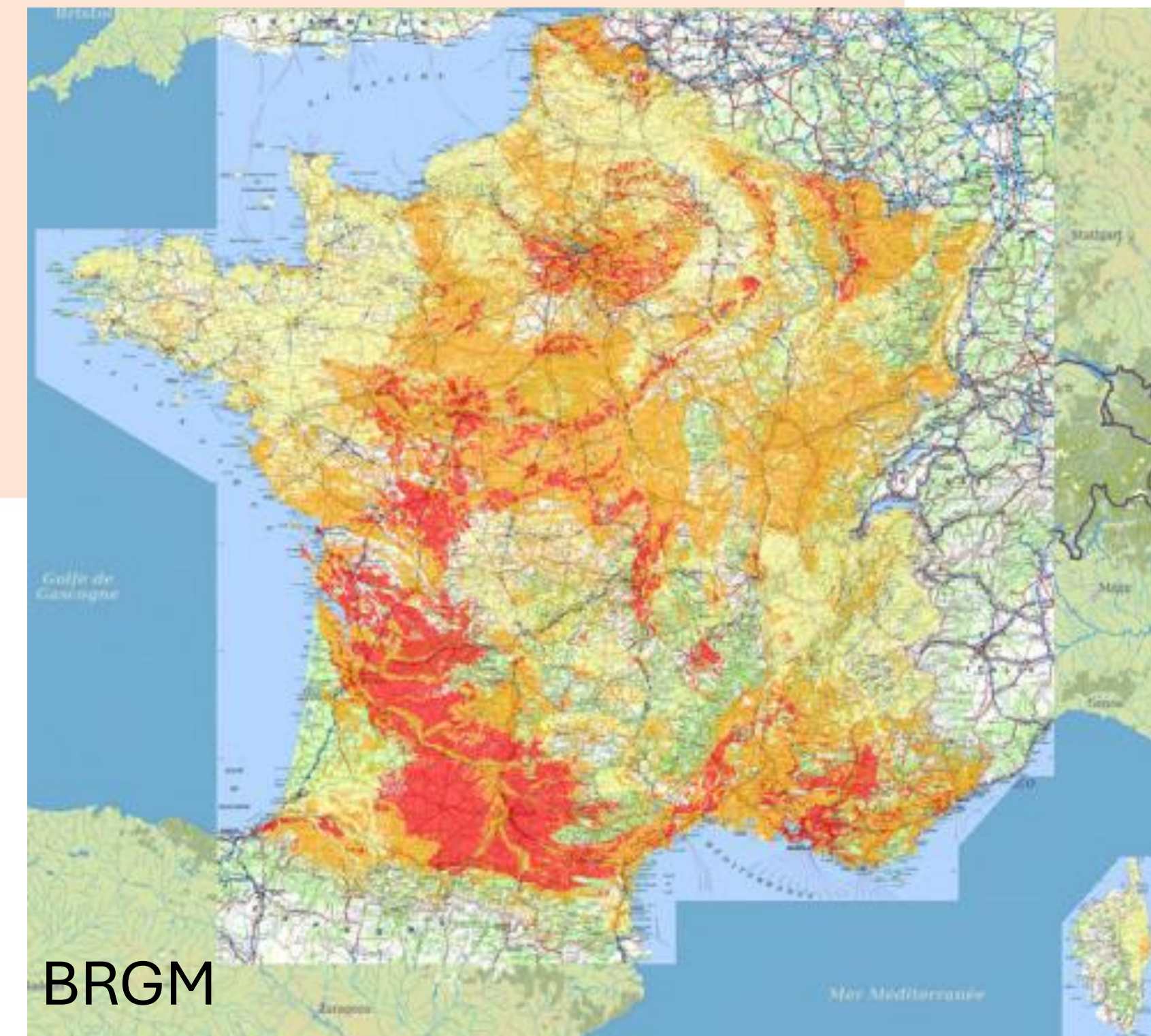
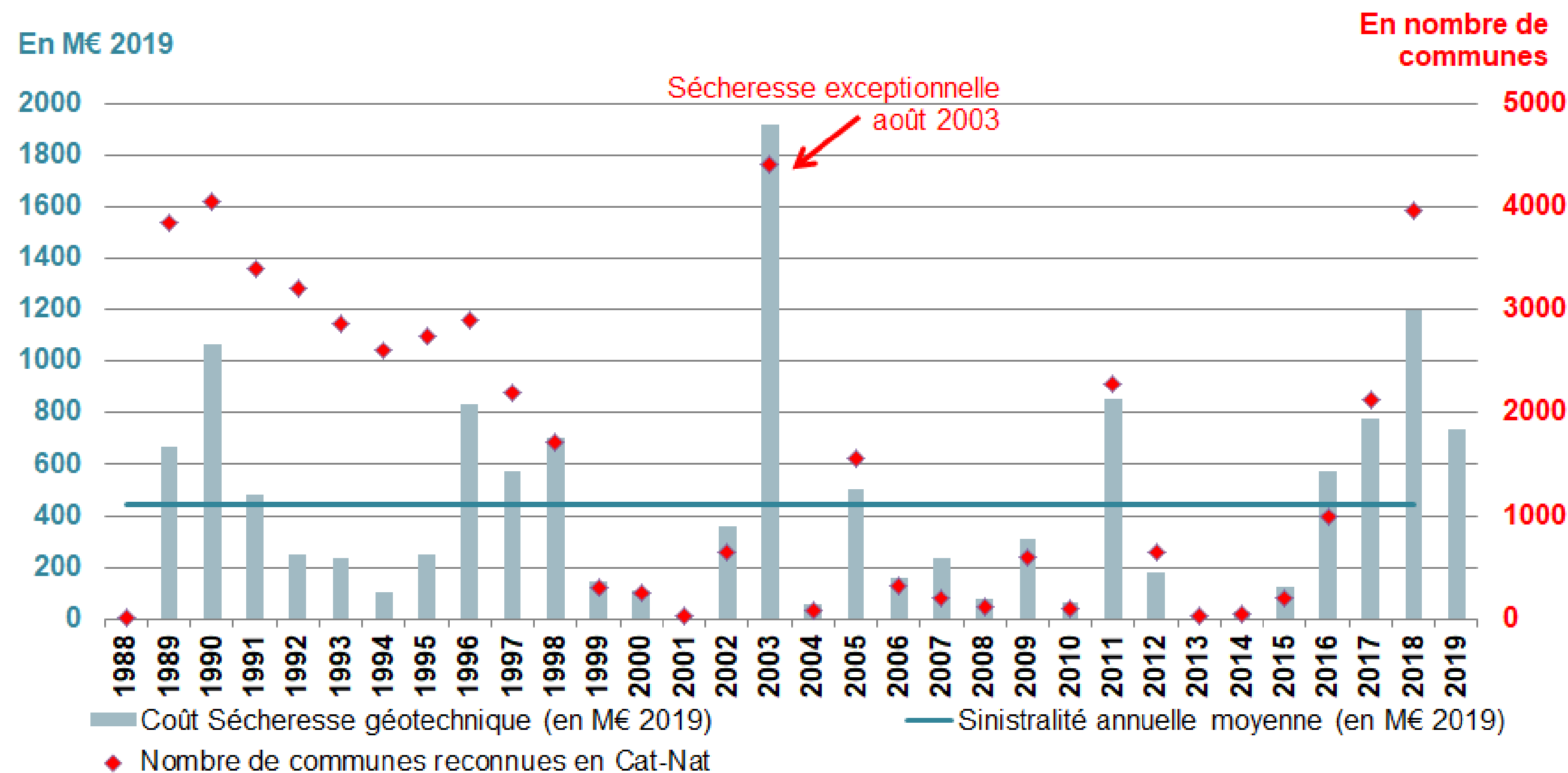
Le retrait/gonflement des argiles suite à des alternances sécheresse/pluie



sinistralité moyenne de 445 M€/an (CAT-NAT)

- 2003: 1,9 milliards d'euros

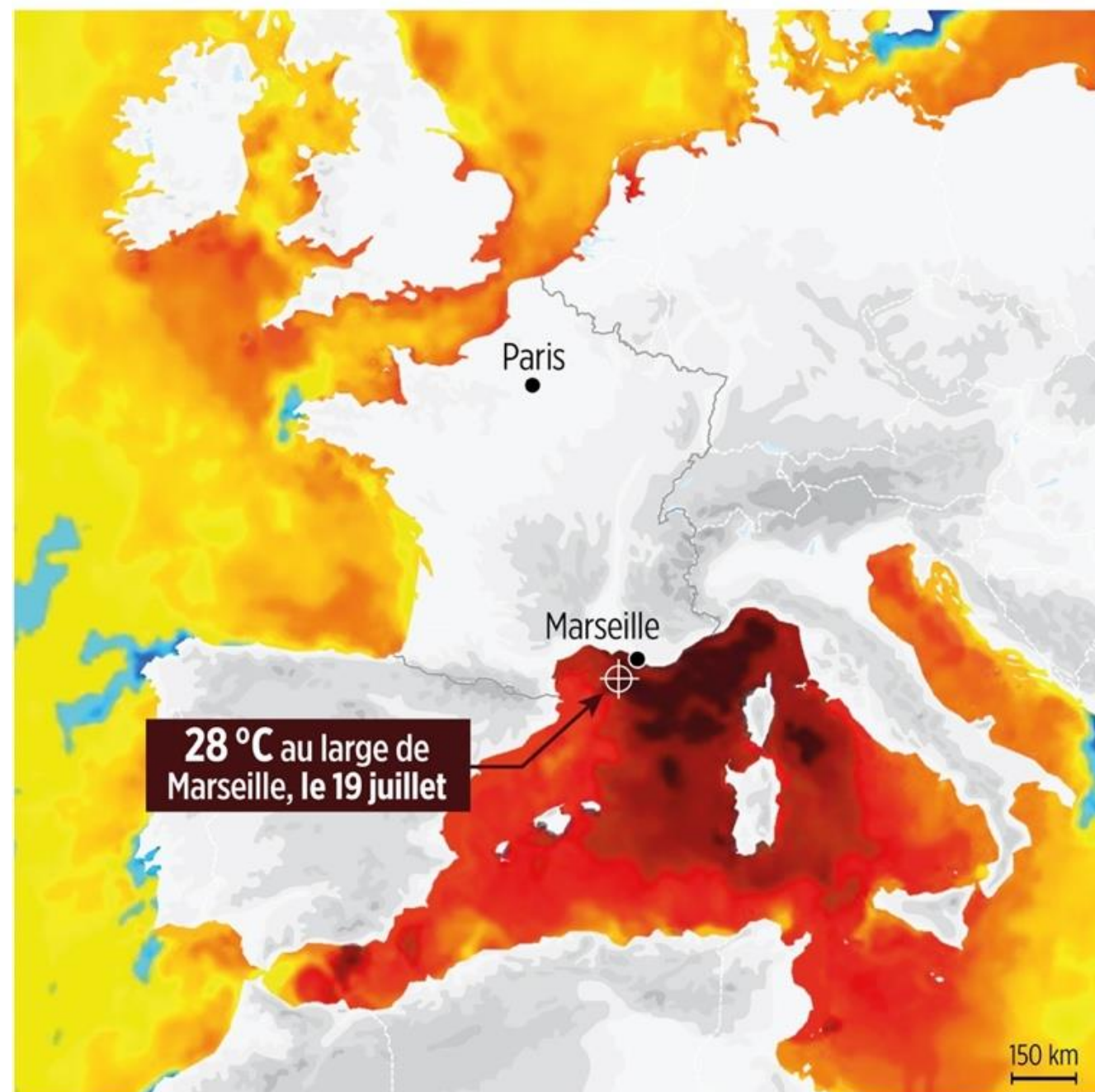
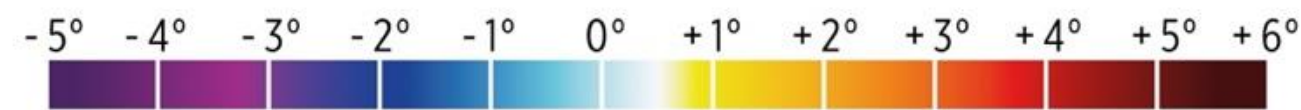
- 2022: 1,9 → 2,8 milliards d'euros (en dommages assurés)



CANICULES SOUS-MARINES

Hausse des températures de la mer

En passe d'atteindre les 30°C

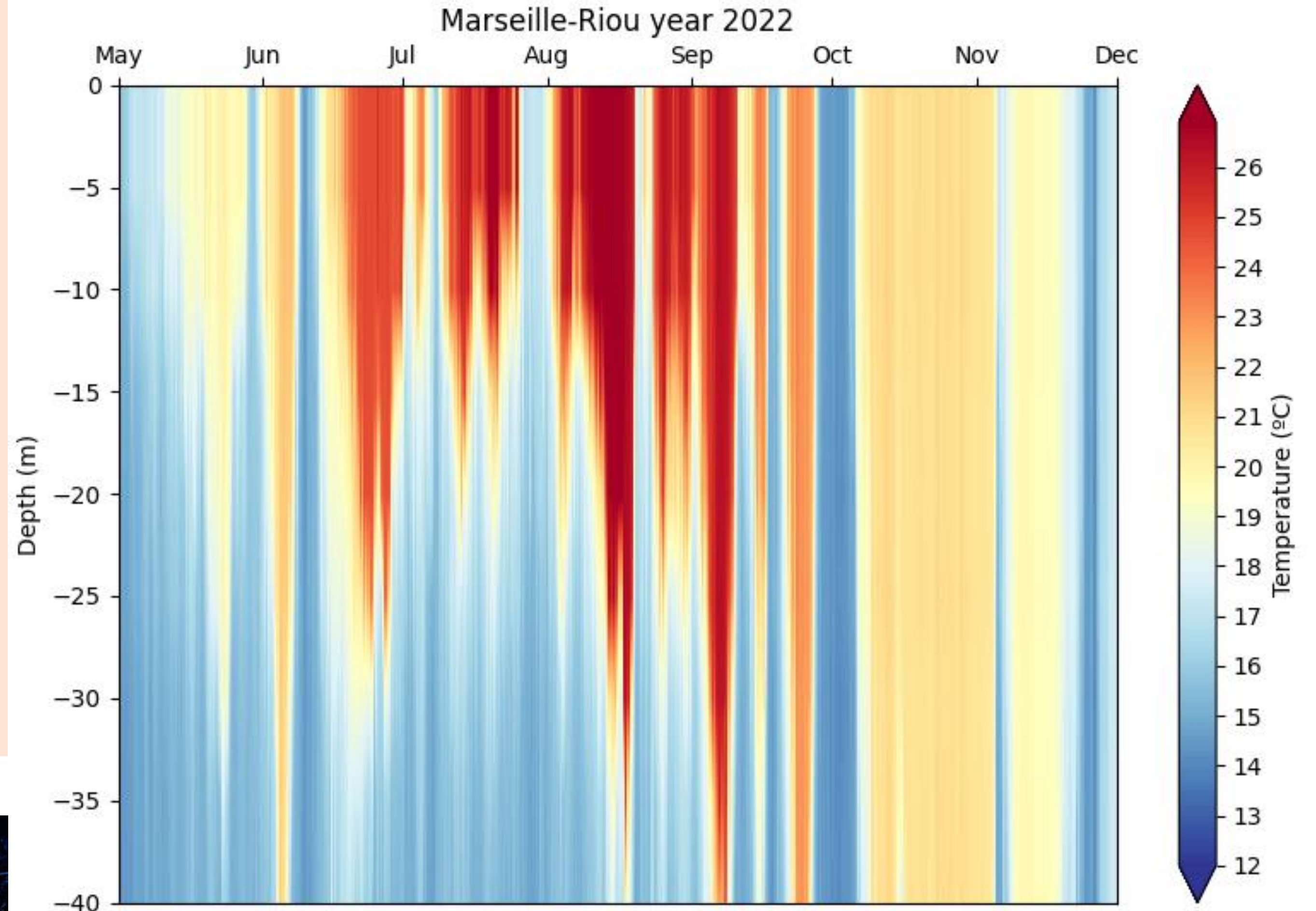


SOURCE : CEREMA.

LP/INFOGRAPHIE 26/7/2022



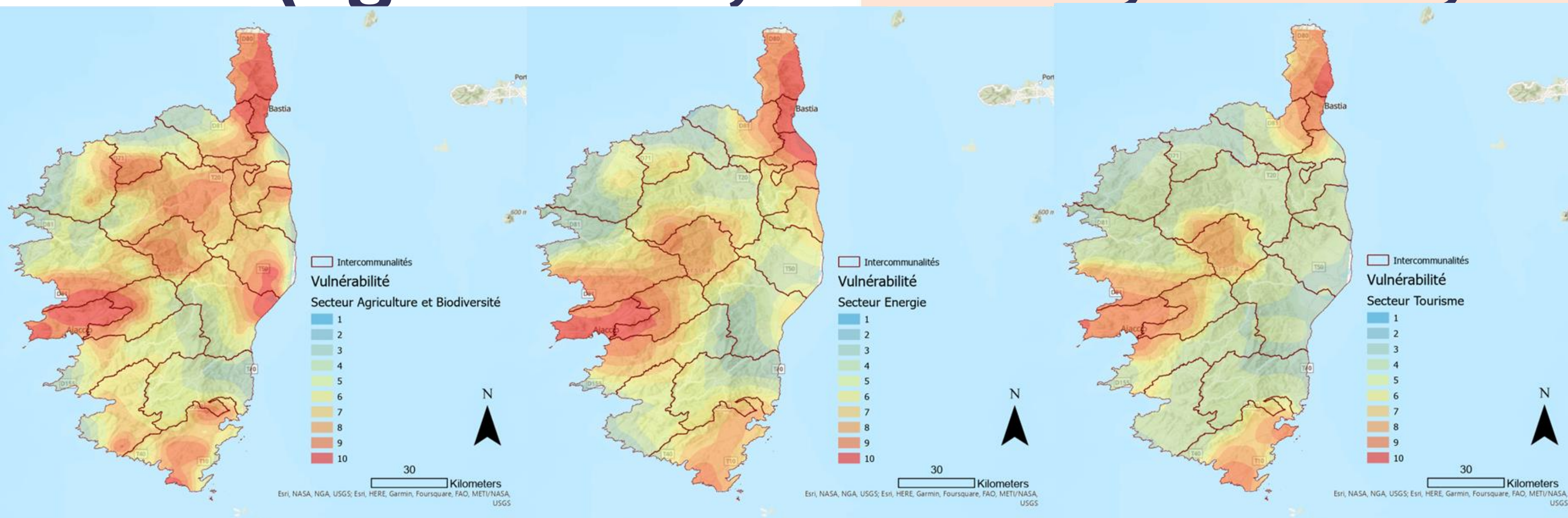
oceanpress.fr © Denis ADER



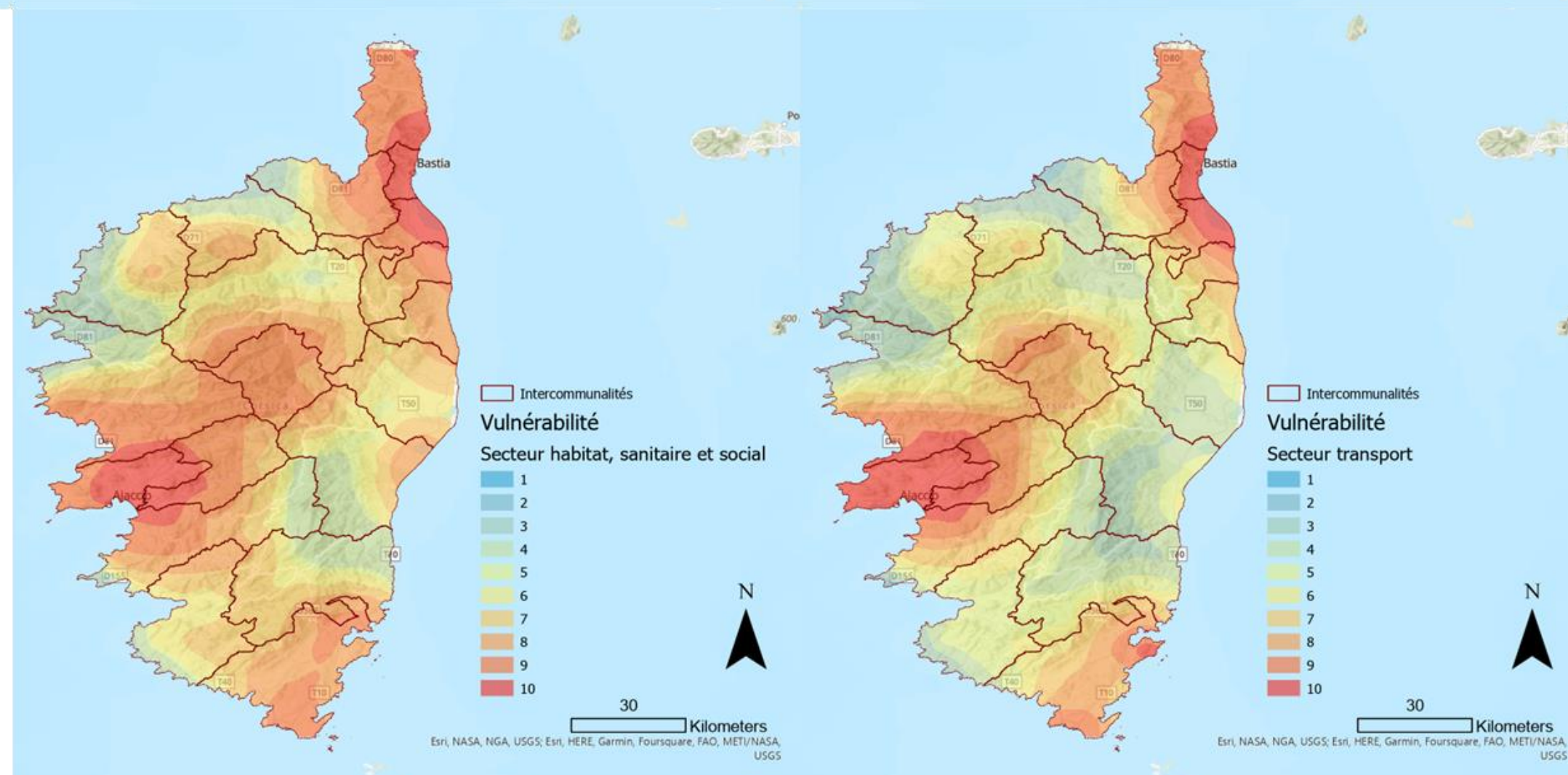
Profil et évolution des températures de la mer à Riou (au large du Parc des Calanques) durant l'année 2022. Températures mesurées de 0 à 40 mètres de profondeur. Évènements extrêmes visibles en juillet et surtout en août (intense et long) – source MedNet, OSU Pytheas © Dorian Guillemain

En août 2022, dans le Parc national des Calanques, plus de 90% des populations de gorgones rouges ont été touchées par une mortalité quasi-totale entre 10 et 30 mètres de profondeur.

Vulnérabilité de la Corse pour les secteurs principaux (agriculture, tourisme, habitat, énergie, transport)



Les régions côtières sont les plus vulnérables



Les efforts à dispenser pour minimiser les risques seront dans les secteurs agricoles, puis touristique et l'habitat, et dans une moindre mesure dans l'énergie, principalement autour de Bastia. Le secteur du transport apparaît comme relativement moins à risque mais reste concerné, notamment pour les zones les moins urbanisées.

Risques de salinisation des aquifères sur le littoral d'Occitanie

- 50 % des roselières seront impactées de manière permanente (augmentation de +40 cm du niveau de la mer)
- ou récurrente (+70 cm en période de tempête) dès la période 2030-2050, du fait de leur proximité avec la mer ou les lagunes.
- Ces éléments confirment ainsi la forte vulnérabilité des aquifères littoraux d'Occitanie

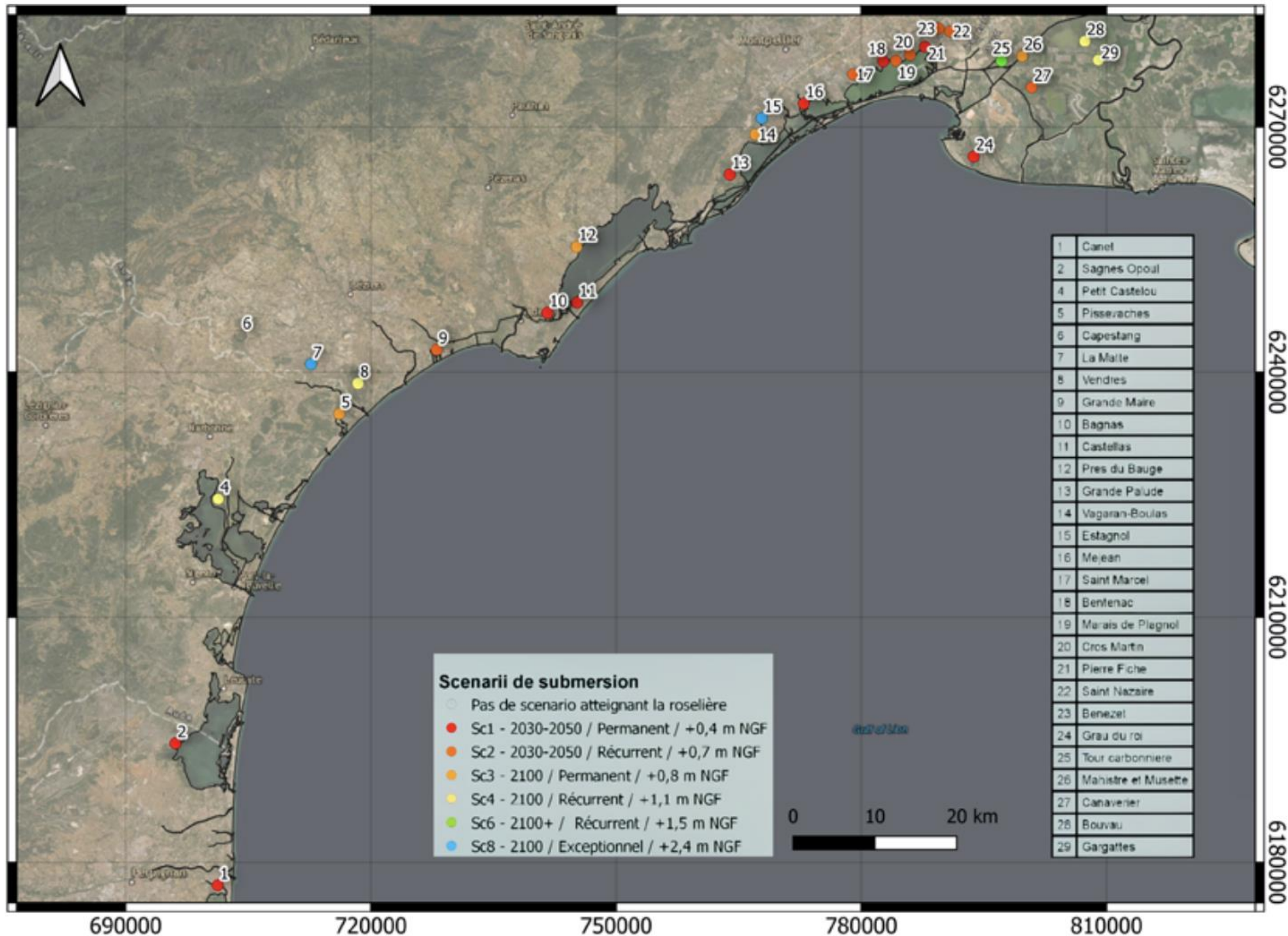


Figure 6.4. Submersion des roselières selon les différents scénarios climatiques.
(Source : Palvadeau et al., 2021)

Solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAFN)

Biodiversité + Adaptation + Atténuation

- AGROÉCOLOGIE
- NATURE EN VILLE
- RESTAURATION DES ZONES HUMIDES
- RENATURATION DES COURS D'EAU
- ETC...



Figure 2 : Les Solutions fondées sur la Nature représentent un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes³⁸

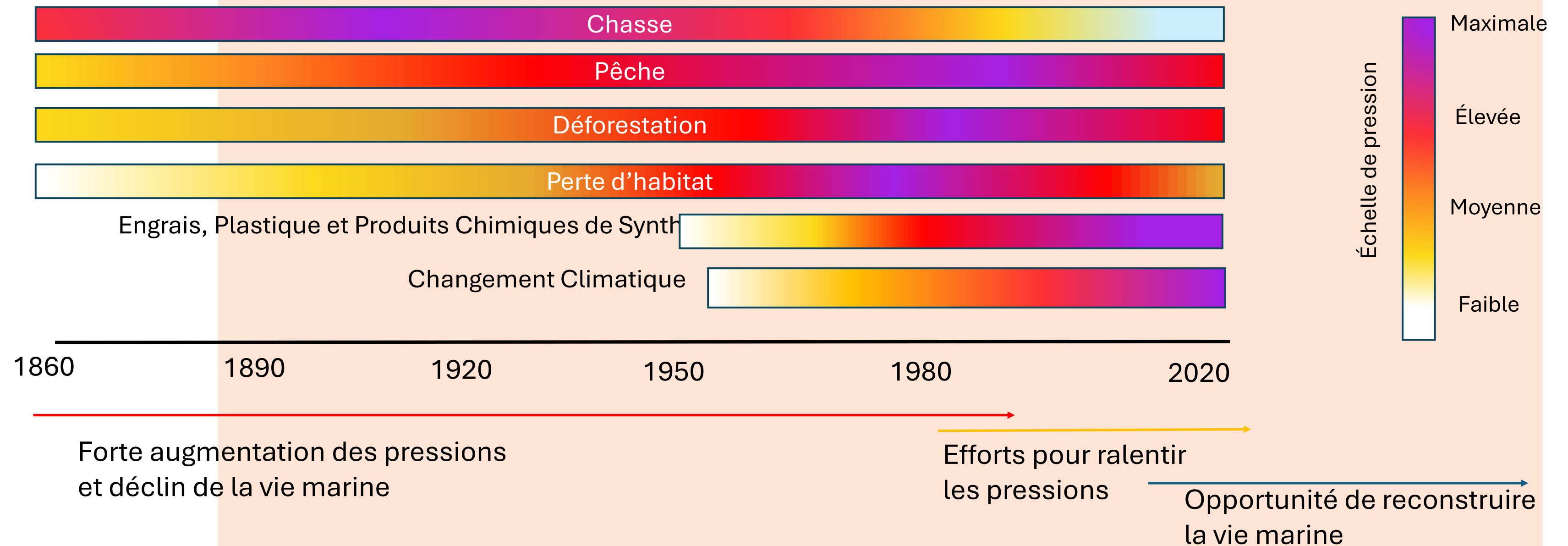
Défis sociétaux

- | | |
|--|--|
|  Changement climatique |  Réduction des risques naturels |
|  Sécurité alimentaire |  Santé humaine |
|  Approvisionnement en eau |  Développement socio-économique |

Mers et océans font preuve d'une surprenante résilience lorsque les bonnes solutions sont mises en œuvre



Duarte et al. 2020



L'étude recommande une série d'interventions :

- la protection des espèces,
- pêche responsable,
- protection des espaces,
- restauration des habitats,
- réduction des pollutions
- **et l'atténuation du changement climatique.**

PAUSE

Reprise dans 10 mins



Soutenu par



avec l'appui du



CONFÉRENCE « RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS »

Table ronde n°1

Résilience et collectivités territoriales

❖ Évolutions législatives pour les collectivités territoriales (PCS/PCIS)

- M. Christian SOMMADE, Délégué Général, Haut Comité Français pour la Résilience Nationale ;

❖ Partage d'expériences en matière de préparation et de résilience face aux risques majeurs

- M. le Contrôleur Général, Charles BALDASSARI, Chef de la Mission Sécurité et Protection Civiles et Gestion des Risques Majeurs, Collectivité de Corse ;
- M. Jean-Yves FORT, Adjoint au Maire, Délégué aux Affaires de Sécurité, de Prévention, de la Délinquance et aux Affaires de Défense, Mairie de Draguignan ;
- M. Thomas DUBIEZ, Responsable de la Mission Sécurité Civile, Pôle des Sécurités et de la Tranquillité Publique, Ville et Métropole de Montpellier.

Soutenu par



avec l'appui du



TABLE 1

Retour d'expérience : préparation et résilience des collectivités

M. Christian SOMMADE

Délégué Général, Haut Comité Français pour la Résilience Nationale

Evolutions législatives pour les collectivités territoriales
Ce qu'il faut retenir, mais pourquoi il faut agir



Soutenu par



avec l'appui du



Présentation

Le **Haut Comité Français pour la Résilience Nationale** (Résilience France) est une **association loi 1901** créée en 1982 par le sénateur Maurice Schumann pour aider à la **réflexion** sur les questions de sécurité nationale.

Résilience France est une association qualifiée d'**intérêt général**.

Notre association est avant tout une **plateforme d'échanges** entre l'**État**, les **assemblées parlementaires**, les **collectivités**, les **entreprises** et les **experts** sur les questions touchant à la sécurité-sûreté et à la **résilience organisationnelle et structurelle** des organisations **publiques et privées**.

Elle participe in fine à la **protection des populations** et à l'objectif de **résilience nationale** défini dans les livres blancs de la sécurité et de la défense nationale. Elle s'inscrit dans le droit fil des recommandations de l'Europe et l'ONU sur la résilience.

Les actions du HCFRN

Événements, *Think tank*, influence

- Colloques, rencontres au Sénat, webinaires
- Rapports
- Visites et voyages d'études
- Partenariats nationaux et internationaux

Labels et certifications

- Partenariats nationaux et internationaux
- Labellisation Résilience France (pour les collectivités et les entreprises)
- Certifications Professionnelles en gestion de crise

Veille, analyse et SI sécurité globale

- Plateforme de veille et d'analyse sur les risques et menaces en France et à l'international
- Suivi des crises en temps quasi réel
- Cartographie numérique 800 couches

Le cadre global

- Les PCS et PICS doivent remis dans un cadre beaucoup plus large, celui de la Résilience
- Depuis le Covid et la Guerre en Ukraine la « Résilience » s'invite à tous les étages. (UE et Fr)
- Risques et menaces tous azimuts
- La SNR – Stratégie Nationale de Résilience est en cours de « déploiement »
- Les directives EU: REC, NIS2, Dora sont en cours de transposition dans le droit français ...
- Le règlement RESTORE est en cours de discussion au parlement Européen
- La Loi de 2004 de la SC arrive au bout.. Un projet de loi de sécurité civile arrive pour la mi-2025, avec le Beauvau de la Sécurité Civile qui prépare le texte.
- La Défense s'investit beaucoup plus sur le cadre national (EMITN)
- Le sujet des PCS et des PICS doit donc être vu dans ce cadre où la résilience de la nation est en pleine mutation pour tous les acteurs.

Soutenu par



avec l'appui du



La notion de résilience, et la SNR

Un grand mouvement Français mais aussi européen, un peu
tous azimuts

Beaucoup de définitions de résilience « nationale »

France : Définition du
livre blanc (2008)



La résilience se définit
comme la volonté et
la capacité d'un pays,
de la société et des
pouvoirs publics à
résister aux
conséquences
d'événements graves,
puis à rétablir
rapidement leur
fonctionnement
normal, à tout le moins
dans des conditions
socialement
acceptables



Europe



La résilience est la
capacité d'une personne,
d'un foyer, d'une
communauté, d'un pays
ou d'une région à
résister, s'adapter et se
remettre rapidement en
cas de tensions et de
chocs tels que des
violences, conflits,
sécheresses ou autres
catastrophes naturelles,
sans compromettre son
développement sur le
long terme.

La résilience :

Une ambition de la commission EU depuis le COVID

- Achever sous présidence française de l'UE
- En décembre 2022, les directives REC, NIS2 et DORA (finance) sont adoptées
- REC = Résilience des entités critiques *
- NIS2 = Haut niveau commun de cyber sécurité dans l'UE *
- DORA = *Digital Operational Resilience Act for EU Financial sector* *
- *RESTORE : Règlement sur le soutien régional d'urgence (en discussion)*
- *Mais aussi : HERA, RescUE,*

*** Date limite de transposition dans le droit des États membres :
17 octobre 2024 >> 1er semestre 2025**

La stratégie nationale de résilience

L'objectif de la SNR consiste donc à se préparer en profondeur aux crises à venir et, pour ce faire, de disposer d'une vision transverse et agrégée des politiques publiques concourant à la résilience de la Nation, dans tous les secteurs

Disponible sur Internet

La stratégie nationale de résilience

La SNR porte à terme l'ambition de conforter l'aptitude de la France à supporter les atteintes de toute nature à la vie normale du pays. Elle embrasse les domaines des forces morales individuelles et collectives, des structures, des ressources et des méthodes.

63 mesures
(non public)

4 axes de réflexion:

- La prévention des crises
- La préparation à la survenance des crises
- La réponse aux situations de crises
- Conseil et retour d'expérience

La stratégie nationale de résilience : le constat

Le besoin d'affermir le concept de résilience tant dans le secteur public que privé est nécessaire notamment dans les domaines suivants:

- Meilleure compréhension des menaces et des risques par les citoyens, qui sont les acteurs directs de la résilience de la Nation et donc adaptation de leurs réflexes et de leurs attitudes en conséquence;
- **Autonomie stratégique dans le domaine des capacités critiques;**
- **Continuité d'activité de l'Etat et des services« essentiels», qui dépassent le cadre de la *sécurité des activités d'importance vitale (SAIV)*;**
- Lutte contre toute forme d'ingérence étrangère susceptible de nuire à la cohésion nationale et/ou à la coopération avec nos alliés;
- **Capacité de l'Etat et de la société à faire face à des crises longues et/ou impactant significativement notre fonctionnement et notre mode de vie;**
- Attention portée aux phénomènes indirects des crises: pillages, hausses des violences, conflits sociaux, pollution, déchets, relocalisation de populations, etc.

Soutenu par


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES
Liberté
Égalité
Fraternité


Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Naturelles et Technologiques
AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

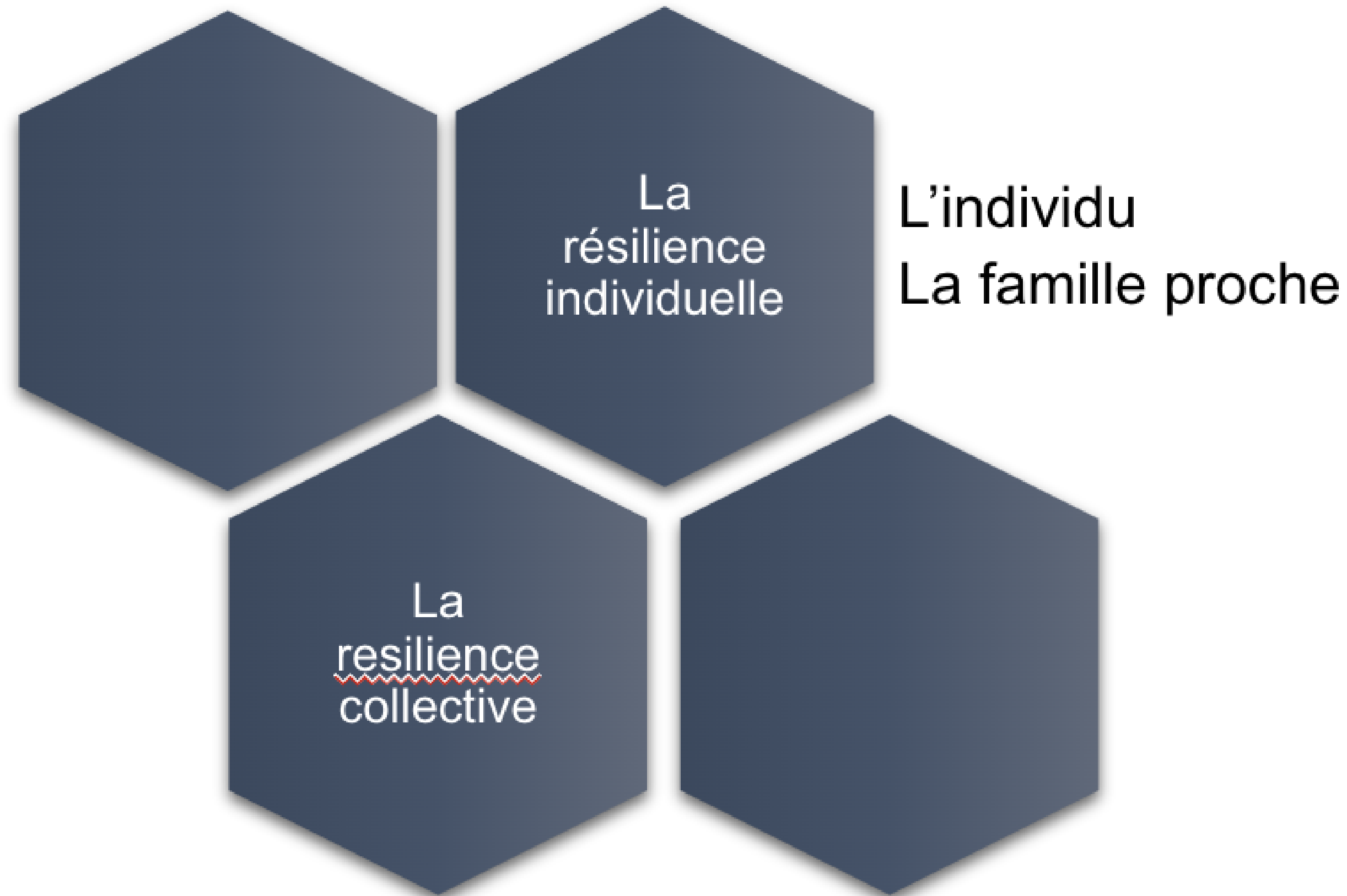
avec l'appui du


HAUT COMITÉ
FRANÇAIS
POUR LA
RÉSILIENCE
NATIONALE
Résilience France

La Résilience professionnellement....

Les champs de la résilience globale ou sociétale (subsidiarité)

La famille élargie
Les affiliations
(associations etc..)
L'entreprise
La commune
Le département
La région
L'Etat
L'Europe



Les formes de la résilience

La résilience organisationnelle

- L'analyse des risques et menaces
- La planification
- La prévention
- La préparation
- La veille
- L'alerte
- La gestion de « crise »
- La continuité d'activité ou de services
- La post-crise
- Le Retex

La résilience structurelle

- L'anticipation et la prospective des scénarios (effets cascades... et parfois systémiques)
- La réduction des vulnérabilités
- L'adaptation dynamique aux changements environnementaux et sociétaux (changements climatiques, technologiques, sociétaux, etc.)

Sans oublier les résiliences techniques ou sectorielles

La résilience psychique
et psychologique

La résilience des
matériaux

La résilience
écologique
(écosystèmes)

la résilience des
réseaux
(d'infrastructures)

La résilience des
systèmes
d'informations

La résilience de la
supply-chain

La résilience urbaine

La résilience
alimentaire

??.. Beaucoup d'autres
« résiliences
techniques ou
sectorielles »

Soutenu par

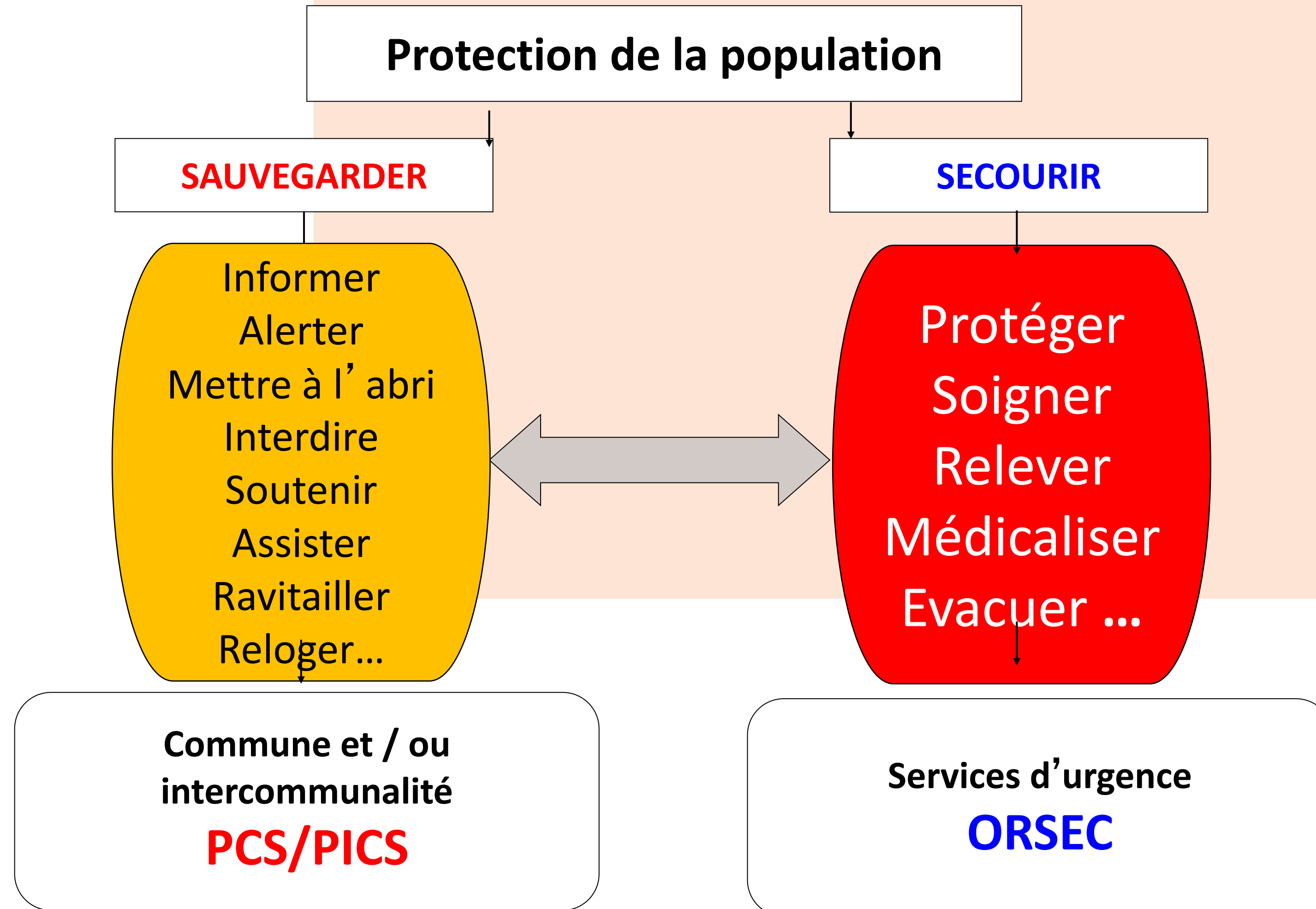


avec l'appui du



Et les collectivités locales
alors

SAUVEGARDE / SECOURS



PCS et PICS

Vieux sujet qui a eu du mal à démarrer(décret de 2005)

La loi de 2004 ... Citoyen acteur .. Mais cela n'a pas pris ??

Les pouvoirs de police du maire ... Le juge moins compréhensif

PCS et PICS



PCS : encore un gros travail opérationnel à effectuer mais l'AMF et les Maires ont compris



PICS : Loi Matras : Le travail est devant nous



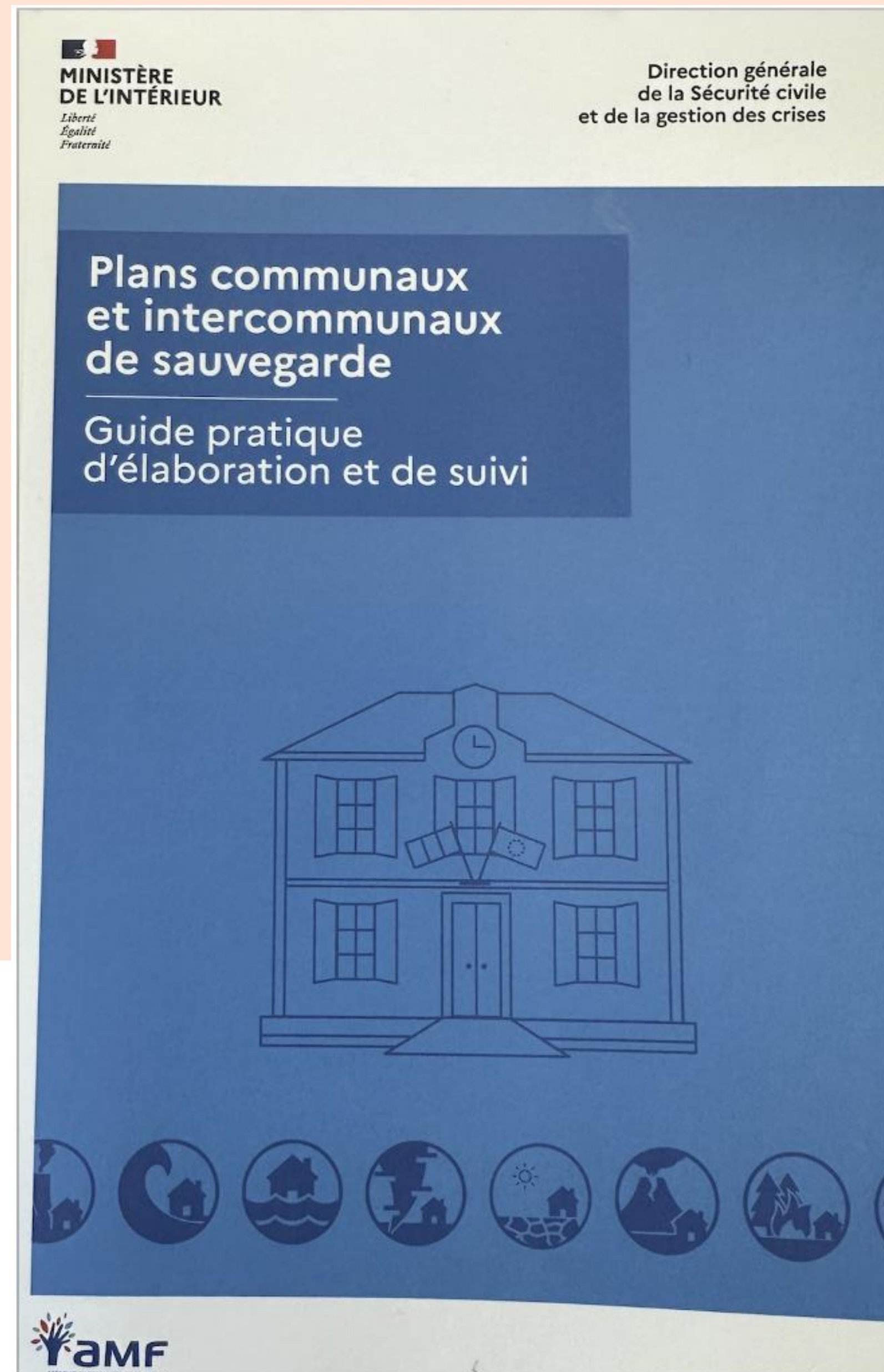
L'enjeu : Autonomiser les collectivités sur les missions de Sauvegarde et de post-crise que les forces de sécurité civile ne peuvent pas assurer en crise et surtout en « crises multiples »

Nouveau Guide

Très bien fait

Tout est dedans ou presque

A télécharger sur le
site de la DGSCGC



Les enjeux de demain



Autonomie des PC
(PCC-PIC) : Energie –
Sat orbite basse +
Radio, etc..



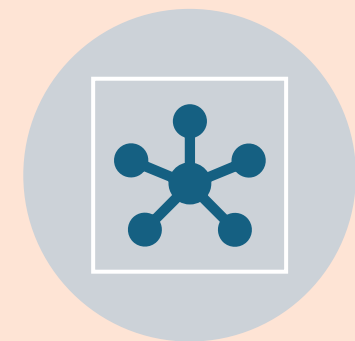
Résilience alimentaire



Défense civile : ???



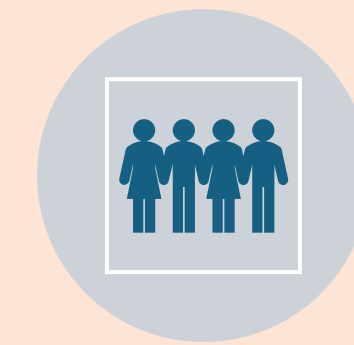
Outils numériques
(carto-main courante-
Tableaux de bord) +
Backup (Veleda +
Papier)



Connexions
collectivités



OIV-EC



Réserves Civiles Vs
Garde nationale



Le statut OIV/EC pour certaines
collectivités
(eau/assainissement/chauffage
urbain)

Soutenu par



avec l'appui du



Questions ?

TABLE 1

Retour d'expérience : préparation et résilience des collectivités

M. le Contrôleur Général Charles BALDASSARI

Chef de la Mission Sécurité et Protection Civiles et Gestion des Risques Majeurs, Collectivité de Corse



Soutenu par



avec l'appui du



RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par

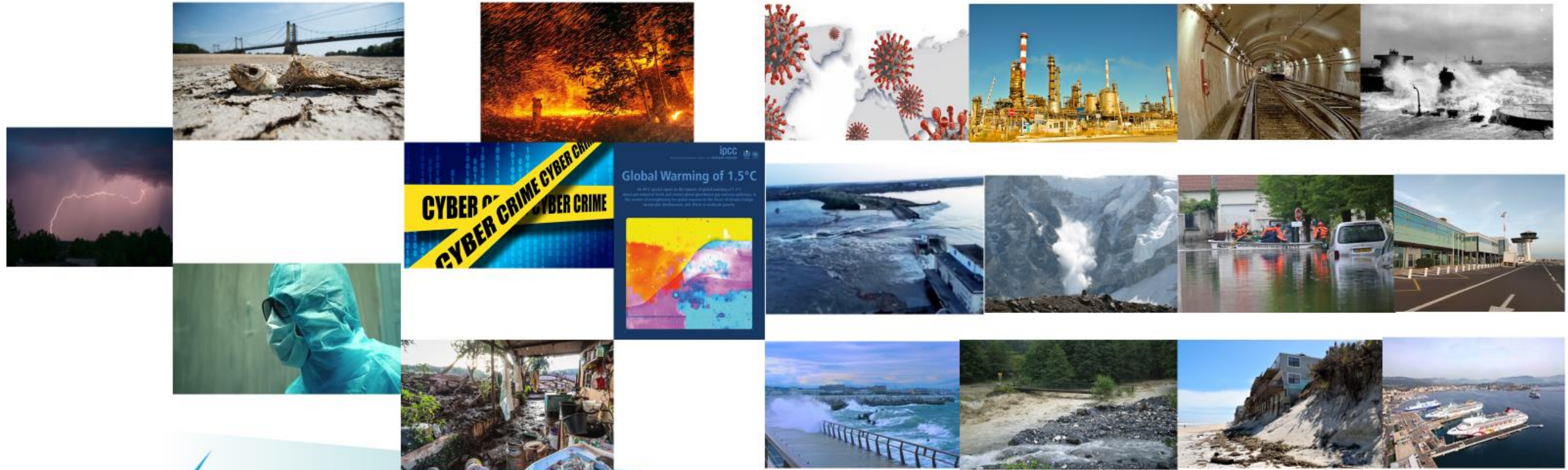


avec l'appui du



MISSION SECURITE ET PROTECTION-CIVILES ET GESTION DES RISQUES-MAJEURS

Missione di Sicurezza e Protezione Civile e Gestione di i Risichi Maiò



CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

Mission sécurité et Protection-Civiles et Gestion des Risques-Majeurs (MSPCGRM).

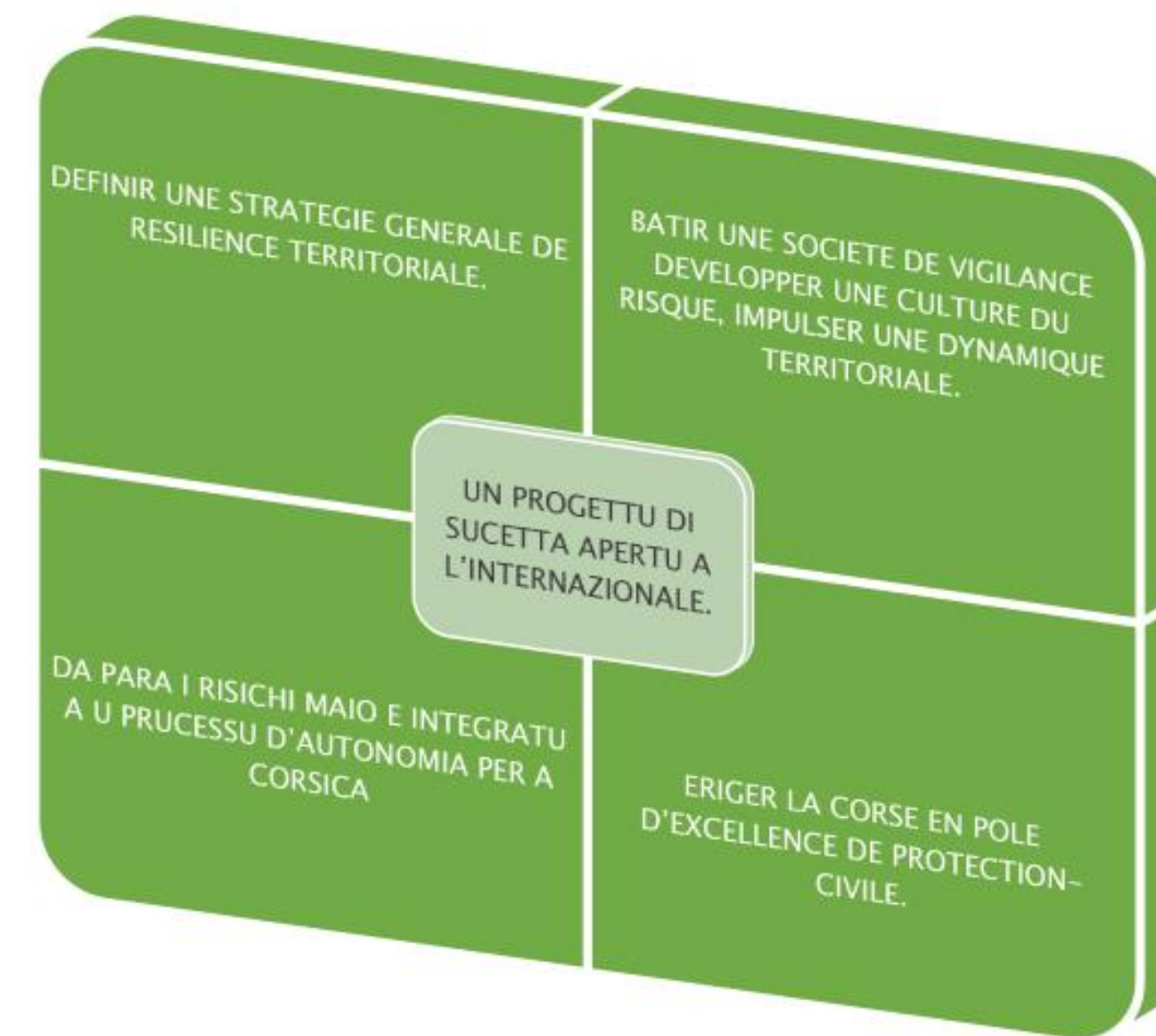
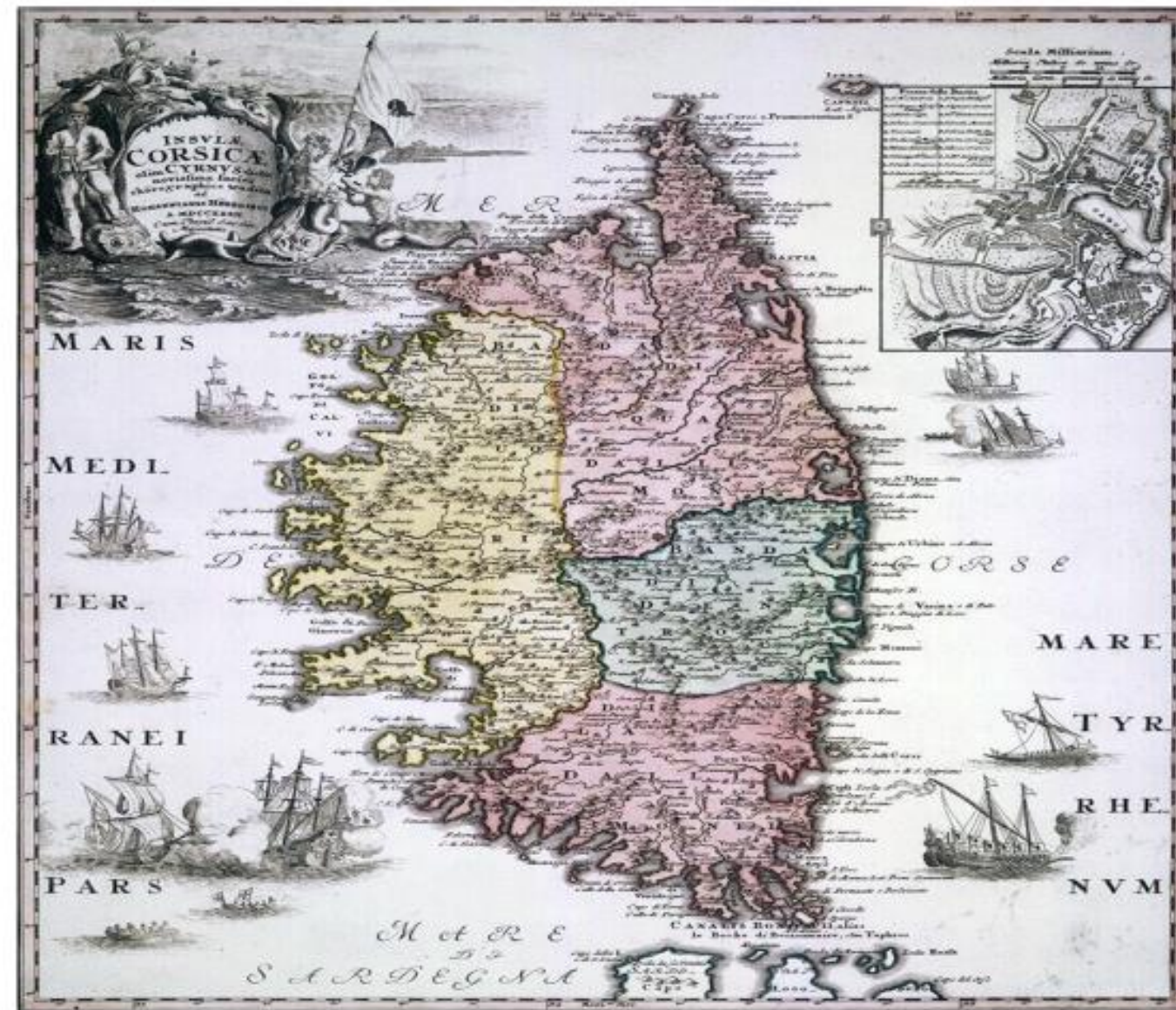
Missione di Sicurezza e Protezione Civile e Gestione di i Risichi Maiò



MISE EN ŒUVRE POUR LA CORSE D'UNE STRATEGIE GENERALE DE PROTECTION-CIVILE.



« UN PRUGETTU DI SUCETA APERTU A L'INTERNAZIONALE
DA PARA I RISICHI MAIO
E INTREGRATU A U PRUCESU D'AUTONOMIA PER A CORSICA ».



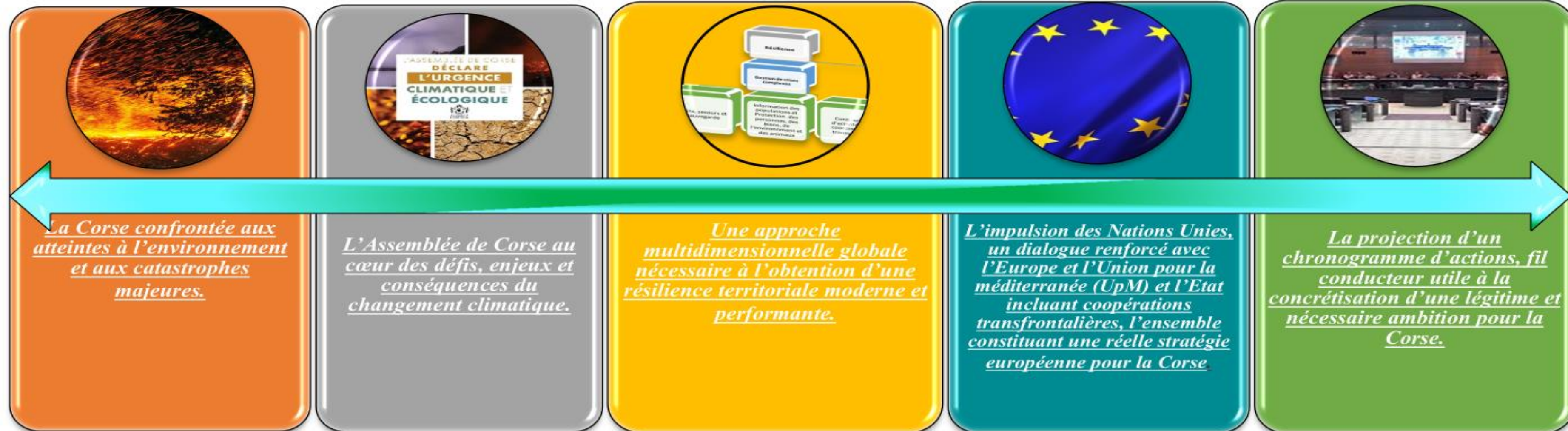
RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui du



Nous sommes entrés depuis le XVIII^{ème} siècle, après avoir traversé l'holocène dans une ère baptisée anthropocène, ou les effets de l'action humaine sur la planète deviennent géologiquement significatifs, ce qui remet aujourd'hui en cause le paradigme qui a guidé la modernité, car les activités humaines ont un impact significatif sur le système planétaire.

III/ La Corse confrontée à la menace nucléaire, aux atteintes à l'environnement, mais aussi aux catastrophes majeures.



Dans la mémoire collective insulaire on retiendra notamment la menace et les conséquences du nucléaire, avec le projet d'expériences dans l'Argentella, les répercussions sanitaires sur la population à la suite de la catastrophe de Tchernobyl, mais aussi des histoires tragiques comme celle de la Caravelle Ajaccio-Nice, toutes ont marqué durablement la société et le citoyen :

- ✓ **La programmation de faire des essais nucléaires en 1960**, sur le site des anciennes mines de plomb argentifère de l'Argentella en Balagne ou : Le Gouvernement de l'époque expliquait le 14 avril 1960 à Aiacciu « la qualité des roches et le volume du massif permettent d'absorber dans des conditions réelles de sécurité, des explosions de faible importance ... aucune retombée radioactive n'est à craindre... »
- ✓ **Le 11 septembre 1968**, avec la tragédie de la caravelle Ajaccio-Nice, vers 10h32 l'équipage annonce par radio « des ennuis et mentionne un incendie », puis vers 10h33, il complète « nous sommes en vue du sol et en bonne visibilité », mais à 10h33, le contact radio et radar est perdu et les secours seront déclenchés. La tragédie du vol Air-France n° 1611 vient de se produire, par le crash de l'avion au large d'Antibes avec 95 personnes à son bord.

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



- ✓ Le repêchage des débris au fond de la mer, s'est effectué lors de quatre campagnes, échelonnées entre novembre 1968 et mars 1971. Une commission d'enquête est immédiatement diligentée par le ministre des transports en septembre 1968 pour « **faire la lumière sur les circonstances et causes de l'accident, et en tirer les enseignements** ». Depuis 2008, l'association des familles des victimes, accréditent la thèse d'un tir de missile et sollicitent la levée du secret défense. A cet effet, le **17 octobre 2018, le Président du Conseil Exécutif de Corse**, avec les maires d'Ajaccio et de Nice, le Président de la région PACA et le Président de l'Assemblée de Corse, **saisissent le Président de la République**, afin que la **ministre des Armées ordonne « la levée du secret défense »**.
- ✓ **La programmation de faire des essais nucléaires en 1960**, sur le site des anciennes mines de plomb argentifère de **l'Argentella en Balagne** ou : Le Gouvernement de l'époque expliquait le 14 avril 1960 à Aiacciu « **la qualité des roches et le volume du massif permettent d'absorber dans des conditions réelles de sécurité, des explosions de faible importance ... aucune retombée radioactive n'est à craindre...** »
- ✓ **L'explosion le 26 avril 1986 du réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine**, avec pour la population insulaire des répercussions sanitaires, confirmées en 2013 à partir d'une enquête italienne indépendante commandée par la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) **et ayant démontré une très nette augmentation des cancers de la thyroïde.**



- ✓ Des **avalanches meurtrières d'Ortiporiu** qui dans la nuit du 3 au 4 février 1934, emportait 8 maisons en tuant 37 personnes, comme celle d'**Ascu** le 16 février 1969 balayant tout sur son passage, dont un chalet où résidaient 4 collégiens de Calvi,
- ✓ Le **drame de Furiani** du 5 mai 1992, ayant pour **conséquences humaines, 19 morts et 2357 blessés**,
- ✓ Des **inondations meurtrières de novembre 1993** et des **coulées de pierres et de boue d'I Cascittoni** du 10 juin 2015, sur le parcours du GR-20, faisant 7 morts et plusieurs blessés graves,
- ✓ **D'atteintes environnementales et de pollutions maritimes**, qui sont souvent la conséquence de rejets de déchets toxiques, de pertes de conteneurs et/ou de dégazages au large de la Corse.

Concernant ces dernières, on peut notamment citer celles vécues respectivement en **mai 1972**, en **mars 1983**, en **janvier** et **octobre 2019**, en **juin 2021** et en **décembre 2023**. Avec une première atteinte à l'environnement en 1972, lors du déversement par la **société Montedison** dans le **golfe de Gênes** de « **boues-rouges** », mélange chimique toxique constitué de dioxyde de titane et de vanadium. Cet évènement donnera naissance en réaction immédiate à un mouvement populaire massif, ainsi qu'à la création de comités anti-boues-rouges qui **soulèveront** notamment la **question juridique des dommages écologiques**.



Complétées en **1983**, avec l'échouage du bateau contrebandier **Niagara**, sur la plage de **Calzarellu** en face de la rivière de l'**Abbatessu**, après qu'il fut bombardé par 4 avions militaires super-étendard de l'aéronavale, sans pour autant avoir réussi de le couler au large de la Corse. En **2019**, avec une collision en pleine réserve naturelle entre deux bateaux au large du **Capicorsu** causée par erreurs humaines. Le premier tunisien l'**Ulysse** naviguant sans observation radar et venant percuter le second chypriote le **Virginia**, en position de mouillage illicite au milieu d'une « **autoroute des mers** ». La même année en octobre ou le cargo **Rhodanus**, bateau de 90 mètres de long est venu s'échouer en pleine nuit sur la plage de **Cala-Longa** à **Bunifaziu**, avec à son bord **2650 tonnes de bobines d'acier**, laissant craindre une réelle atteinte à l'environnement ainsi qu'une possible pollution maritime.

Dans la continuité de ces atteintes à l'environnement en juin **2021**, lors d'une **immense pollution en plaine orientale**, conséquence d'une nappe d'hydrocarbures qui dérive jusqu'à l'extrême Sud de la Corse, en menaçant aussi les Iles Cerbicale, partie intégrante de la réserve naturelle des Bouches di Bunifaziu. Pour mémoire, cette pollution a nécessité le déclenchement des plans POLMAR (**Terre et Mer**), avec la mobilisation de nombreux moyens étatiques, au même titre que ceux de la Collectivité de Corse, en nombre important, comme les forestiers-sapeurs, les personnels de l'office de l'environnement de la Corse (**OEC**), mais aussi ceux des deux services d'incendie et de secours (**SIS**) du Pumonti et du Cismonte.



Plus proche de nous dans le temps en **décembre 2023**, lors de la perte de **quatre conteneurs d'acide sulfurique (28.000 litres)** par un cargo italien pris dans une tempête au large de Gênes.

En outre, nous avons eu aussi à connaître d'incendies et tempêtes gigantesques provoquant parfois, destructions d'ouvrages d'art et d'outils de production économique, envahissant lotissements et maisons isolées, engendrant l'effondrement de réseaux, routier, hydraulique, électrique, téléphonique (fixe et mobile). Comme nous avons dû en **2019** et **2020**, nous impliquer très fortement dans la gestion de la pandémie du **COVID-19**, mais aussi rétablir des systèmes d'information et de communication à la suite d'**attaques Cyber**.

Dernièrement, les deux tempêtes successives **Ciaran** et **Domingos** de **novembre 2023**, ont provoqué de lourds dégâts, notamment en centre Corse sur la commune de Corti, mais aussi dans la microrégion d'Ota, les premières évaluations au niveau national, évoquent environ **520.000 sinistres**, ayant eux aussi contribué à l'augmentation de la **prime garantie** dite de « catastrophe naturelle » au **1^{er} janvier 2025** de **12% à 20%**. Le coût associé à ces dommages de novembre est estimé à plus de **1,3 md€**, dont la répartition proportionnelle du coût est la suivante :

- **84% pour des logements,**
- **12% pour des biens professionnels, agricoles et des collectivités locales,**
- **4% pour des automobiles.**

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

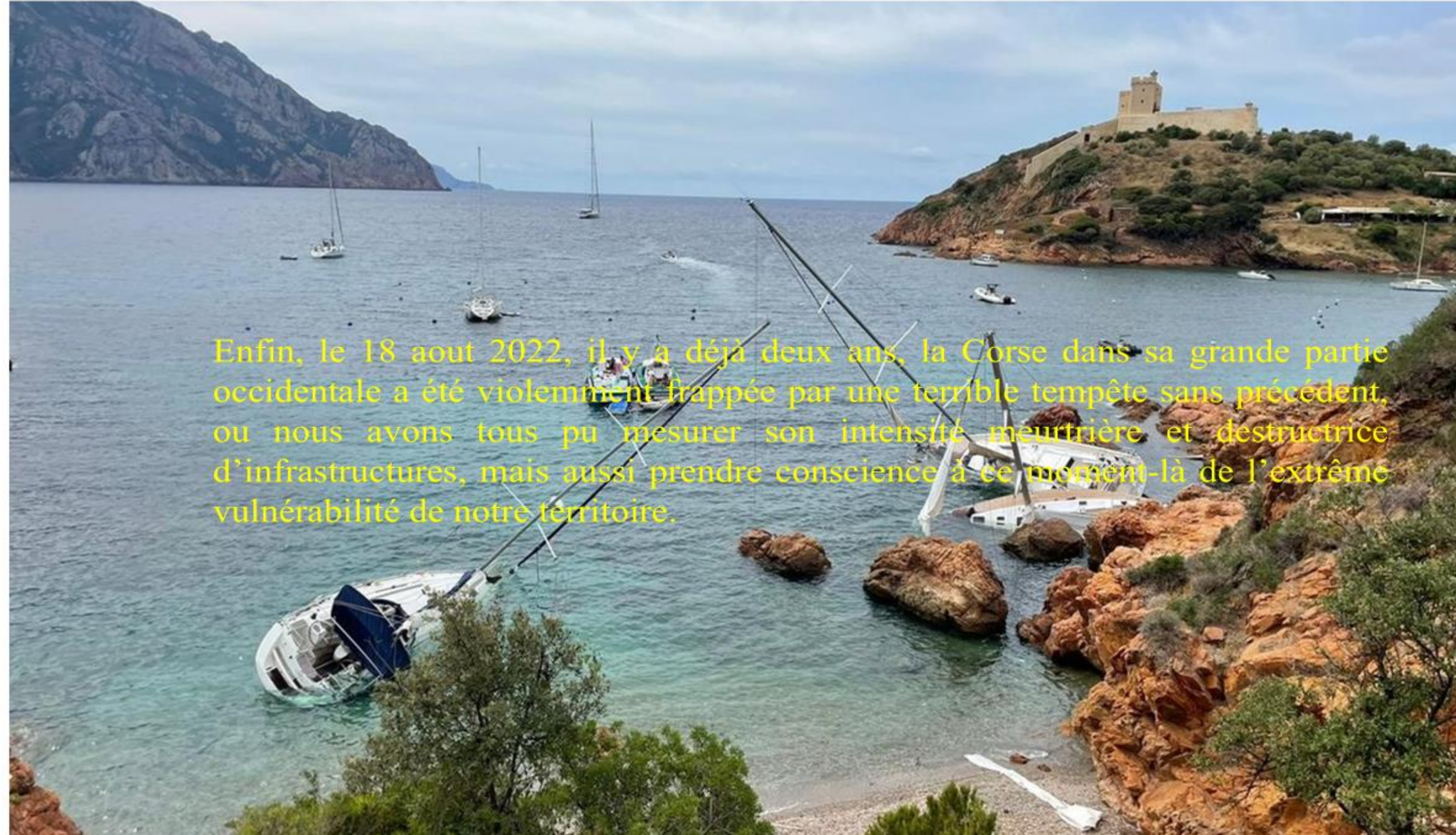
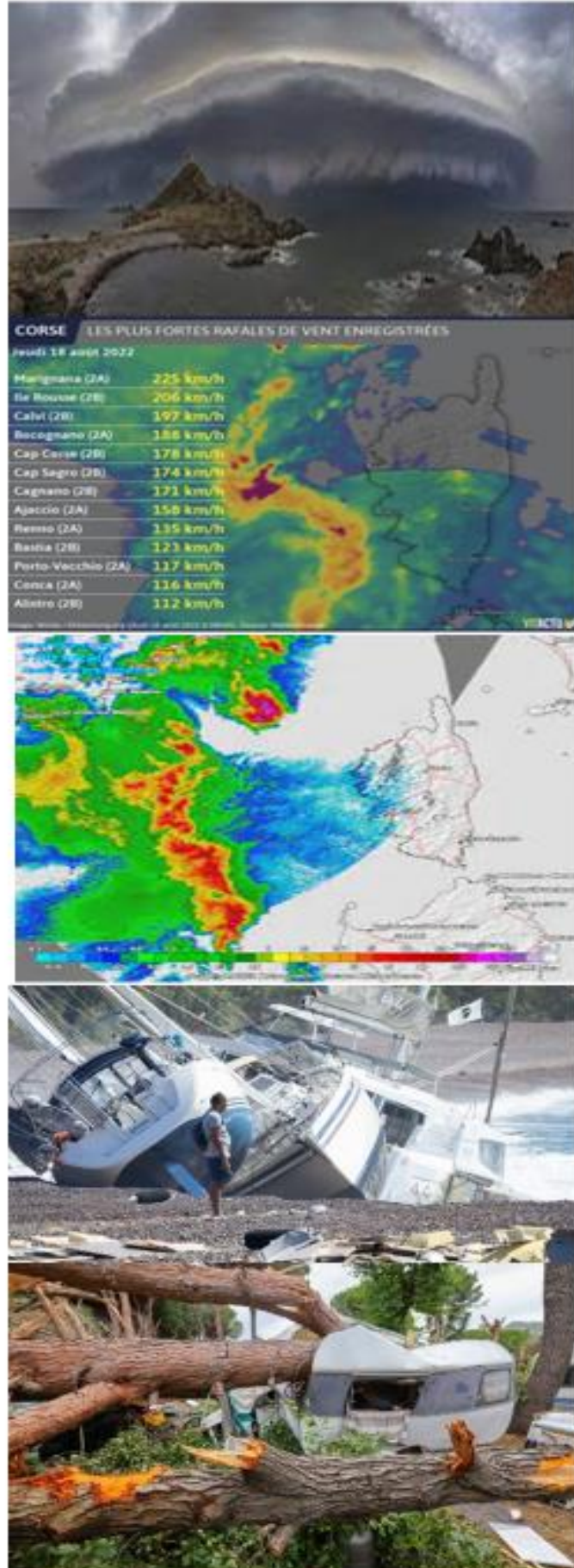
Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES

Association
Française
pour la Prévention
des Catastrophes
Naturelles et Technologiques
AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

avec l'appui de

HAUT COMITÉ
FRANÇAIS
POUR LA
RÉSILIENCE
NATIONALE



Enfin, le 18 août 2022, il y a déjà deux ans, la Corse dans sa grande partie occidentale a été violemment frappée par une terrible tempête sans précédent, ou nous avons tous pu mesurer son intensité meurtrière et destructrice d'infrastructures, mais aussi prendre conscience à ce moment-là de l'extrême vulnérabilité de notre territoire.

10

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de

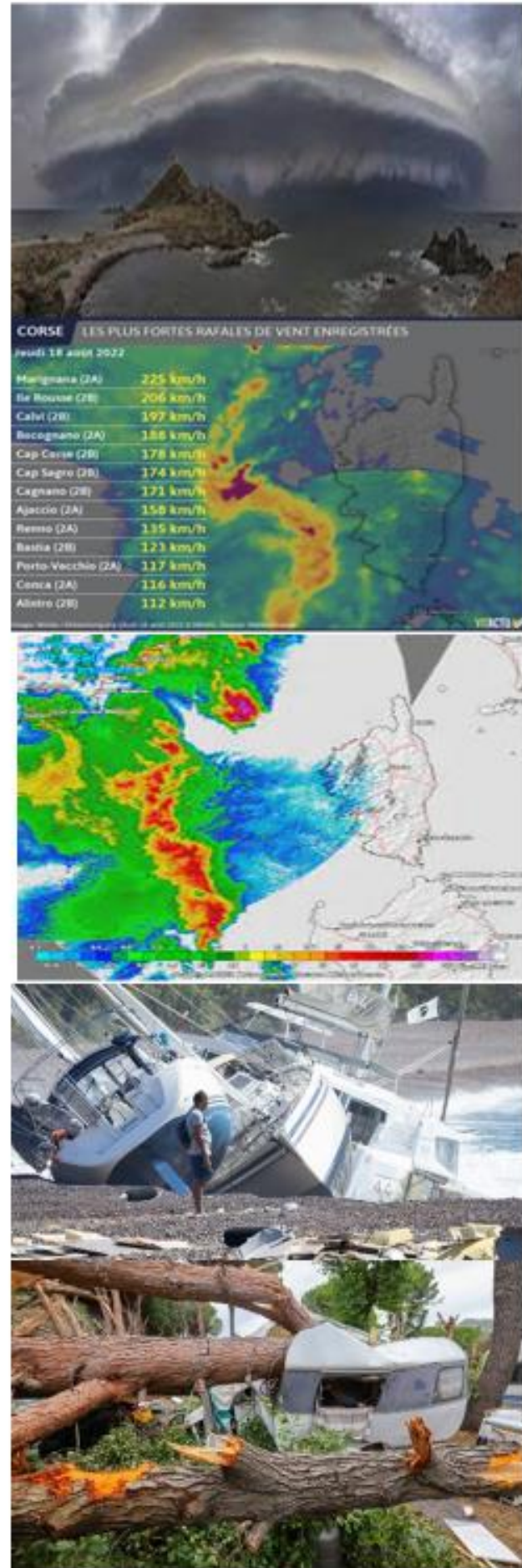
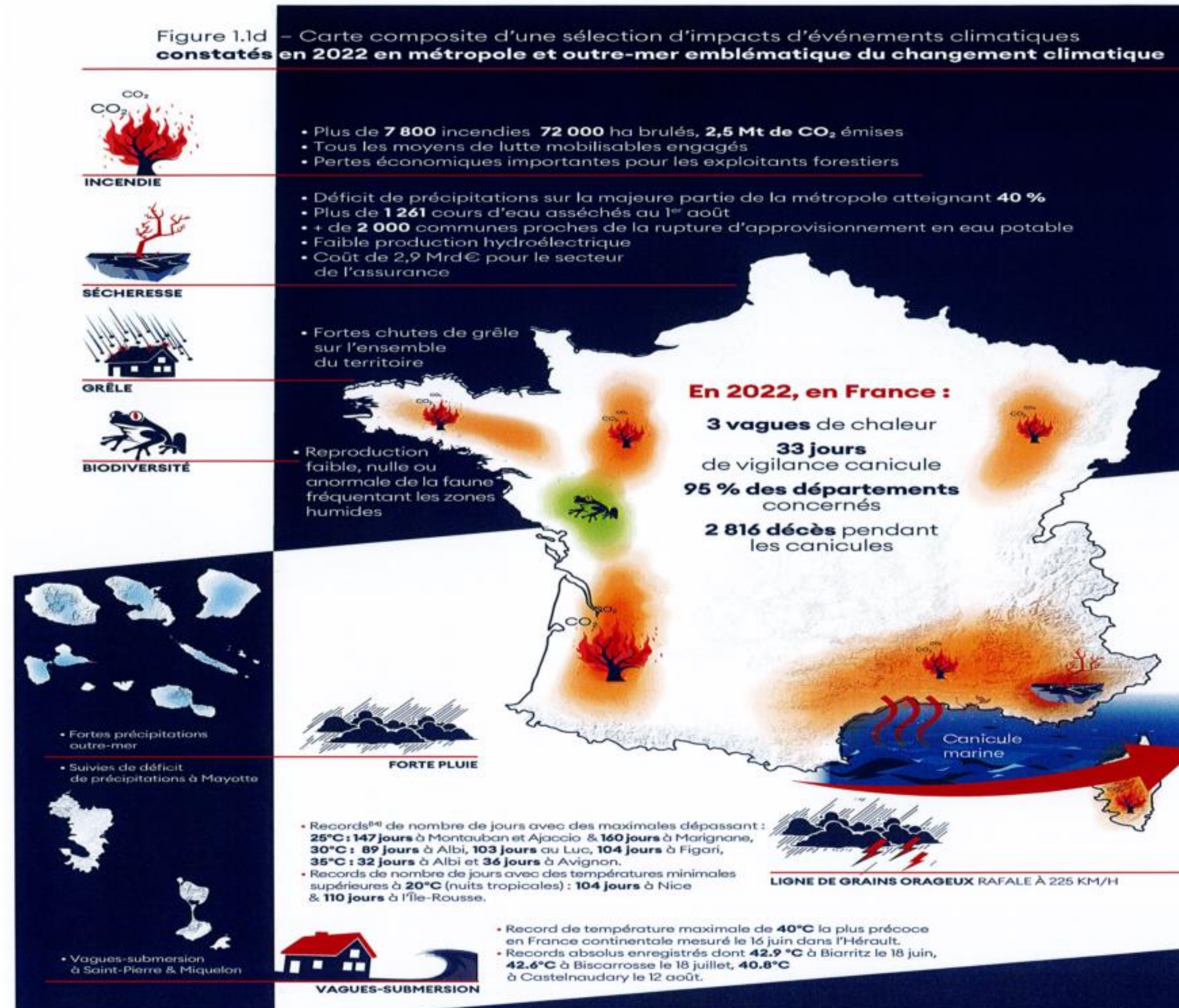


Figure 1.1d - Carte composite d'une sélection d'impacts d'événements climatiques constatés en 2022 en métropole et outre-mer emblématique du changement climatique



III/ L'Assemblée de Corse au cœur des défis, enjeux et conséquences du changement climatique.



COLLECTIVITÉ DE CORSE
RAPPORT N° 2023/0106

ASSEMBLEE DE CORSE

1ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 ET 31 MARS 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

MODIFICA DI U Tavulellu di l'Effectività di a
Cullettività di Corsica
MODIFICATION DE TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE



CULLETTIVITÀ DI CORSICA
ASSEMBLEA DI CORSE

3^{ème} SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2023

20 ET 23 JUIN
N° 2023/0115

MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

DEPOSEE PAR : MME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
OBJET : PRENDRE EN COMPTE DE LA FRONTIERE MARITIME ET VOIX DE LA CORSE DANS LA MISE EN ŒUVRE DU TRAITÉ DE QUADRUPLE ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

MU le Décret n° 2023-68 du 6 février 2023 portant publication du Traité entre la République Française et la République Italienne pour une coopération bilatérale renforcée, signé à Rome le 20 novembre 2021

MU le préambule du Traité qui fait référence à « l'ampleur et la profondeur de l'impact » causant la France et l'Italie, et accède dans l'historique et le géographie » et qui rappelle « leur attachement commun à la Méditerranée, source commune de civilisation et trait d'union entre les peuples d'Occident, d'Europe et d'Afrique »

MU l'article 18 du Traité concernant la coopération transfrontalière qui dispose dans son article 1 que « La frontière terrestre franco-italienne constitue un bassin de vie partagé, et les populations italiennes et françaises partagent un destin commun. Les Parties s'engagent à faciliter le vie quotidienne des habitants de ces territoires. »

En décembre 2019, par l'adoption du cadre de référence pour le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Corse. En effet le lien entre l'ESS et le développement territorial est très fort, elle permet notamment d'obtenir :

- Des territoires résilients sur le plan économique,
- Des territoires innovateurs sur le plan social,
- Des territoires démocratiques sur le plan politique.

En juin 2022, lors de l'adoption du schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN 2021-2027) « SMART-ISULA », plus précisément le livret n°9 pour « une île résiliente »,

En juillet 2022, lors du discours du Président du Conseil Exécutif de Corse, ce dernier avait notamment évoqué les principaux enjeux, ceux du réchauffement climatique, des transitions écologiques et énergétiques, de l'anticipation des crises complexes et de longue durée, pouvant être pour certaines liées directement et/ou indirectement aux activités anthropiques, exerçant une grande influence sur le climat de la planète.

Par ailleurs, le sujet inquiétant des « **dômes de chaleur** » nous préoccupe tous, il est systématiquement abordé par les médias avec la description des effets caniculaires particulièrement intenses sur une grande partie du globe terrestre, favorisant notamment la prolifération d'incendies et d'inondations gigantesques, la fonte de glaciers, l'élévation anormale de la hauteur des océans et des mers, ainsi que l'augmentation de leur température. Ce constat accablant est maintenant scientifiquement prouvé et solidement documenté.

Justement, le groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dans son rapport d'août 2022, confirme et insiste bien sur le fait que « **le dérèglement climatique touche toutes les régions du monde, à un rythme très rapide, il s'intensifie de manière sans précédent** ».

Par ailleurs, les conséquences du réchauffement climatique, ont même été évoquées à Bastia en janvier 2024, lors d'une conférence de Corsica pruspertiva 2050.



En première réponse à cela et dès novembre 2022, l'Assemblée de Corse après en avoir débattu lors d'un rapport d'information, relatif à l'évènement climatique du 18 août survenu la même année, où, après avoir salué la mémoire des disparus, souhaité un prompt rétablissement aux blessés, remercié tous les acteurs opérationnels de la crise en énumérant les interventions réalisées, avait évoqué la genèse des faits, puis concluait par l'ouverture de deux chantiers :

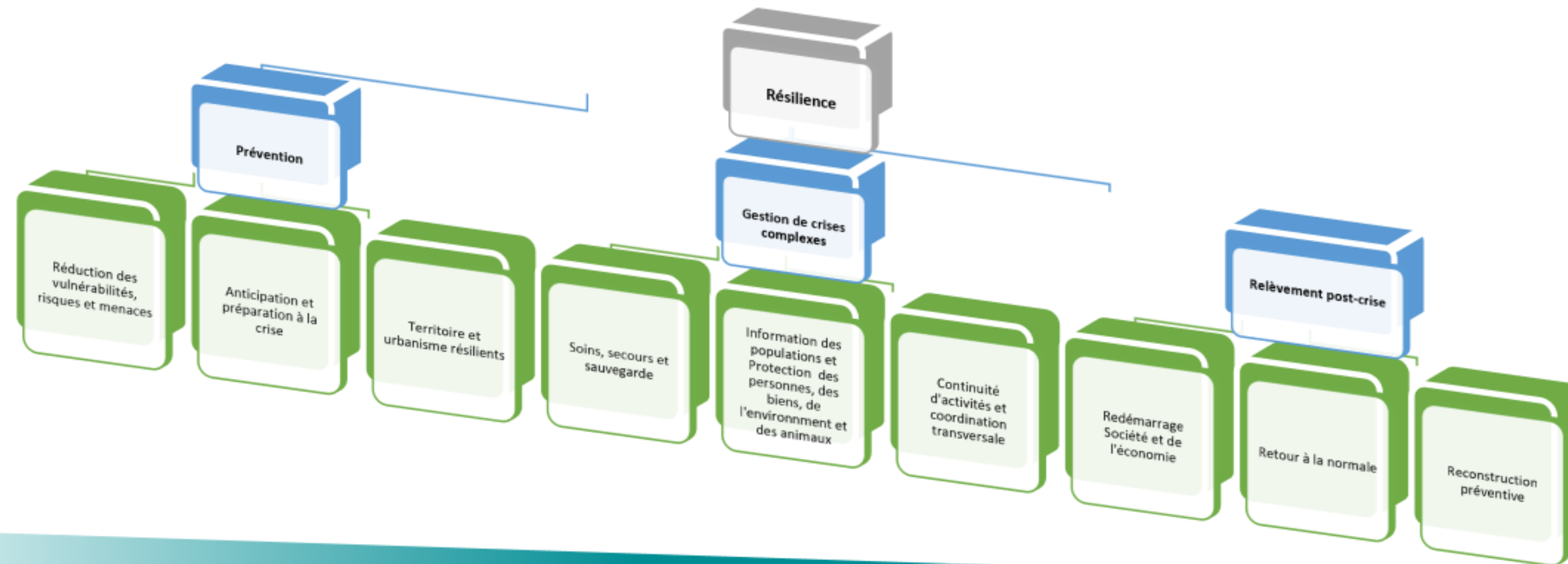
- ✓ **Doter la Collectivité de Corse d'une stratégie globale opérationnelle pour la gestion des crises, afin de mieux anticiper et réagir aux différentes menaces majeures qui pèsent sur notre île et ne manqueront pas de survenir dans les mois et/ou années à venir, sans que leur nature ou leur intensité ne soient totalement prévisibles,**
- ✓ **Intégrer les enjeux et surtout les conséquences du réchauffement climatique dans toutes les politiques publiques de la Collectivité.**

Ces deux orientations politiques, ont été à la base d'une délibération de l'Assemblée de Corse du 31 mars 2023, créant ex-nihilo la mission sécurité et protection civiles et gestion des risques-majeurs (MSPCGRM).

IV/ Une approche multidimensionnelle globale nécessaire à l'obtention d'une résilience territoriale moderne et performante.



Cette conception stratégique globale et transversale, tout en s'inspirant des grands principes de la loi du 22 août 2021, relative aux effets du dérèglement climatique et au renforcement de la résilience, doit notamment permettre la réalisation urgente d'un plan global de continuité d'activité (PCA) aux standards actuels, mais aussi nous imposer l'élaboration d'un Atlas régional des risques, comportant notamment une matrice dynamique d'anticipation et de gestion des principaux risques spécifiques à la Corse conçue avec l'aide de l'intelligence artificielle (IA), mais aussi d'être rapidement doté d'une application et d'un portail numériques spécifiques et robustes.



Cette approche multidimensionnelle globale doit aussi être apte à se projeter dans le cadre d'un statut d'autonomie pour la Corse.

En effet, les problématiques traitées dans ce rapport doivent aussi s'inscrire dans le cadre du processus d'autonomie de la Corse, **afin que les domaines inhérents à la sécurité et protection civiles et de la gestion des crises soient parties intégrantes du processus en cours et cela dès le premier transfert de compétences.**

Aujourd'hui, il s'agit essentiellement de domaines régaliens, pour autant certaines actions sont aussi partagées et relèvent parfois des collectivités territoriales.

Par ailleurs, on peut se poser la question de la légitimité de la Collectivité de Corse, à interagir actuellement dans ce champ de compétences.

COLLECTIVITÉ DE CORSE

RAPPORT
N° 2023/01/056

ASSEMBLÉE DE CORSE

1 ÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2023
REUNION DES 30 ET 31 MARS 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF DE CORSE

MODIFICA DI U TAVULELLU DI L'EFFETTIVI DI A
CULLETTIVITÀ DI CORSICA
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE





PLAN D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
DE LA CORSE



La légitimité juridique permettant à la Collectivité de Corse d'œuvrer elle aussi dans ces domaines, est clairement mentionnée dans certains articles du **code général des collectivités territoriales**, comme celui de l'environnement et enfin celui de la **sécurité intérieure** ou justement :

- Pour le premier l'article **L.4424-9** et suivants, au sujet du plan d'aménagement et de développement durable pour la Corse (**PADDUC**), mentionnent que « Le plan définit une stratégie de développement durable du territoire en fixant les objectifs de la **préservation de l'environnement de l'île** et de son développement économique, social, culturel et touristique, qui garantit l'équilibre territorial ... **Il fixe les orientations fondamentales en matière de protection** et de mise en valeur **du territoire** ... Le plan d'aménagement et de développement durable de Corse **prend en compte les risques naturels, sanitaires et technologiques**. Il doit être **compatible** avec les **objectifs** et les **orientations fondamentales des plans de gestion des risques d'inondation** ... Le représentant de l'Etat porte à la **connaissance du conseil exécutif** les projets d'intérêt général et les opérations d'intérêt national répondant aux conditions fixées aux articles L. 121-9 et L. 121-9-1 du code de l'urbanisme, **ainsi que les plans de prévention des risques** ».



PLAN D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
DE LA CORSE



- ❑ Pour le second l'article **L.125-2**, mentionne que « **toute personne a droit à l'information sur les risques naturels et technologiques auxquels elle est soumise dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui la concernent** », d'où l'impérieuse nécessité d'être **rapidement doté d'une application et d'un portail numériques spécifiques et robustes**.
- ❑ Quant-au troisième l'article **L.112-1**, traite plus spécifiquement de la **répartition des politiques publiques de sécurité et protection civiles entre l'État et les collectivités territoriales**, il précise expressément que **cette stratégie globale** a pour objet la **prévention des risques de toute nature**, qu'elle doit aussi garantir la **continuité de la vie sociale et économique de notre société** « **par la préparation et la mise en œuvre de mesures et moyens appropriés relevant de l'État et des collectivités territoriales et des autres personnes publiques ou privées** ».

Ainsi, au bénéfice du droit mentionné ci-dessus, la **Collectivité de Corse est donc titulaire d'une compétence liée, elle en tire sa légitimité juridique en la matière, elle en est par ailleurs aujourd'hui pionnière**, par l'existence de cette mission qui **constitue une première au niveau des 13 régions métropolitaines**.

La **Collectivité de Corse** est donc titulaire d'une compétence liée, elle en tire sa légitimité juridique en la matière. Il conviendra notamment de prendre en compte la singularité de l'île, qui invite à l'édification d'une architecture spécifique d'appréhension et de gestion des risques-majeurs, tout en y intégrant des dispositifs existants et performants, comme les plans communaux et intercommunaux de sauvegarde.

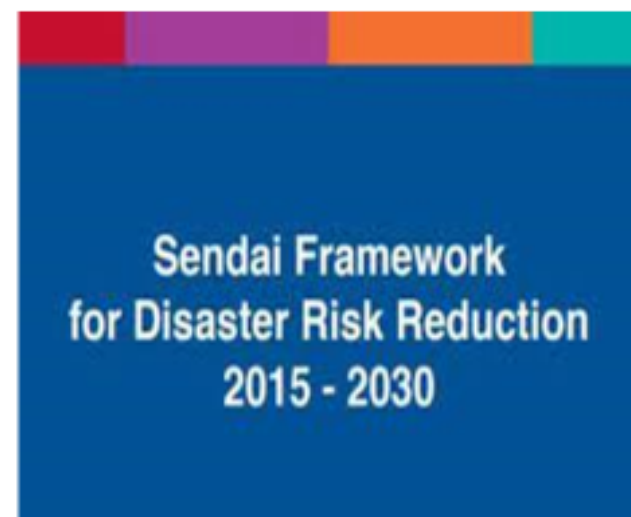
Ce corpus de références propre à la Corse, établi dans le cadre des travaux du comité territorial de protection-civile, devra notamment s'inspirer des conclusions du 6^e rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), il sera aussi complété par une expertise météorologique rétrospective et prospective de terrain spécifique à l'île, permettant de nourrir en actions les trois grands axes suivants :

1. Définir une « stratégie générale de résilience territoriale de protection-civile », intégrant les phénomènes pouvant impacter lourdement et durablement, les territoires, la société, les citoyens et le tissu économique insulaire,
2. Bâtir « une société de vigilance », développer une « culture du risque », tout en impulsant une « dynamique territoriale », elle-même basée sur une politique générale d'information, de sensibilisation et de formation sur les principales vulnérabilités, risques et menaces,
3. Ériger la Corse en « Pôle d'excellence de protection-civile » à partir de coopérations transfrontalières, permettant notamment la création d'une plateforme d'assistance mutuelle et de réponse rapide en cas d'urgence, pouvant intégrer un projet de centre de formation et d'entraînement euro-méditerranéen de protection-civile (CFEEMPC), ouvert à l'international et aux pays de l'arc méditerranéen.

Soutenu par



avec l'appui du



Aussi, notre projet stratégique insulaire de résilience territoriale, dans le cadre d'une société de la vigilance et de culture du risque, tout en bâtissant un Pôle d'excellence de protection-civile, ouvert à l'international et aux coopérations transfrontalières, répond parfaitement aux grands principes et priorités de Hyogo et Sandai.

VI/ La projection d'un chronogramme d'actions, fil conducteur utile à la concrétisation d'une légitime et nécessaire ambition pour la Corse.

Déploiement
des 3 grands
axes
principaux.
2024-2027

- Axe n°1 : Définir une stratégie générale de résilience territoriale de protection-civile,
- Axe n°2 : Bâtir une société de vigilance, développer une culture du risque et impulser une dynamique territoriale,
- Axe n°3 : Eriger la Corse en un Pôle d'excellence de Protection-civile.

Réalisation
d'un Atlas
2024

- Inventaire des aléas, vulnérabilités, risques et menaces, des connus aux émergents.
- prévision de leurs évolutions et conséquences aux horizons 2030-2060, détermination de mesures stratégiques et programmatiques destinées à leur mitigation.

Elaboration
d'une matrice
dynamique et
spécifique à la
Corse.
2024-2025

- Permettant la modélisation de l'anticipation des vulnérabilités, les prévisions météorologiques,
- La mesure en temps réel des risques et menaces,
- La mitigation des vulnérabilités, risques et menaces.

Le **chronogramme** détaillé explicitant les principales actions à entreprendre sur la **temporalité 2024-2027**, sous l'autorité du Président du Conseil Exécutif de Corse, doit permettre notamment en :

A partir de 2024 :

- ✓ D'installer le « comité territorial de protection-civile » au sein de la Chambre des Territoires,
- ✓ De constituer une « Task-Force transversale » au sein de la Collectivité de Corse, à partir d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) spécifique à la mission, permettant notamment la conduite des projets à l'international,
- ✓ D'adhérer au centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA),
- ✓ De lancer la réalisation d'un plan de continuité d'activité (PCA) et d'un atlas régional et numérique des aléas, des vulnérabilités, des risques et menaces des connus aux émergents, prévoyant les évolutions et conséquences aux horizons 2030-2060. Cet Atlas doit pouvoir être utile dans le cadre de la révision du PADDUC et ainsi permettre l'intégration dans ce document des principaux risques et conséquences du réchauffement climatique.
- ✓ De réaliser une application et un portail numériques spécifiques « CORSICA-RISK », pour ce dernier il devra être en totale interconnexion avec le système d'information géographique (SIG) de la Collectivité de Corse,



Centre d'études et d'expertise
sur les risques, l'environnement,
la mobilité et l'aménagement



La projection d'un chronogramme d'actions, fil conducteur utile à la concrétisation d'une légitime et nécessaire ambition pour la Corse.



A partir de 2024 :

- ✓ De désigner des référents en interne à la Collectivité de Corse dans les domaines « du changement climatique, des risques-majeurs et cyber-risques » au sein des services et organismes satellites de la Collectivité de Corse et de proposer à chaque intercommunalité d'en faire de même,
- ✓ De lancer au profit de la jeunesse et des scolaires une campagne de sensibilisation sur les risques-majeurs, avec par exemples comme vectorisation pédagogique, la réalisation d'une bande dessinée « **figuretta nanta i risichi maiò in Corsica** », ainsi que la confection d'une pièce de théâtre sur le même sujet « **pezza di teatru nanta i risichi maiò in Corsica** »,
- ✓ Etablir les contacts bilatéraux et/ou multinationaux y compris de terrain avec l'Europe, l'Etat, le comité européen des régions (CdR) et l'assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ALERM), l'Union pour la Méditerranée (UpM),

En 2025 :

- ✓ **D'organiser les assises des risques-majeurs en Corse pour le 300^e anniversaire de la naissance de Pasquale Paoli**, de construire une animation mobile de sensibilisation aux risques-majeurs avec le « **Giru di Corsica di a resilienza di pettu a i risichi maiò** ». D'impulser une dynamique de protection des entreprises et d'intelligence économique, notamment dans le cadre de la Cybersécurité,
- ✓ **en Corse le prologue ou une étape du Résilience Tour en Corse**, continuer à organiser en octobre la journée nationale de la résilience (JNR), en collaboration avec les territoires avec une ouverture à l'international et un focus sur la coopération transfrontalière au sein de l'espace euro-méditerranéen,



Entre 2024 et 2025 :

- ✓ **De procéder à l'élaboration d'une matrice dynamique spécifique à la Corse**, comme à l'établissement des documents intercommunaux sur les risques-majeurs des 6 intercommunalités pilotes,
- ✓ **D'opérer dans le cadre du plan de continuité d'activité (PCA), propre à la collectivité de Corse**, la structuration d'un centre opérationnel territorial, constitué de deux salles opérationnelles reliées entre-elles (**Aiacciu et Bastia**), éventuellement interconnectées aussi avec les autres principaux centres de commandement et de coordination,

Entre 2025 et 2027 :

- ✓ **De programmer une série d'exercices de gestion de crises complexes et de longue durée**, dont le premier doit impérativement relever de la thématique spécifique de la cybersécurité, pour les suivants ils pourront traiter en fonction d'une priorisation des thèmes comme par exemples : encombrements routiers liés à de fortes intempéries, événements naturels, technologiques et sanitaires, pouvant fortement contrarier la société insulaire son économie, ses infrastructures vitales, mais aussi venir impacter lourdement le fonctionnement des institutions publiques et privées,
- ✓ **De réaliser progressivement la déclinaison de notre stratégie générale et de ses trois grands axes principaux, constitutifs d'une résilience territoriale moderne et performante**, notamment à partir d'une « **dynamique territoriale de résilience expérimentale** », avec la désignation de 6 intercommunalités pilotes (**CAPA, CAB, Communauté des communes centre-Corse, communauté des communes d'Alta-Rocca, Castagniccia-Casinca et Sud-Corse**).



VII/ En conclusions, il sera demandé à l'Assemblée de Corse :

- ❖ **De valider le projet stratégique de résilience territoriale, permettant ainsi de doter la Collectivité de Corse d'une stratégie globale opérationnelle pour la gestion des crises, d'intégrer aussi les enjeux et les conséquences du réchauffement climatique dans toutes les politiques publiques de la Collectivité à partir du déploiement :**
 - 1) **D'une « stratégie générale de résilience territoriale de protection-civile »,**
 - 2) **D'une « une société de vigilance », tout en développant une « culture du risque » et en impulsant une « dynamique territoriale »,**
 - 3) **D'un « Pôle d'excellence de protection-civile ».**
- ❖ **D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse, à mettre en œuvre au titre de cette stratégie générale de résilience territoriale, les actions mentionnées dans le chronogramme sur la temporalité 2024-2027,**
- ❖ **D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse, à signer tous les actes afférents au déploiement de la stratégie générale de résilience territoriale, ainsi qu'à la mise en œuvre des actions associées sur la temporalité 2024-2027,**
- ❖ **De solliciter dans le cadre du processus d'autonomie en cours de négociation avec l'Etat, l'élaboration d'un nouveau modèle de gouvernance, incluant notamment un transfert progressif d'une compétence partagée ou pas, dans tous les domaines de la sécurité et protection-civiles et de la gestion des risques-majeurs.**

Soutenu par



avec l'appui du



Merci de votre Attention

Vi Ringraziau



TABLE 1

Retour d'expérience : préparation et résilience des collectivités

M. Jean-Yves FORT

Adjoint au Maire, Délégué aux Affaires de Sécurité, de Prévention, de la Délinquance et aux Affaires de Défense, Mairie de Draguignan



Soutenu par



avec l'appui du



« L'épreuve ne tourne jamais vers nous

Le visage que nous attendions.. » !

François Mauriac

Le Var en plein chaos

27 Morts



15 Juin 2010

- 26 hélicoptères engagés, dont 11 de nuitdès le 15/06.

- 2450 personnes extraites, dont 1100 sauvetages au sol et 1350 sauvetages aériens.

- 300 personnes ont ainsi évité une mort certaine....

Les pluies et la brusque montée des eaux dans l'arrière-pays varois ont provoqué la mort d'au moins vingt personnes. Les dégâts sont considérables et plusieurs milliers de personnes sont sinistrées.

PAGES 4 À 7

Quel retour d'expérience de cette catastrophe?



...Plus d'1 milliards de dégâts...

« la cause directe de la tragédie humaine des 15 et 16 juin 2010 [...] a souvent été liée à la présence de nombreuses personnes hors de leur domicile, effectuant en fin d'après midi ou en soirée à pied ou en véhicule leurs trajets quotidiens au moment où la montée très soudaine et rapide des eaux les a surprises.

Plusieurs des personnes décédées à leur domicile semblent avoir péri en s'efforçant de préserver leur véhicule »^{4...}

L'accumulation récente de ces situations de crises endogènes et exogènes à notre pays, doit nous conduire à mieux anticiper les principaux défis auxquels nous allons être confrontés !



La connaissance du cycle de Crise

Détermine la capacité de résilience d'une organisation !

- **P1 Précurseur** :
signes avant-coureurs ou facteurs de risque observés.
- **P2 Déclenchement** :
série d'événements qui ont un impact significatif sur
les personnes, les organisations ou la société.
- **P3 Escalade** :
les efforts pour résoudre la crise sont intensifiés.
- **P4 Résolution** :
et retour à la normale.. EtRETEX!



La sécurité est un secteur multiforme !

Quelle anticipation pour la gestion de Crise ?

(méthodologie, outils, formation, entraînement...)

1/ Connaître les Aléas :

Exemple les crues (embâcles ou effet de siphon),_les feux de surface,...tuerie de masse...

2/Connaître les enjeux :

Vulnérabilité de la population, risque d'isolement, enjeu matériel et économique, enjeu environnemental (pollution ou un accident technologique).

3/ Prendre les mesures préventives nécessaires :

Maîtrise de l'urbanisation (PPRI), (PLU),

Information préventive (DICRiM), alerte de la population en cas de risque (Fr Alerte ?),

La mise en place de **systèmes de vigilance**,

La **protection**, par l'entretien, ZEC, sous-bois, l'application des OLD, etc.

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



Formation / entraînement / Gestion de crise

LES SUPPORTS

Eco-système Orange du HCFDC :

- Modernisation de l'alerte et de l'information
- Aider la commune à faire face
- démarche de résilience de la commune
- Solidarité intercommunale

Vidéo Surveillance 2

LES PROCESS

PCS, DICRIM, PPRI

LES MOYENS

Conventions Procureur, CLSPD,

LES HOMMES

Coordination PN-PM, Réserve communale de Sécurité Civile
Voisins Vigilants

EXPLOITATION

MODERNISATION

CONSOLIDATION

REORGANISATION

2018

2017

2016

Vidéo Surveillance 1

BOUCLIER Sécurité

Connaitre les risques

Un risque majeur est caractérisé par sa fréquence exceptionnelle et par sa gravité.

L'indispensable Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Il Informe la population de manière très complète des risques majeurs existants sur leur commune et des consignes à respecter pour assurer leur sécurité.

Le PCS définit des modes d'organisation et des outils techniques.

La finalité est de façonner la résilience collective et individuelle afin de mieux surmonter les situations à risque en général et celles à cinétique rapide en particulier.



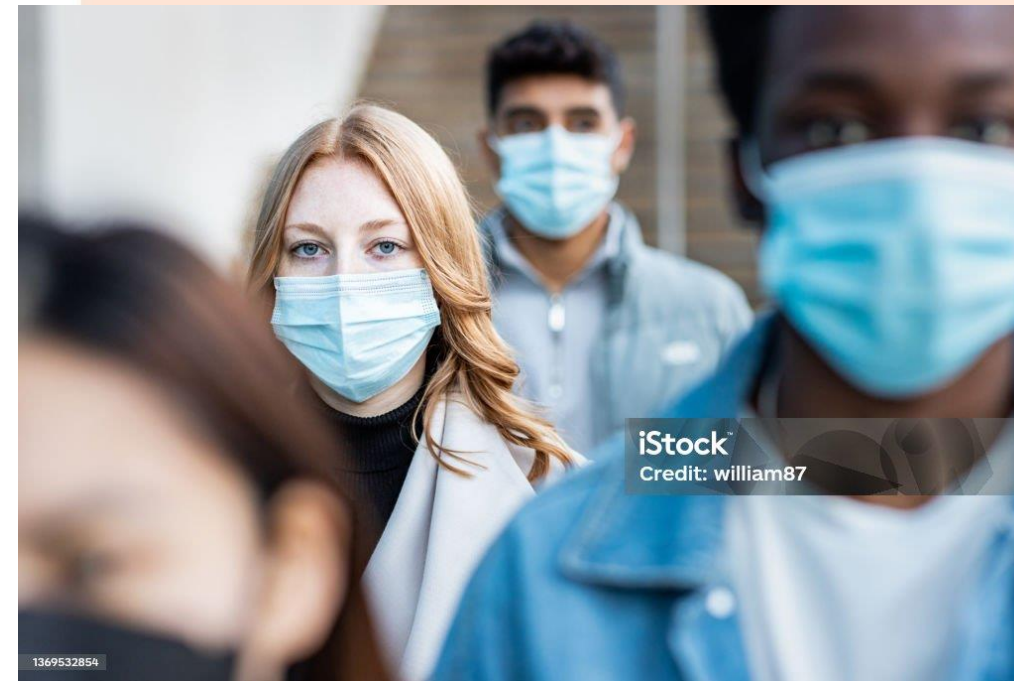
La loi dite « Matras » n°2021-1520 du 25 novembre 2021 vise à consolider notre modèle de sécurité civile, en rendant obligatoire DICRIM et PCS (pour les communes comportant au moins un risque....).....

**Aujourd'hui, seulement 79 / 153 communes du VAR ont un PCS ...
et 45 DICRIM n'ont toujours pas été réalisés.....?**
(source dossier départemental sur les risques majeurs dans le Var).
54PCS/153 et 66 DICRIM/153....

Le PCS doit être mis à jour des risques nouveaux et de leur gestion....



Sans oublier d'Organiser le travail en mode dégradé



Ce qui nécessite d'y avoir réfléchi avant et d'avoir mis en place un **Plan de Continuité d'Activité** à appliquer en temps de crise.

Les 3 principes :

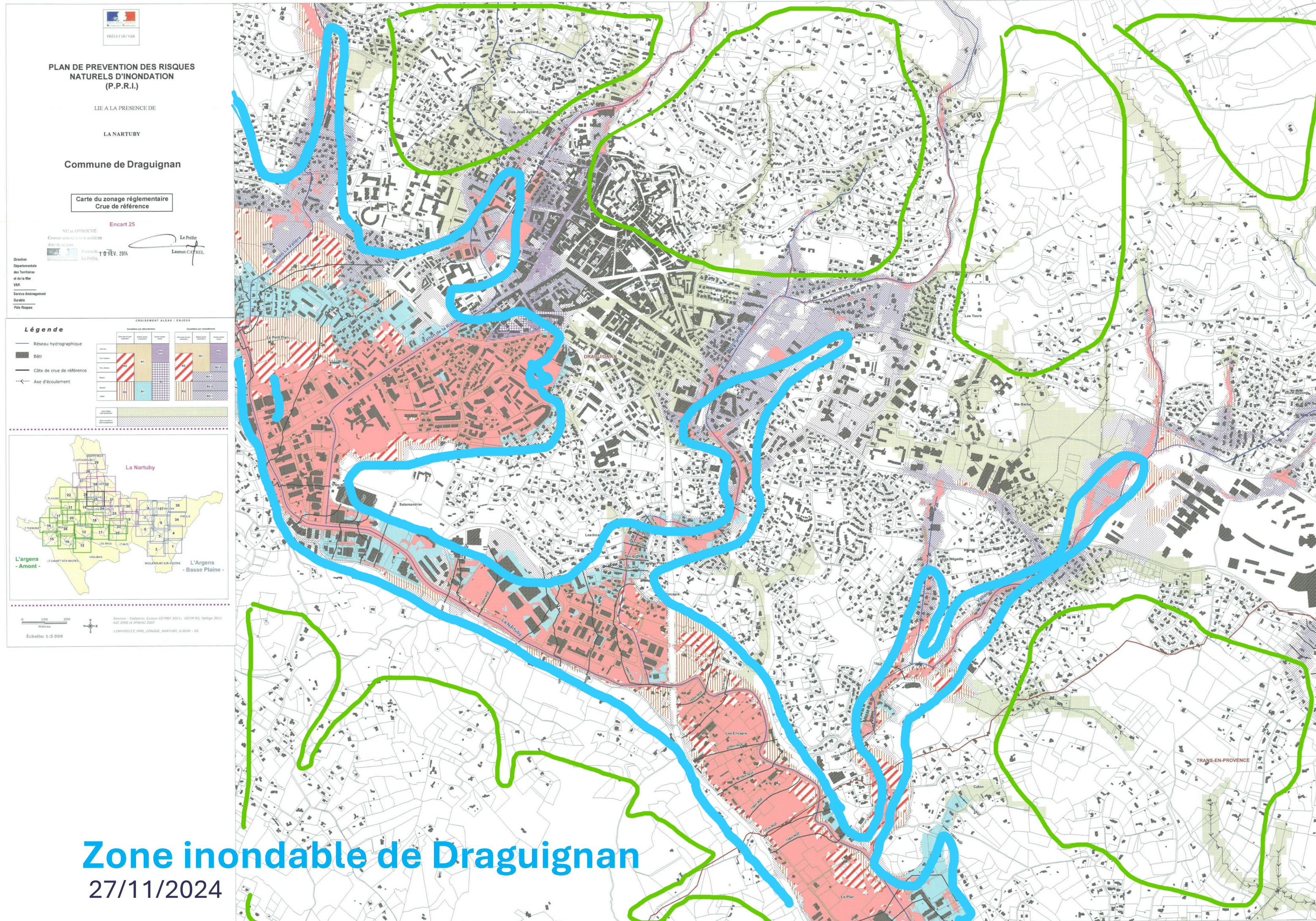
1. **La robustesse** : ne pas casser et mettre en danger l'opération en cours et la survie des victimes ;
2. **La redondance**, ou capacité d'avoir des solutions de rechange ;
3. **La capacité de fonctionner** en mode très dégradé.

Les niveaux de prévention et de préparation face à des crises aux conséquences parfois dramatiques, **doivent assurément être renforcés et améliorés...**

Il faut renforcer les moyens de communication et d'aides à la décision =

- Système d'appels groupés (réseaux, SMS, WhatsApp),
 - **Téléphone satellite**, Fr alerte, etc...),
 - Microphone de la ville,
 - Véhicules de la PM équipés de publiphone,
 - Personnels des CCFF/RCSC/volontaires
 - Relais de quartier (**voisins vigilants**),
 - Signal national d'alerte (SNA),
 - Radio France Bleu (103,5 FM),
 - Réseaux sociaux de la ville et information,
 - Panneaux dynamiques (parkings et entrées de ville),
- Et surtout :
- Site web : WIKIPredict, Vigiescrues, météo-ciel, etc.

Exemple et ordre de grandeur : les inondations....



Capacité du lit de la rivière = 45 m³/seconde
Station Vigie crue de Draguignan....

Puis débordement....

10 juin 2010 = **440 m³/seconde**
Soit 5,8 m de hauteur d'eau

06 novembre 2011 = **132 m³/seconde**
soit 2,74 m de hauteur d'eau

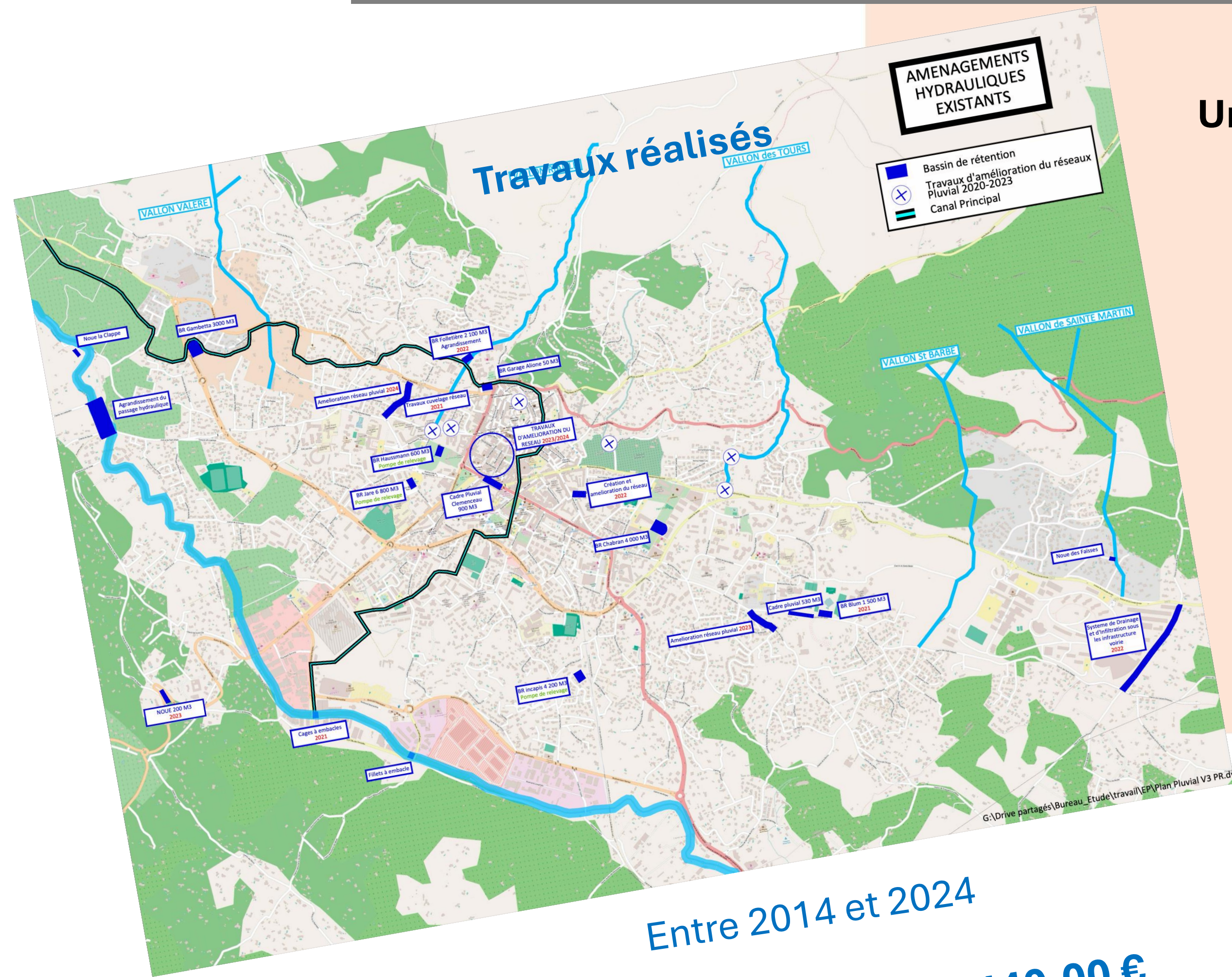
23 novembre 2019 = **177 m³/seconde**

Zone inondable de Draguignan

27/11/2024

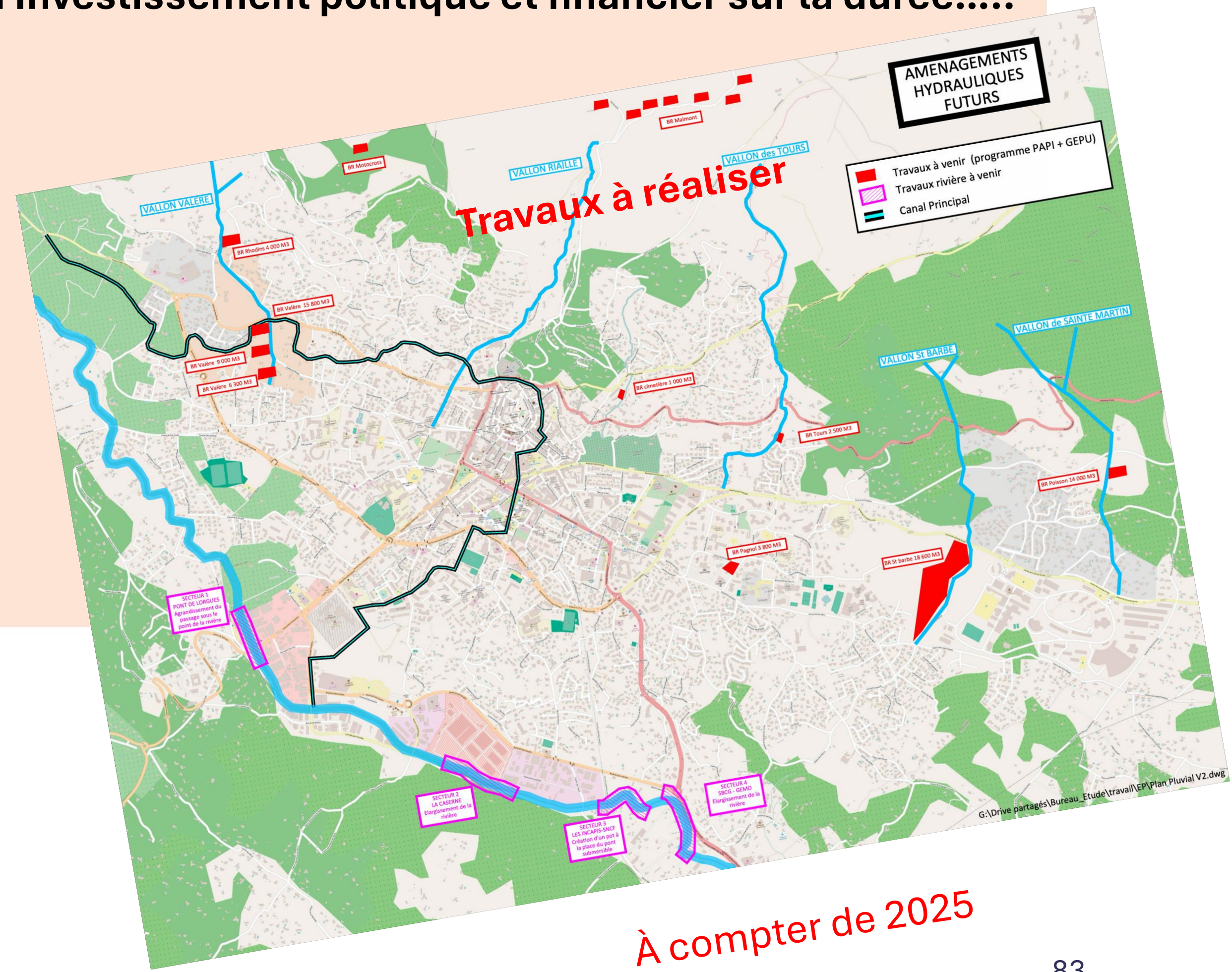
Quels coûts ? Quels délais? Pour la ville

Un Investissement politique et financier sur la durée.....



Entre 2014 et 2024

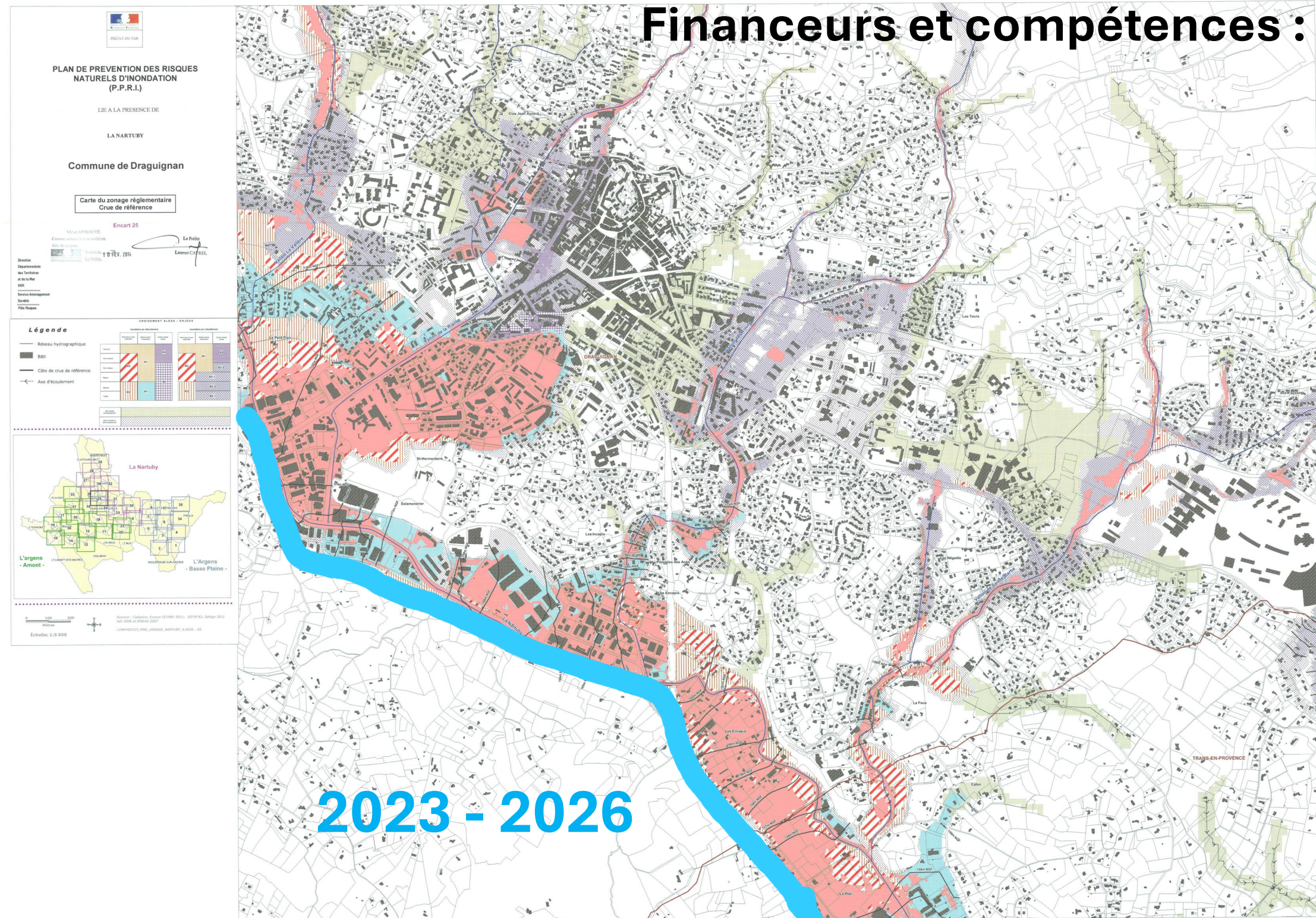
Soit 10 ans et **3.094.440,00 €**



À compter de 2025

Quels coûts ? Quels délais? Pour l'état et les collectivités territoriales...

Financeurs et compétences :



16 ans pour passer de 45 m³ à 180 m³...

33 M€

- GEMPI action 52B du PAPI programme d'action de la Ville de Draguignan en matière de lutte contre le ruissellement.

La Ville paie 100% puis 50% subvention ETAT et 50% remboursement DPVa....

- GEPU : Gestion des eaux pluviales en zone urbaine.
La compétence Agglomération avec convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la Ville.

La Ville paie 100%, puis, remboursement 100% de DPVa. ...

- Fonds Barnier:

la Ville paie puis subvention à 100% de Etat....

- 4 kms de cours d'eau à restaurer, 11 ponts et 1 barrage à construire;

- mise hors d'eau de : 152 habitations, 12 Ha agricoles, 244 activités économiques et 24 kms de route.

Quelle Contribution du Haut Comité Français pour la Résilience Nationale ?



Développement de la résilience des organisations, en termes de préparation, d'entraînement, de capacités de gestion de crise et post-crise et de continuité d'activité.

Pour les communes, le HCFRN propose un diagnostic complet et l'attribution d'un label.



La paix ?

Détail de l'Allégorie des effets du bon et du mauvais gouvernement en ville et à la campagne.....

Ambrogio Lorenzetti, Sienne 1338

Le pouls d'une ville (civitas) se prend aux portes de l'enceinte, la « securitas » (la tranquillité qui assure liberté de circuler et d'échanger) est l'effet « primordial » du bon gouvernement.

Alors que Timor (la peur) régit l'entrée dans la ville du côté des effets du mauvais gouvernement.....

TABLE 1

Retour d'expérience : préparation et résilience des collectivités

M. Thomas DUBIEZ

Responsable de la Mission Sécurité Civile, Pôle des Sécurités et de la Tranquillité Publique, Ville et Métropole de Montpellier

Soutenu par



avec l'appui du



CONFÉRENCE « RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS »

LE TERRITOIRE



- Ce territoire est situé dans la plaine du bas Languedoc, entre littoral et contreforts des Cévennes, au sein de la zone méditerranéenne - considérée comme un « hotspot » du changement climatique
- Montpellier Méditerranée Métropole a été créée au 1^{er} janvier 2015
- Une administration rassemblée
- La mission Sécurité Civile (Pôle des Sécurités et Tranquillité Publique) porte les questions de prévention des risques majeurs et de la gestion des crises (mutualisée Ville & Métropole depuis la fin 2022)
- Montpellier a vécu une succession d'événements et de crises depuis plusieurs années (incendie d'habitation collective, pluie-inondation, feu de forêt, canicule, vent violent, neige & verglas, pandémie Covid-19, accueil de réfugiés ukrainiens, délestage électrique programmé, émeute urbaine...)



La Métropole : 31 communes, 6 territoires, 3 bassins versants, et près de 507 000 habitants (au 1^{er} janvier 2024)-



8 000 agents au sein de l'administration rassemblée, regroupés autour de 20 pôles et 3 grandes thématiques



Plus de 20 risques et menaces majeurs sur le territoire, avec des aléas en enjeux variables selon la commune

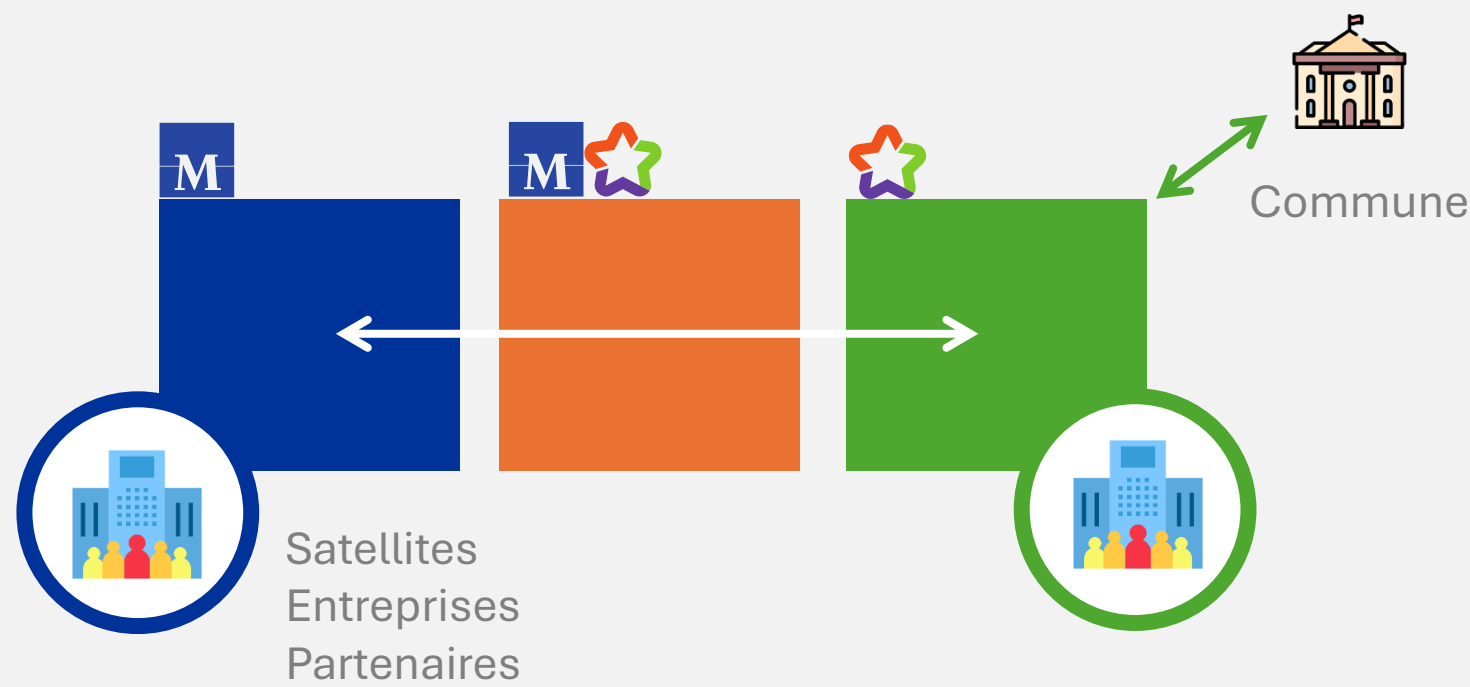


Montpellier : 60 événements en 2023, avec 9 activation du PCS, 10 cellules anticipation, 7 cellule de crise, 1 ouverture PCC...)

STRATEGIE



2 collectivités, 3 fonctions :



Connaissance du risque (ex : ruissellement pluvial)

Réduction de la vulnérabilité (ex : GEMAPI, OLD...)

Développement de la culture du risque (ex : conférence de presse, village prévention des risques, actions aller vers, plan de communication préventive...)

Veille et surveillance (sur un ensemble de risques naturels et sanitaires)



PRÉPARATION ET PLANIFICATION DE GESTION DE CRISE



Outils / leviers :

- Réglementation (Sécurité Civile, Directive NIS 2, environnement, forestier...)
- Stratégie Nationale de la Résilience
- Livret blanc de la sécurité intérieure
- AXA Future Risks Report 2024
- PCAETs (Rendre le territoire résilient aux risques, assurer la protection des populations et réduire le coût des dommages en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux)
- PLUi-CLIMAT
- Plan d'administration (une administration efficiente, innovante et responsable)



Travail collaboratif, mais chaque pôle est responsable de son organisation selon ses compétences, en articulation avec le dispositif de gestion de crise de la collectivité et selon les enjeux métiers (ex : éducation nationale)



Approche multirisque, avec l'appréciation des crises multiformes, temps court / long, interrelation entre les risques, effets dominos, l'exceptionnel / hors cadre



Approche capacitaire, pour gérer un ensemble de situations, et dont les 72 premières heures semblent les plus « critiques »

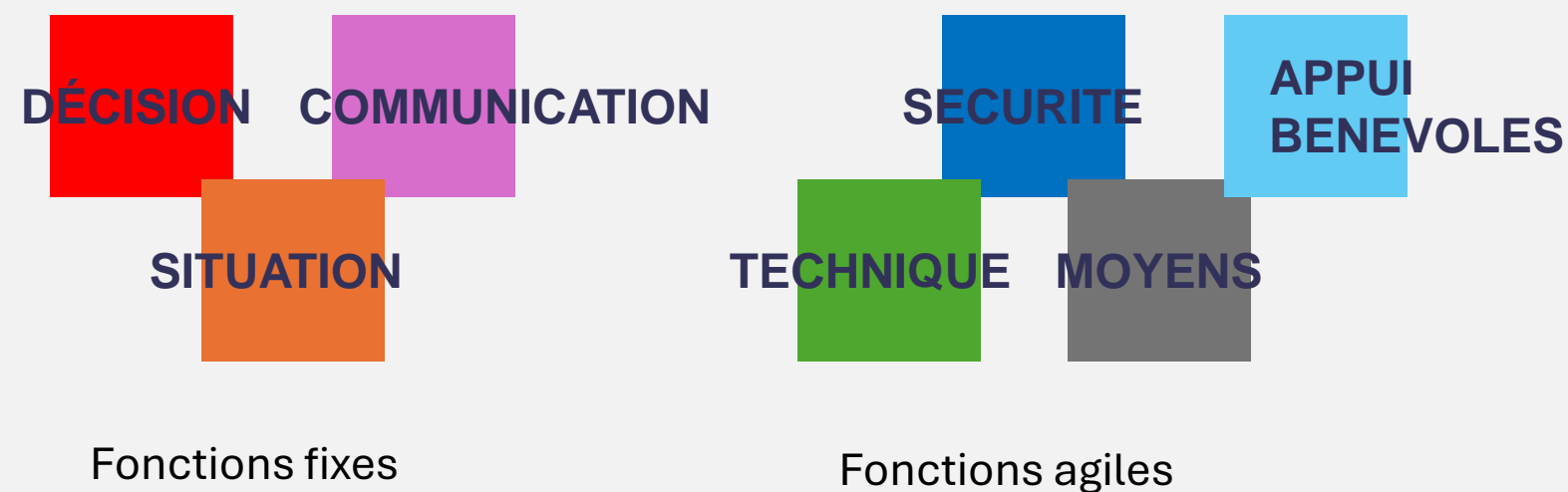


Une collectivité apprenante, avec des temps d'acculturation, formations, exercices et retours d'expériences

PLANIFICATION



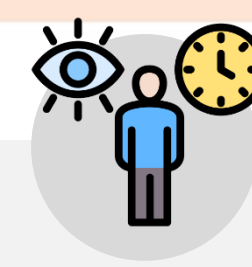
Une cellule de crise stratégique (mutualisée), adaptée à la nature et l'importance de l'événement



Gouvernance de la gestion de crise, entre l'administration et le **politique** - selon les heures ouvrées, non ouvrées - la temporalité - durée de la crise



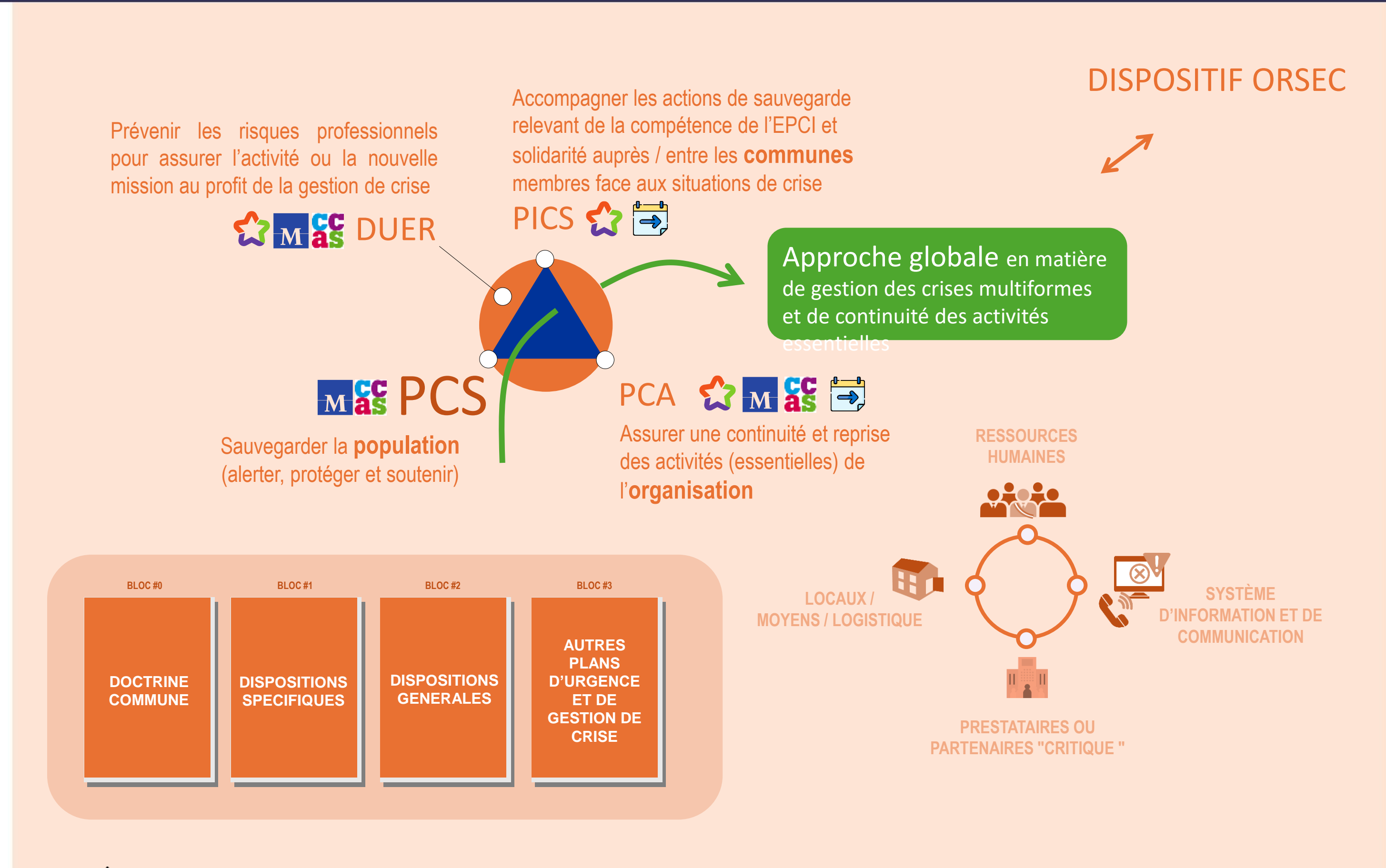
Une porte d'entrée unique des alertes pour la Ville centre (sinon, par bloc de compétence)



Anticipation de la réponse, selon la veille, et en appréciant les incertitudes (principe de précaution)



Un plan opérationnel (accessible, graphique, plusieurs niveaux de lecture, format papier et numérique, cartographie, prévu pour être mise à jour dans la durée...)



MOYENS



Une salle de crise communale - allant vers la dimension métropolitaine (le distanciel - visio également employé en période d'événement)



Hôtel des
sécurités
(2028)

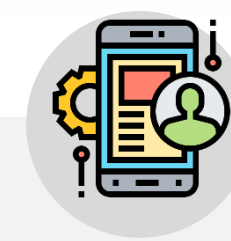
- Une organisation rassemblée avec un cycle de travail qui peut s'étendre au-delà des heures ouvrées (selon les besoins).
- Une RCSC sur Montpellier depuis 2021 (66 bénévoles), avec des premières relations entre d'autres réserves et CCFF à disposition des communes de la Métropole.
- Des agents volontaires pour appuyer le PC Communal.
- Marché public organisé pour l'opérationnel, avec une AASC et un ensemble d'entreprises adjudicataires déployés en période d'événement. Des moyens Ville & Métropole peuvent être mis à disposition.



Un dispositif d'urgence et d'astreinte structuré, considérant les 3D : stratégique, tactique, et l'opérationnel terrain. Posture sur l'E.N.T.R.A.I.D.E. au niveau de l'astreinte SECURITE CIVILE.



Des moyens de veille et d'alerte (PREDICT Services, Météo France, vidéoprotection, capteurs crues, Téléalerte, FR Alert, sirène SAIP...)



Applicatif collaboratif pour la gestion partagée des informations, main courante, et avec des enjeux d'interopérabilité entre les outils et le partage de données



Matériels d'urgence, prêt à l'emploi (lot d'accueil et d'hébergement, véhicule 4x4, éclairage, sanitaire, repas sec, ...)

PAUSE DÉJEUNER

Reprise à 14h00



Soutenu par



avec l'appui du



CONFÉRENCE « RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS »

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire de satisfaction via le QR CODE

(disponible sur vos programmes) :



Soutenu par



avec l'appui du



Table ronde n°2

La résilience, l'affaire de tous : présentation de solutions de résilience



❖ Initiatives d'accompagnement des collectivités pour renforcer la résilience des territoires face aux risques majeurs

- Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC, Directrice générale, AFPCNT ;

❖ Programmes et labels dédiés à la résilience des collectivités et des entreprises

- Mme Claire MENON, Responsable du collège des collectivités territoriales, des labels, certifications et projets européens, HCFRN ;

❖ Programmes de préparation des entreprises et des activités agricoles face aux risques majeurs

- Mme Sandra DECELLE-LAMOTHE, Présidente de l'Association RÉSILIANCES ;

❖ Actions en soutien aux communes et EPCI

- M. Gilles PIROUX, Vice-Président de l'Institut des Risques Majeurs



Soutenu par



avec l'appui du



TABLE 2
*Initiatives d'accompagnement pour renforcer
la résilience des territoires face aux risques
majeurs*

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

Directrice générale de l'Association Française pour la
Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques



Soutenu par



avec l'appui du





**Association nationale loi 1901
25 ans en 2025**

**Président : Christian KERT
Vice-présidence : Anne-Marie LEVRAUT**

200 membres

Réseau de réseaux

Reconnue d'intérêt général

Les 5 priorités

Contribuer...

à faire du 13 octobre un rendez-vous incontournable en matière de prévention des risques naturels et technologiques.

Travailler...

sur la résilience des territoires, des populations et des organisations.

Mobiliser et animer...

le réseau ultramarin.

Favoriser...

la montée en compétences des acteurs impliqués.

Poursuivre...

les réflexions de fond et développer les partenariats nationaux et internationaux.

La résilience est une notion qui fait parler d'elle, mais ses contours restent flous et son champ d'application restreint

Soutenu par



avec l'appui du



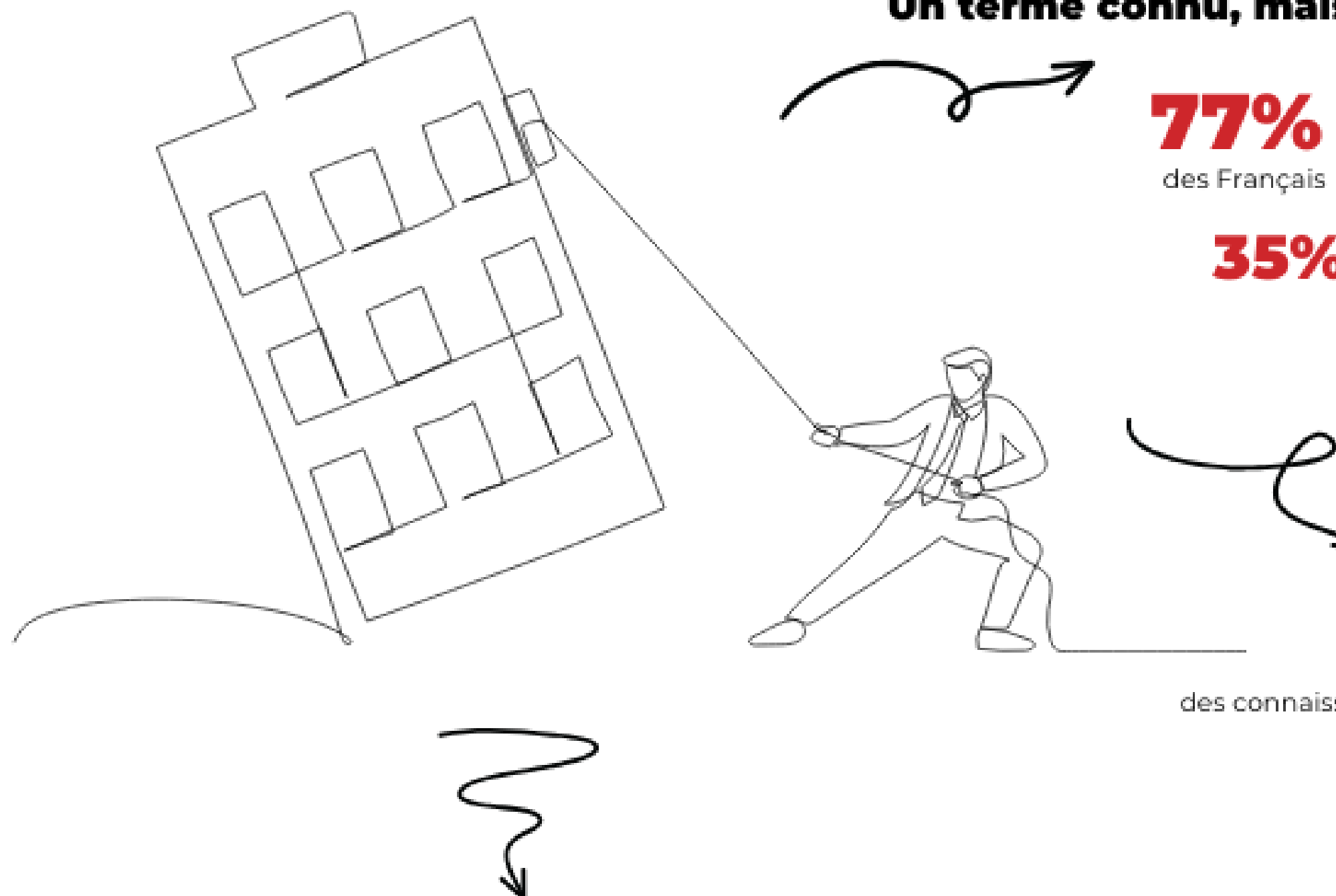
AFPCNT-IFOP

Objectif :

étudier la connaissance et l'appropriation de la notion de résilience par les citoyens français

Échantillon : 2500 personnes (métropole + outre-mer)

Un terme connu, mais assez peu maîtrisé...



77%
des Français
35%

ont déjà entendu parler du terme de résilience...
...savent précisément ce dont il s'agit

... aux représentations positives...

44%
des connaisseurs du terme l'associent à...
l'adaptation

28%
porteur d'espoir

9%
anxiogène

...et le plus souvent associé à la sphère intime.

1 Aux yeux des connaisseurs, la résilience s'exprime le plus souvent à l'échelle de l'individu (57%) et moins au niveau collectif - que ce soit au plan local (23%), national (31%) ou international (25%).

2 Psychologie et santé étant les 2 domaines par lesquels les Français ont entendu parler de la résilience pour la 1ère fois (respectivement 31% et 23%) et alors que les risques naturels comme technologiques sont peu évoqués (10% et 4%).



Soutenu par



Ifop pour l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT), mené dans le cadre du projet associatif skarabée et avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Enquête menée en juillet 2023, auprès d'un échantillon de 2575 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (dont 174 personnes dans les DROM-COM) et réalisée par questionnaire auto-administré en ligne. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas.

La résilience : une qualité indispensable dans le contexte des risques et menaces

92%

des Français

partagent l'idée que faire preuve de résilience est une qualité importante pour les individus afin de se relever d'une catastrophe naturelle ou technologique ou de l'effet d'une menace.



Dans le contexte des risques et menaces....

1

Etre résilient c'est aussi prévenir et anticiper

48% des Français estiment qu'être résilient c'est aussi agir avant la catastrophe

2

Actions à mener en priorité pour renforcer la résilience



43% Eduquer les jeunes à la résilience



41% Revoir l'organisation des habitats

3

Près de la moitié des Français s'estiment acteur de la résilience

(40% en métropole et 66% en outre-mer)



Ifop pour l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques (AFPCNT), mené dans le cadre du projet associatif skarabée et avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Enquête menée en juillet 2023, auprès d'un échantillon de 2575 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (dont 174 personnes dans les DROM-COM) et réalisée par questionnaire auto-administré en ligne. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas.

Rôle du tissu associatif

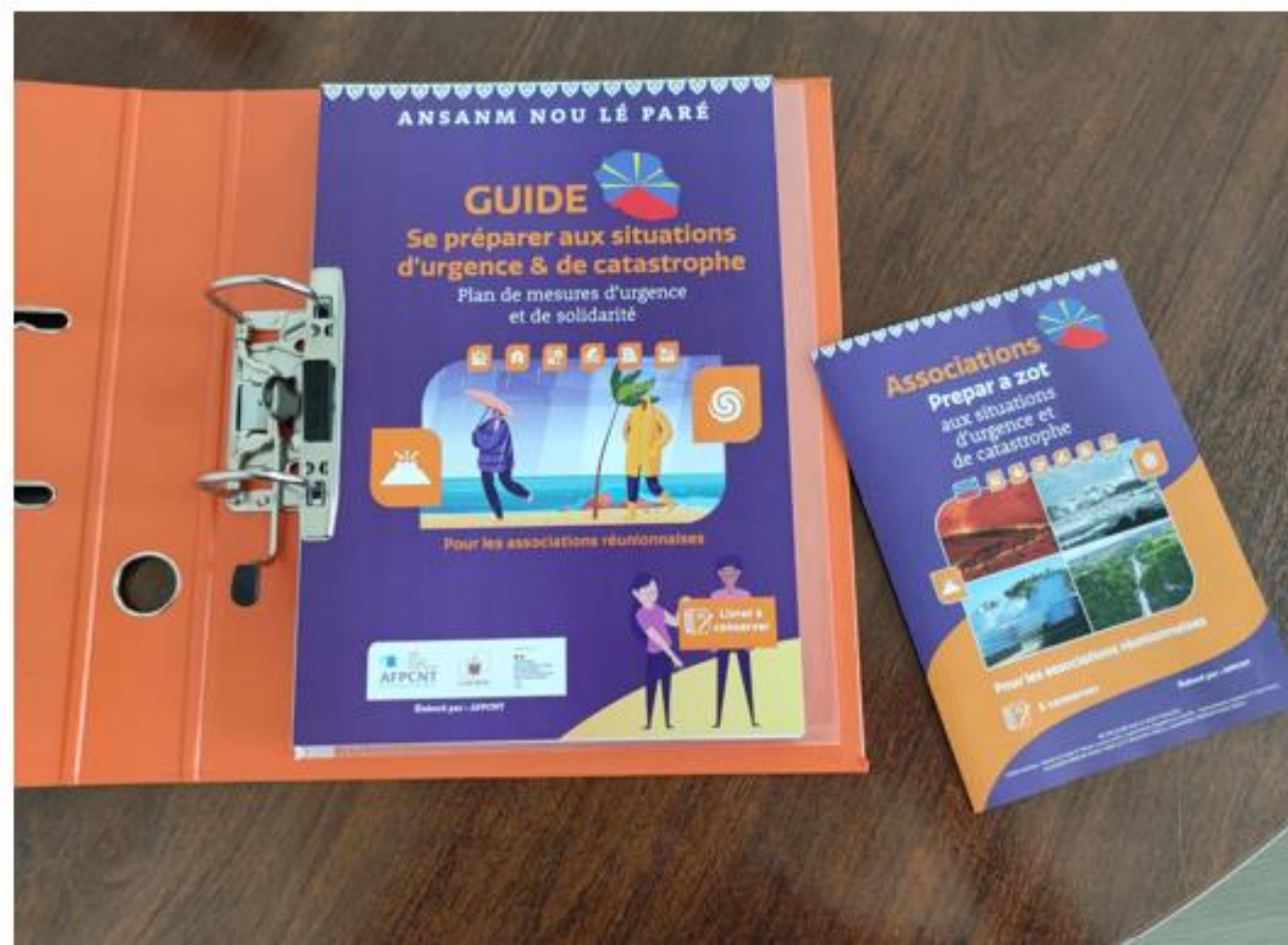
Un tiers de confiance

Une démocratie associative en relais d'autres formes d'engagements en déclin

Un acteur de proximité pour le développement de la culture du risque

Plus de 1,5 millions d'associations en France,
22 millions de bénévoles et 1,8 million de salariés

ANSANM NOU LÉ PARÉ



RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



Soutenu par

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

SciencesPo
CRISISLab

apave

MOBILISATION CITOYENNE FACE AUX RISQUES MAJEURS

À l'occasion des 20 ans de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004

📍 4 et 5 décembre 2024
Hôtel de l'Industrie, Paris
Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale
4 Pl. Saint-Germain des Prés, 75006 Paris

En partenariat avec :

association prévention MAIF, CROIX-ROUGE FRANÇAISE, PARIS, Fondation de France

Partenaires relais :

Nantes Métropole, ANPP, FRANCE URBAINE, SINTEF, APF France handicap, BORDEAUX MÉTROPOLÉ, ideal, unccas, ATD QUARTIER

> UNE FEUILLE DE ROUTE EN 10 PROPOSITIONS

- 1 RENFORCER LA CULTURE DU RISQUE EN FRANCE**
- 2 FAVORISER LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT CITOYEN**
- 3 AMÉLIORER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE EN MOBILISANT LE TISSU ASSOCIATIF FRANÇAIS**
- 4 RECONNAÎTRE ET RENFORCER LE RÔLE DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE GESTION DE CRISE**
- 5 ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DE SÉCURITÉ CIVILE DANS LA GESTION DE CRISES COMPLEXES ET DE LONGUE DURÉE**
- 6 CONDUIRE DES EXPÉRIMENTATIONS LOCALES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE GESTION DES CRISES ASSOCIANT LES POPULATIONS ET LES STRUCTURES ASSOCIATIVES**
- 7 FAVORISER L'ÉCHANGE DE BONNES PRATIQUES À L'INTERNATIONAL ET CAPITALISER SUR LES INITIATIVES ET LES PROJETS**
- 8 RENFORCER LA PRÉVENTION EN SANTÉ MENTALE DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA GESTION DE CRISE**
- 9 INTÉGRER DANS LES MESURES DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE GESTION DE CRISE LES PERSONNES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES**
- 10 RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES TERRITOIRES PARTICULIÈREMENT EXPOSÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, NOTAMMENT LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Outils / DICRIM



AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

Outil opérationnel d'aide à la réalisation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

- Livrable 1 : Recensement bibliographique -

A l'attention de...

Soutenu par: MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Avec l'appui de: CYPRES

En collaboration avec: PRÉFET DE L'ISÈRE

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

Élaboration d'un DICRIM
Recueil de bonnes pratiques

Soutenu par: MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Avec l'appui de: CYPRES

En partenariat avec: PRÉFET DE L'ISÈRE

PRISE EN MAIN DE LIBRE OFFICE DRAW

D!CRIM
Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

VOTRE TUTORIE

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Cette grille d'évaluation permet à la commune de vérifier la présence des éléments réglementaires, « essentiels » et qualitatifs de son DICRIM.

Présence des éléments réglementaires (article R. 125-13 du code de l'environnement)		
Description de l'ensemble des risques majeurs qui impactent la commune (conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant à chacun des risques majeurs identifiés	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Consignes de sécurité individuelles à appliquer en cas de danger ou d'alerte	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Présentation des événements et/ou accidents passés sur le territoire communal	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Présentation des moyens d'indemnisation en cas de catastrophe naturelle	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Le DICRIM a-t-il été mis à jour il y a 5 ans ou plus récemment ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Le DICRIM a-t-il été diffusé à la population (voie postale, site internet de la commune, lieux publics, autre moyen) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
La mairie a-t-elle communiqué pour faire connaître le contenu du DICRIM ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Présence des éléments « essentiels »		
Cartographies de chaque risque	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Illustrations (au moins une photographie ou un schéma pour chaque risque)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Rappel des différents numéros d'urgence et coordonnées de la mairie	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Moyens d'alerte et modalités d'inscription pour les citoyens	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Couleurs des risques	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Présence de QR codes ou liens pour accéder à des informations supplémentaires en ligne dont des sources d'information fiables sur les différents risques (notamment Géorisques et ERRIAL)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Rappel de l'intérêt et du contenu du kit d'urgence 72h et du Plan Individuel de Mise en Sécurité (PIMS)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Identification et cartographie des centres d'accueil des impliqués (CAI)	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

Cahier des charges type pour l'élaboration d'un DICRIM

Le présent document est un cahier des charges type pour la consultation de prestataires par une commune en vue de l'élaboration du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Il constitue un exemple à adapter en fonction du contexte, des besoins et des souhaits locaux.

En cas de sous-traitance du DICRIM, il est indispensable que vos services soient étroitement associés à la démarche et s'assurent d'une parfaite maîtrise des livrables.

Préambule

Les modalités de l'information préventive sur les risques majeurs sont définies aux articles L125-2 et suivants du code de l'environnement. Cette information est consignée notamment dans un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) établi par le maire. L'article R125-13 du code de l'environnement précise le contenu et la forme de ces informations.

Le présent cahier des charges s'applique à la mission d'élaboration du DICRIM de la commune de :

Objet du DICRIM

Le DICRIM de la commune de [] devra reprendre les informations mises à disposition par le préfet, notamment, dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM). Par ailleurs, il indiquera les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde répondant aux risques majeurs susceptibles d'affecter la commune. Il intègre les consignes de sécurité devant être mises en œuvre en cas de réalisation du risque.

Mission confiée au prestataire

L'objectif de la mission est de fournir à la commune un DICRIM à destination des populations. Les informations contenues devront être claires, précises et accessibles à tous et la mise en forme attractive. Le recours à de nombreuses illustrations devra être privilégié afin d'améliorer la compréhension des informations. La cartographie des risques (par risque ou pour tous les risques) devra permettre d'identifier aisément les zones impactées.

Phasage de la mission

La prestation comporte quatre phases :

Analyse des documents existants

Le prestataire devra étudier les éléments contenus dans le DDRM, la mise à disposition d'informations du préfet, les Plans de Prévention des Risques (PPR), les Plans Particuliers d'Interventions (PPI) éventuellement existants sur le territoire communal et toutes autres études de connaissance locales des risques majeurs.

Cette analyse devra permettre de recenser de façon exhaustive les phénomènes auxquels la commune est soumise, ainsi que les documents existants en termes d'études et de gestion des risques majeurs.

Soutenu par



avec l'appui du



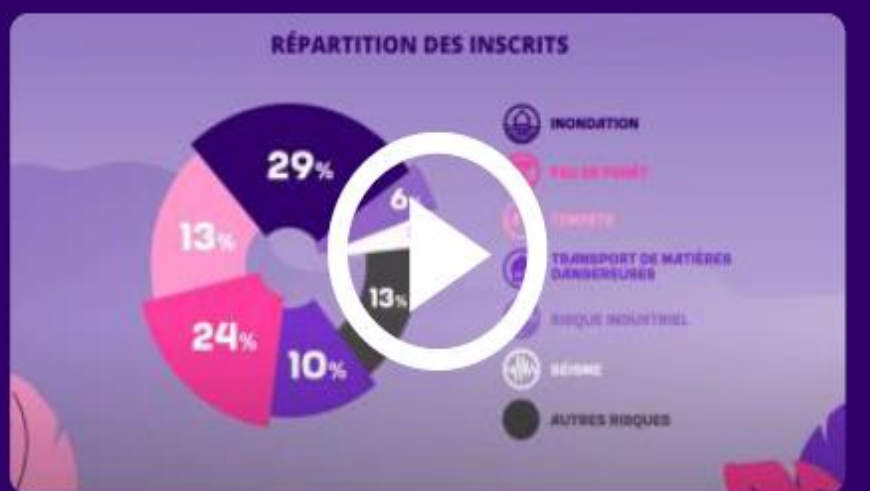
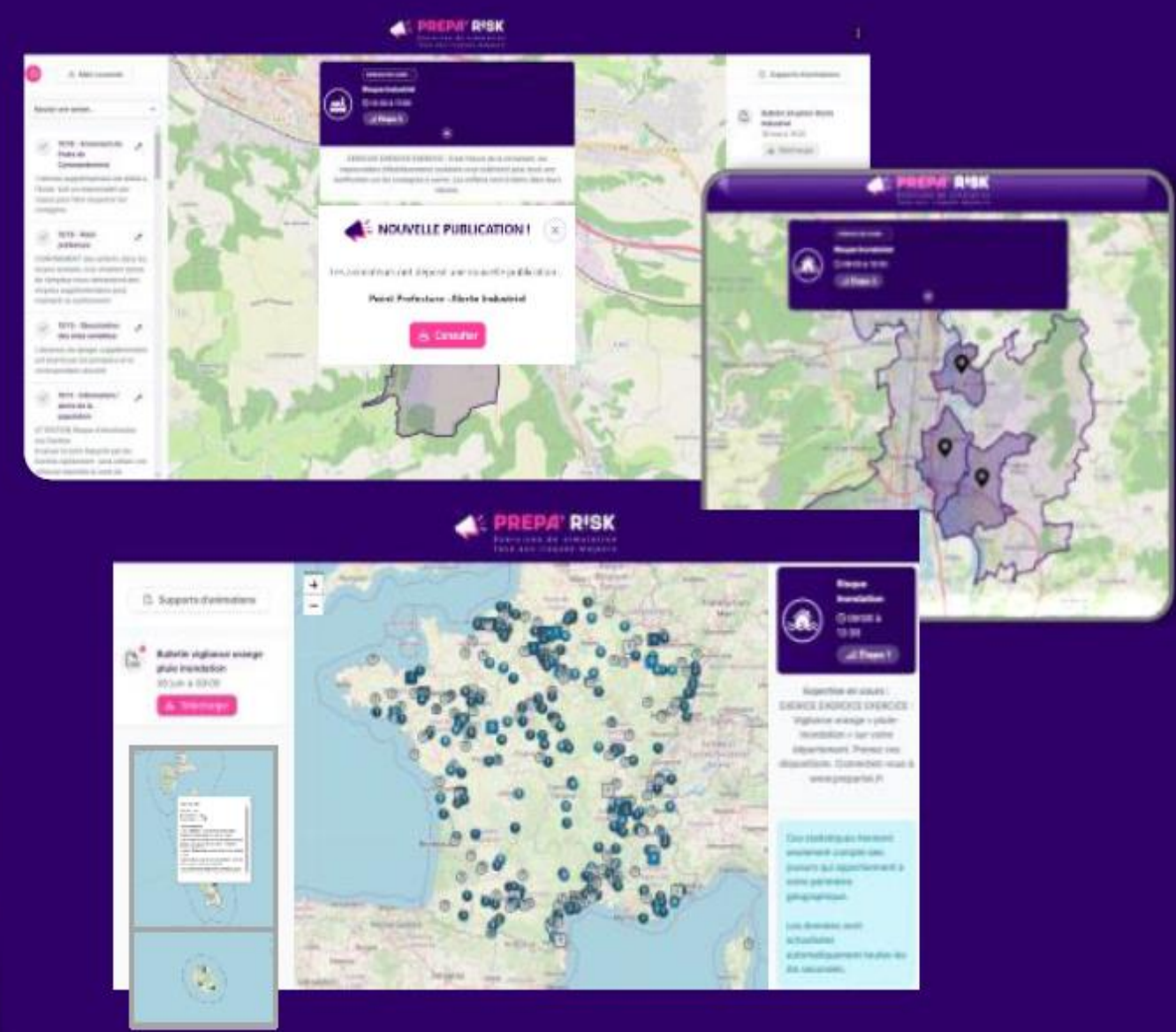
PREPA' RISK

Exercices de simulation face aux risques majeurs



- Des **exercices clés en main et gratuits** pour les communes et intercommunalités de France
- L'opportunité de **s'entraîner** et tester régulièrement les dispositifs de **sauvegarde**
- > **20 scénarios de risques majeurs** naturels et technologiques
- 1 plateforme web unique** pour l'animation des exercices
- Une occasion de répondre à l'**obligation réglementaire d'exercices réguliers**
- Un moyen de **renforcer la culture du risque** des acteurs locaux

Une opération nationale pour l'amélioration de la **culture du risque** et de la **réponse opérationnelle** des **collectivités** face aux risques majeurs.



Une démarche nationale pour démocratiser la réalisation d'exercices de crise



En partenariat avec: predict



RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



Prix de l'innovation au salon des maires 2024

Prix "Journée Nationale de la Résilience 2023"

Trophée IRIS "Prix du public" 2023

41

exercices entre 2023 et 2024

84%

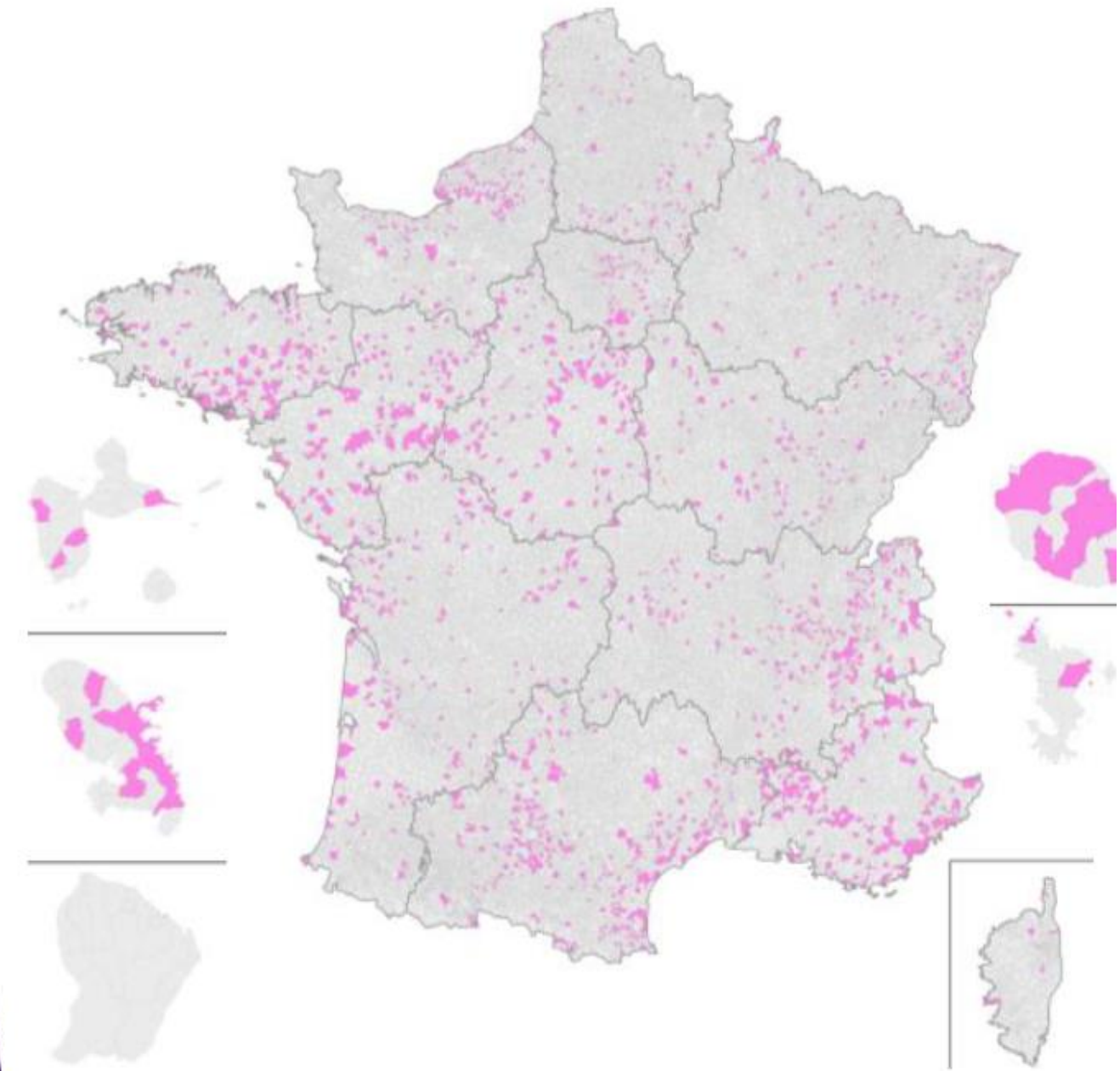
des joueurs trouvent les scénarios réalistes

90%

des joueurs pensent que ces exercices contribuent à la culture du risque

94%

des joueurs souhaitent réaliser ces exercices de manière régulière



6347

inscriptions
aux exercices

97

départements
représentés



PREPA' RISK
Exercices de simulation
face aux risques majeurs

Rendez-vous en 2025 pour
de nouveaux exercices !

Soutenu par

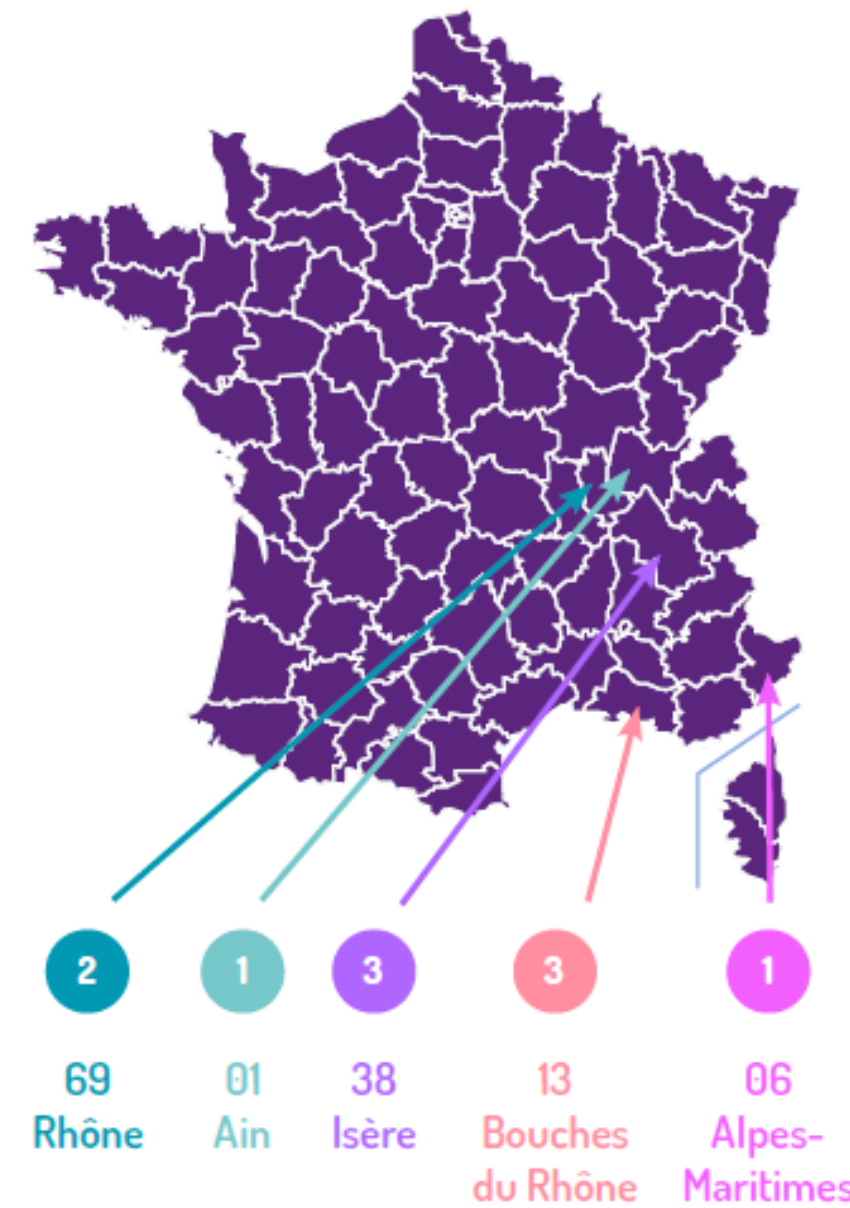


avec l'appui de



RESISCORE est un audit d'évaluation du niveau de capacité des entreprises à faire face aux risques naturels et technologiques majeurs. Il a été conçu et est développé par l'association RÉSILIANCES.

Répartition géographique des entreprises



Bilan de l'expérimentation
2022

Travail AFPCNT – Résiliances pour expérimenter la démarche RESISCORE

Enquête de satisfaction
2023



Audit de l'AFPCNT réalisé en 2024

OBJECTIF ?

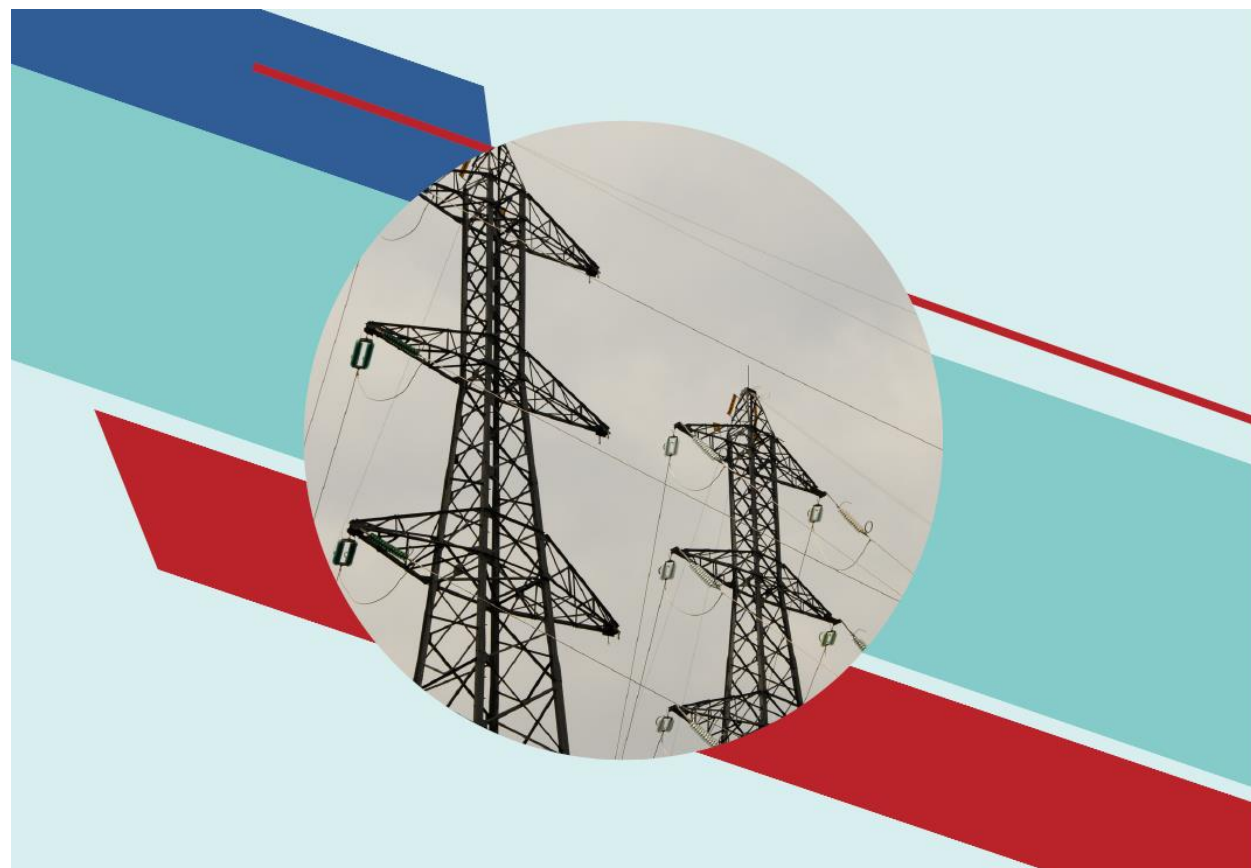
Notre objectif est d'informer le public sur les risques liés aux phénomènes naturels et technologiques et aux interdépendances des réseaux.

POURQUOI ?

Elles visent à sensibiliser un réseau d'entreprises françaises aux enjeux du changement climatique et à explorer les stratégies de résilience applicables.

DIALOGUES INFRASTRUCTURES ET RÉSILIENCE

Conférences sur le changement climatique et la résilience des opérateurs d'infrastructures critiques

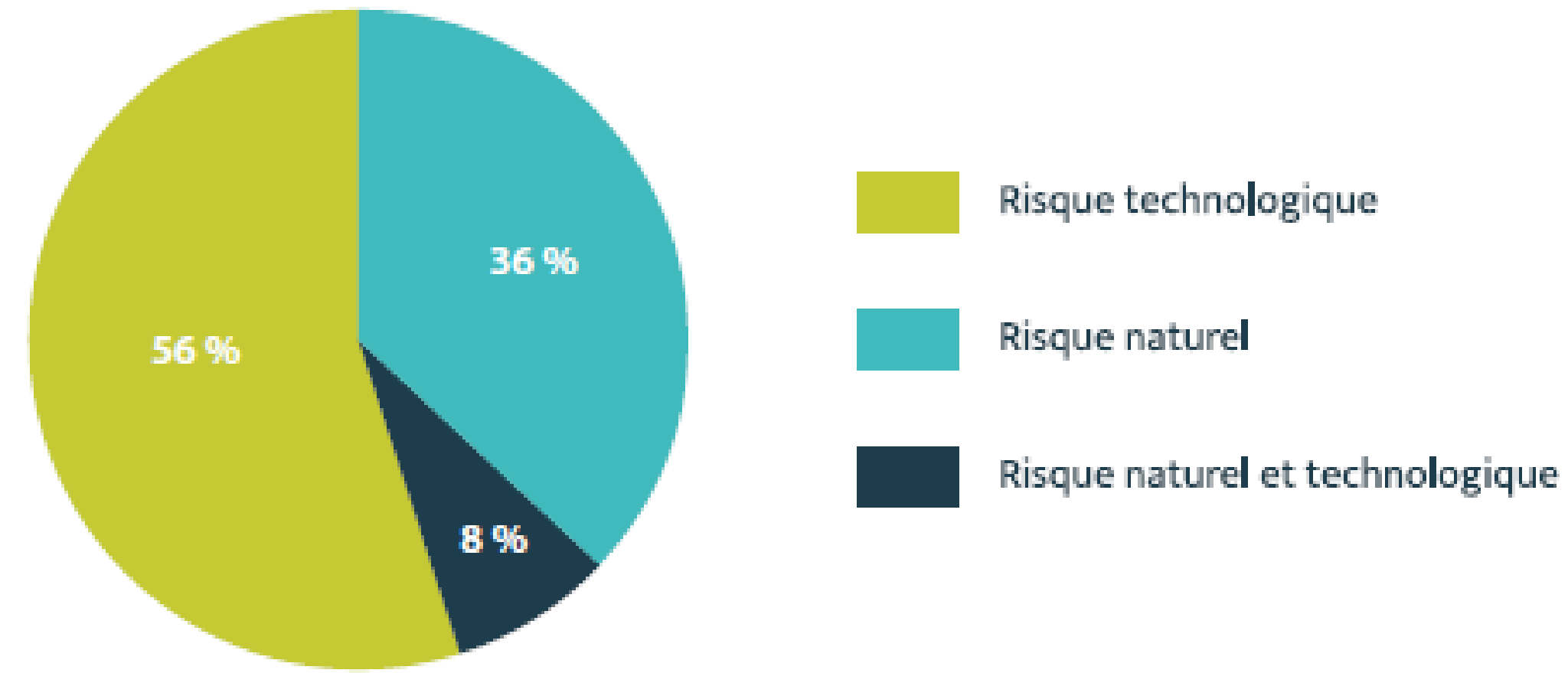


RECENSEMENT DES FORMATIONS

EN GESTION ET PRÉVENTION
DES RISQUES NATURELS ET
TECHNOLOGIQUES



330 formations ont été répertoriées. Sur ces 330 formations, 184 ont vocation à former sur les risques technologiques, 119 sur les risques naturels, et 27 sur les risques naturels et technologiques.



Analyse critique et prospective des formations en cours

Publication d'ici la fin de l'année 2024

Plus d'informations sur nos activités sur notre site internet

www.afpcnt.org

et nos réseaux sociaux

AFPCNT
Mieux comprendre, mieux prévenir

QUI SOMMES-NOUS ?

NOTRE RÉSEAU

RESSOURCES

PROJETS



Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques

"Connaître les risques, et aussi les moyens d'actions,
pour agir ensemble chacun à son niveau."

Inspiré de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (1) Article 4

Le nouveau site de l'AFPCNT a été publié le 13 octobre – certains contenus sont en cours de réécriture et de publication, nous vous remercions de votre compréhension durant la période de mise à jour.



Je suis citoyen,
concerné par
les risques majeurs



Je suis formateur,
enseignant,
étudiant...



Je suis élu
ou décideur
public ou privé



Je suis acteur
de la prévention
des risques majeurs

L'AFPCNT (RÉ)AGIR FACE AUX RISQUES
EN ACTIONS !

Avril 2024

(RÉ)AGIR
FACE AUX RISQUES

04 65 26 11 70
contact@afpcnt.org
www.afpcnt.org/actions





TABLE 2

Programmes et labels dédiés à la résilience des collectivités et des entreprises

Mme Claire MENON

Responsable du collège des collectivités territoriales, des labels, certifications et projets européens, HCFRN



Soutenu par



avec l'appui du



Les formes de la Résilience

La résilience organisationnelle

- L'analyse des risques et menaces
- La planification
- La prévention
- La préparation
- La veille
- L'alerte
- La gestion de « crise »
- La continuité d'activité ou de services
- La post-crise
- Le Retex

La résilience structurelle

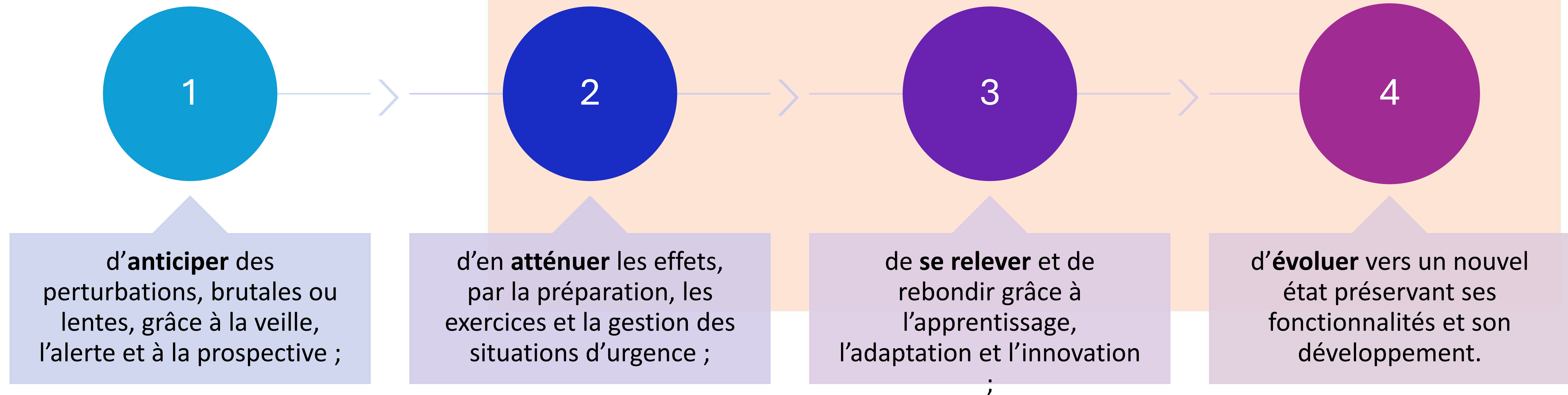
- L'anticipation et la prospective des scénarios de moyens et long termes (effets cascades... et parfois systémiques)
- La réduction des vulnérabilités
- L'adaptation dynamique aux changements environnementaux et sociétaux (changements climatiques, technologiques, sociétaux, etc.)

Source : Panorama des démarches de reconnaissance de la résilience & vademecum, AFPCNT/HCFRN/Résiliances

→ Des organisations mettent en œuvre concomitamment ces deux résiliences pour arriver à un état de résilience globale.

La résilience des organisations

Elle met en œuvre les principes de résiliences organisationnelle et/ou structurelles au profit des organisations privées et publiques. Elle est tournée vers la résilience de son activité et des membres de son organisation. Elle concourt à la résilience sociétale.



La labellisation

Qu'est-ce qu'un label ?

- Etiquette ou marque sur un produit pour en garantir l'origine, la qualité.
- Pour une organisation, un label est une **démarche de reconnaissance** qui s'appuie sur un **référentiel donné**
 - Des **critères d'attribution définis** qui sont des caractéristiques qui vont distinguer l'organisation
 - **Candidature volontaire** de l'entité qui souhaite en bénéficier

Fonctionnement des labels du HCFRN

- Les labels Résilience France sont des démarches **autoévaluation**
 - Démarche qualité



Contexte du label Résilience France Collectivités

Devenu en **2021** “**Label Résilience France Collectivités**” il permet de mesurer la prise en compte par les collectivités d’un panel plus large de risques, incluant notamment la préparation aux **risques terroriste, sanitaire** ou encore **cyber**.

Il a été **reconnu en octobre 2021** par le **Ministère de la Transition écologique** comme un **axe stratégique** pour favoriser la **résilience des territoires**, dans le cadre du plan d’action “**Tous résilients face aux risques**”.

- « Une collectivité résiliente, c’est une collectivité qui aménage ses quartiers en fonction des risques naturels ; une collectivité qui organise des exercices dans ses écoles ; une collectivité qui se dote d’un élu référent sur ces sujets. »
- Barbara Pompili, Ministre de la Transition Écologique, Discours de Grenoble, oct. 2021.*

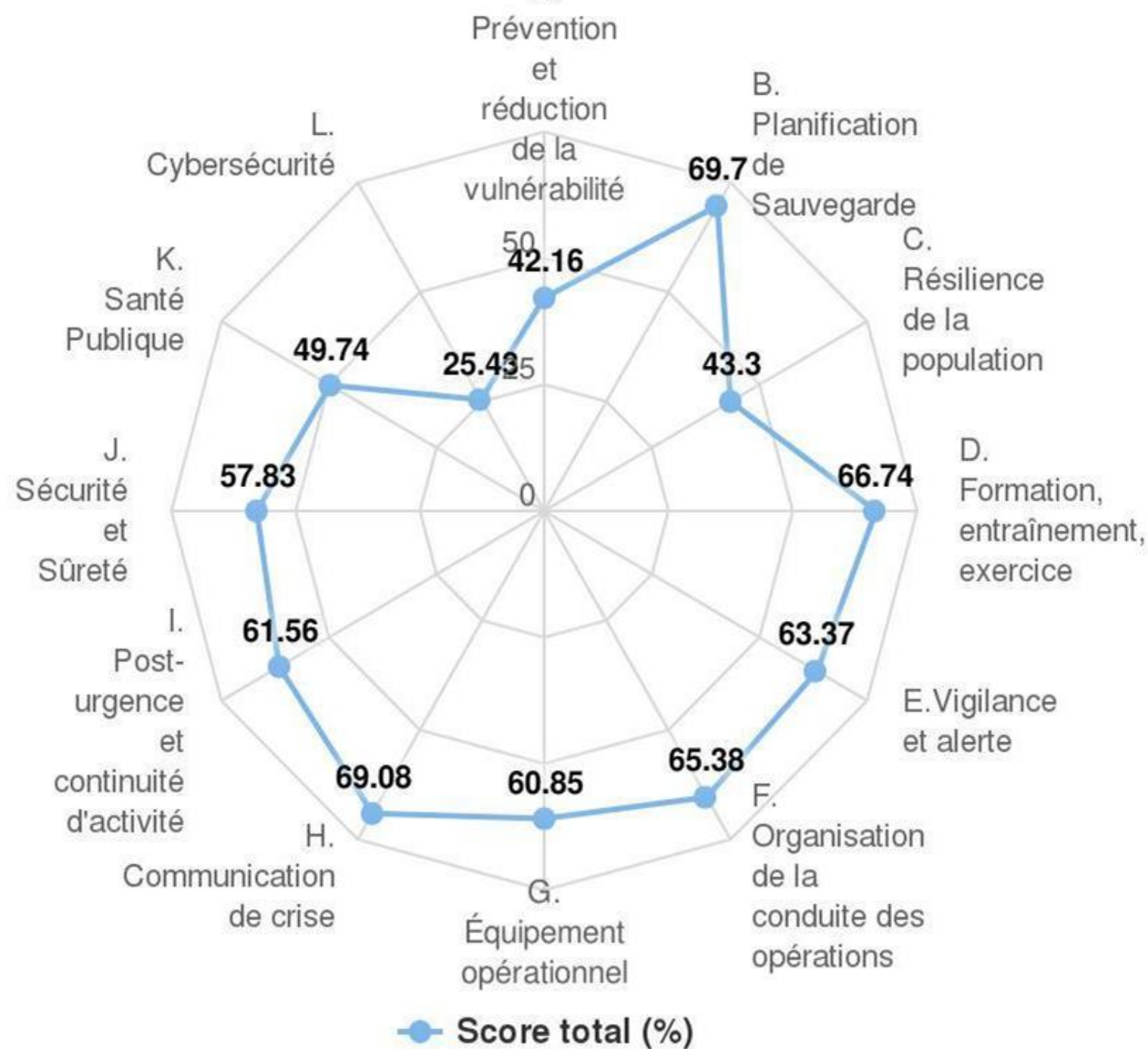


Barbara Pompili et Fred Courant, Discours de Grenoble, 18 octobre 2021

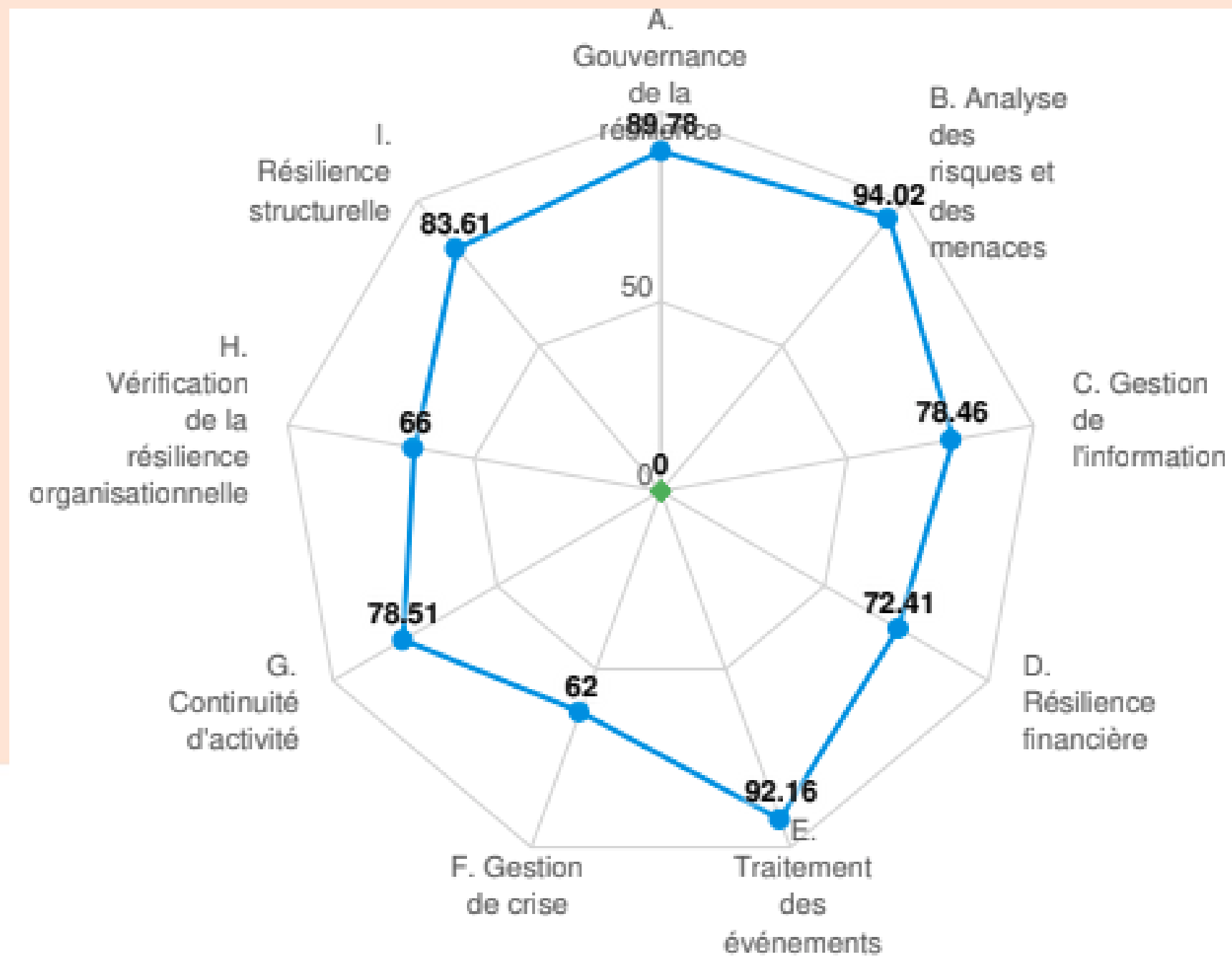


Méthodes de diagnostic

Collectivités



Entreprises



Communication / valorisation / reconnaissance

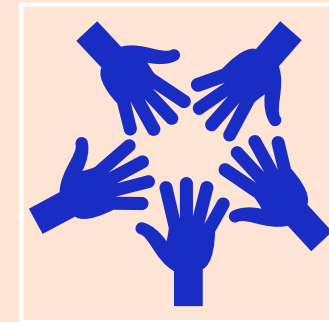


Démarche qualité



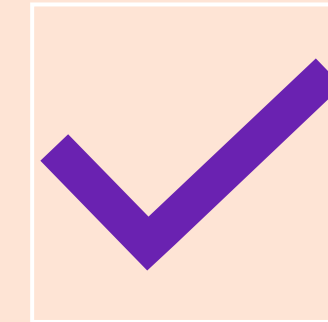
Plan

- Identifier les risques
- Evaluer la vulnérabilité et les capacités actuelles
- Nomination service/équipe dédié
- Planification et anticipation (PCS, DICRIM, RCSC)
- Engager les parties prenantes



Do

- Veiller
- Mettre en œuvre les actions préventives
- Former les équipes (élus, services, citoyens)
- Informer sur les risques
- Préparer les moyens de pilotage/gestion de la crise (PCC)
- Moyens d'alertes (téléphonie, sirène, réseau sociaux)
- Moyens logistiques (hébergements, ..)



Check

- Exercer les équipes et tester les dispositifs
- Evaluation l'efficacité des actions selon des indicateurs
- Mesurer les écarts objectifs / résultats
- RETEX d'exercices et des situations d'urgence et de crise : identifier les axes d'amélioration
- Préconisations SDIS
- Préconisation assureurs
- Auto-évaluation label Résilience France Collectivités



Act

- Ajuster les plans d'action selon les enseignements tirés
- Identifier tous les points d'amélioration/plan de progrès
- Analyse bénéfiques/risques
- Plan pluriannuel d'investissement dans la résilience de l'organisation
- Renforcer les mesures mises en œuvre
- Instituer un cycle d'amélioration continue

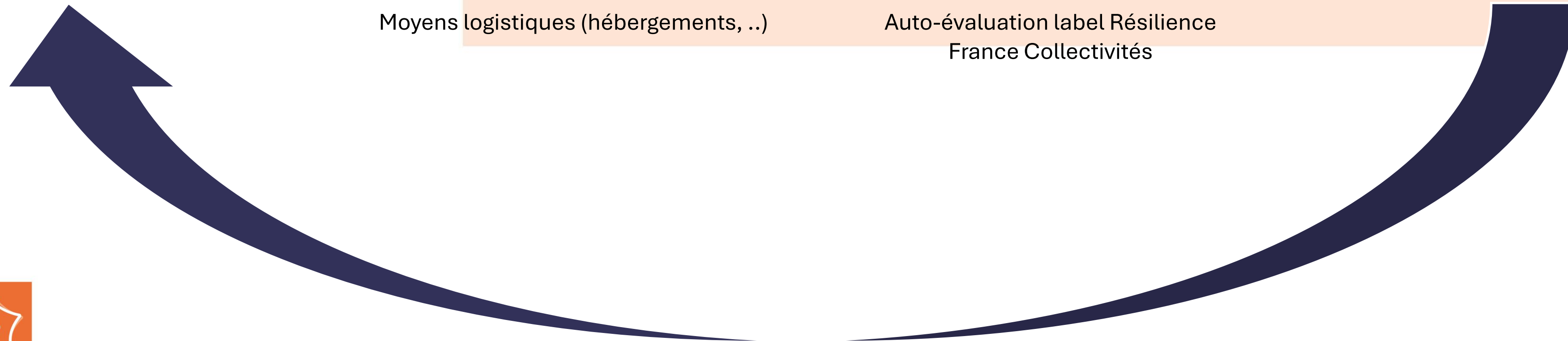




TABLE 2

Programmes de préparation des entreprises et des activités agricoles face aux risques majeurs

Mme Sandra DECELLE-LAMOTHE
Présidente de l'Association RÉSILIANCES



Soutenu par



avec l'appui du





Association nationale de
prévention
des risques majeurs
pour les entreprises
et les activités agricoles

Nous sommes : un réseau de professionnels agissant en matière de prévention, notamment des risques naturels et technologiques majeurs.

Notre objectif :

Aider les entreprises à se préparer face aux risques De catastrophes naturelles et technologiques majeurs





Êtes-vous prêts face aux risques naturels et technologiques majeurs ?

Évaluez le niveau de préparation de votre entreprise ou zone d'activité.

RESISCORE est le label d'évaluation de votre niveau de préparation face aux risques naturels et technologiques majeurs. Il a été conçu par des professionnels de la gestion des risques pour garantir votre niveau d'engagement en matière d'information des salariés, de travaux de réduction de la vulnérabilité et de gestion de crise.

RESISCORE :

- Evaluation
- + Avis d'un auditeur expert
- + plan d'actions
- + outils pédagogiques

ACCULTURATION	TRAVAUX	ORGANISATION	SUIVI
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et/ou formation à la prévention des risques majeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic de vulnérabilité de l'activité économique 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dispositif de relais de l'alerte des populations 	<ul style="list-style-type: none"> • Récurrence de l'acculturation
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des risques majeurs dans le DUER 	<ul style="list-style-type: none"> • Cohérence entre le diagnostic et les travaux réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mesures organisationnelles de gestion de crise 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'exercices de gestion de crise
<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel à la mise en œuvre des consignes de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'ensemble des travaux prévus 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dispositif de continuité d'activité (selon norme ISO ou autre) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenance des travaux



RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui du



Activité/ Ancienneté	Fonction de la personne auditée	Nombre de salariés	Bâtiment	Risques majeurs	RESISCORE
Transformation de céréales/ 26 ans	Directeur Industriel	25	2 bâtiments (10000 t de stockage)	Inondation, industriel	Démarrage
Fabrication de blocs de béton/ 60 ans	Responsable du site et coordinatrice sécurité environnement	10 en 2*8	1 bâtiment bureau + sites de production (50 000 t de stockage)	Inondation, industriel	D suivi
Plateforme de granulats/2014	Responsable du site	3	1 bungalow	Inondation, industriel, TMD	Démarrage
Traitement de sable/1960	Chef d'exploitation et adjoint	13 + quelques intérimaires	plusieurs unités de traitement et de stockage	Inondation, industriel, TMD	2 Suivi
Formulation et production de matériaux industriels	Directrice Opérationnel et financier et responsable du site	25	3900 m2 couverts	Inondation, industriel	1
services de collecte, de tri et de valorisation des déchets	Responsable d'exploitation sur les aspects administratifs responsable d'exploitation sur les aspects managements 24 ans de présence	15	18 000 m ²	Inondation TMD	D
Vente de produits et équipements professionnels pour le nettoyage, l'hygiène & la maintenance. Il s'agit d'une plateforme logistique	Responsable QSE Responsable entrepôt	16	L'entrepôt s'étend sur 7 200 m ² et comprend un laboratoire pour contrôler les produits entrants.	Inondations, TMD	2
production d'eau potable	Chef de projet patrimoine ouvrages Responsable de l'Activité Maîtrise des Risque	300		Inondations	2 suivi
Fabrique des produits pour les travaux publics	Directeur industriel Coordinateur QSE	25	Le site comporte des bureaux, des bâtiments de production, et plusieurs surfaces de stockage.	Inondations, CTMD	2
services de collecte, de tri et de valorisation des déchets	Responsable QSE Equipe QSE	120	Le site dispose de 6 bassins pour le traitement des eaux de process et les eaux pluviales en circuit fermé L'emprise du site s'étend sur 17 hectares	Inondations, CTMD	1

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



Une augmentation du niveau de préoccupation et de préparation suite au RESISCORE



Évolution du niveau de **préoccupation**, après réalisation du Resiscore :



Évolution du niveau de **préparation**, après réalisation du Resiscore :



Le RESISCORE permet une meilleure **compréhension et connaissance des risques majeurs**, sur une échelle de 1 à 10 :



ATOUTS ET POINTS FORT DU RESISCORE
selon les entreprises auditées

- Sensibilisation
- Prise de conscience
- Standardisation des résultats
- Clarté, simplicité et rapidité de l'audit
- Expertise
- Échange, dialogue
- Exhaustif, holistique

Le RESISCORE atteint ses objectifs : il est accessible et permet de sensibiliser et de préparer les entreprises face aux risques majeurs. Les entreprises sont satisfaites et recommanderaient le RESISCORE à d'autres entreprises.

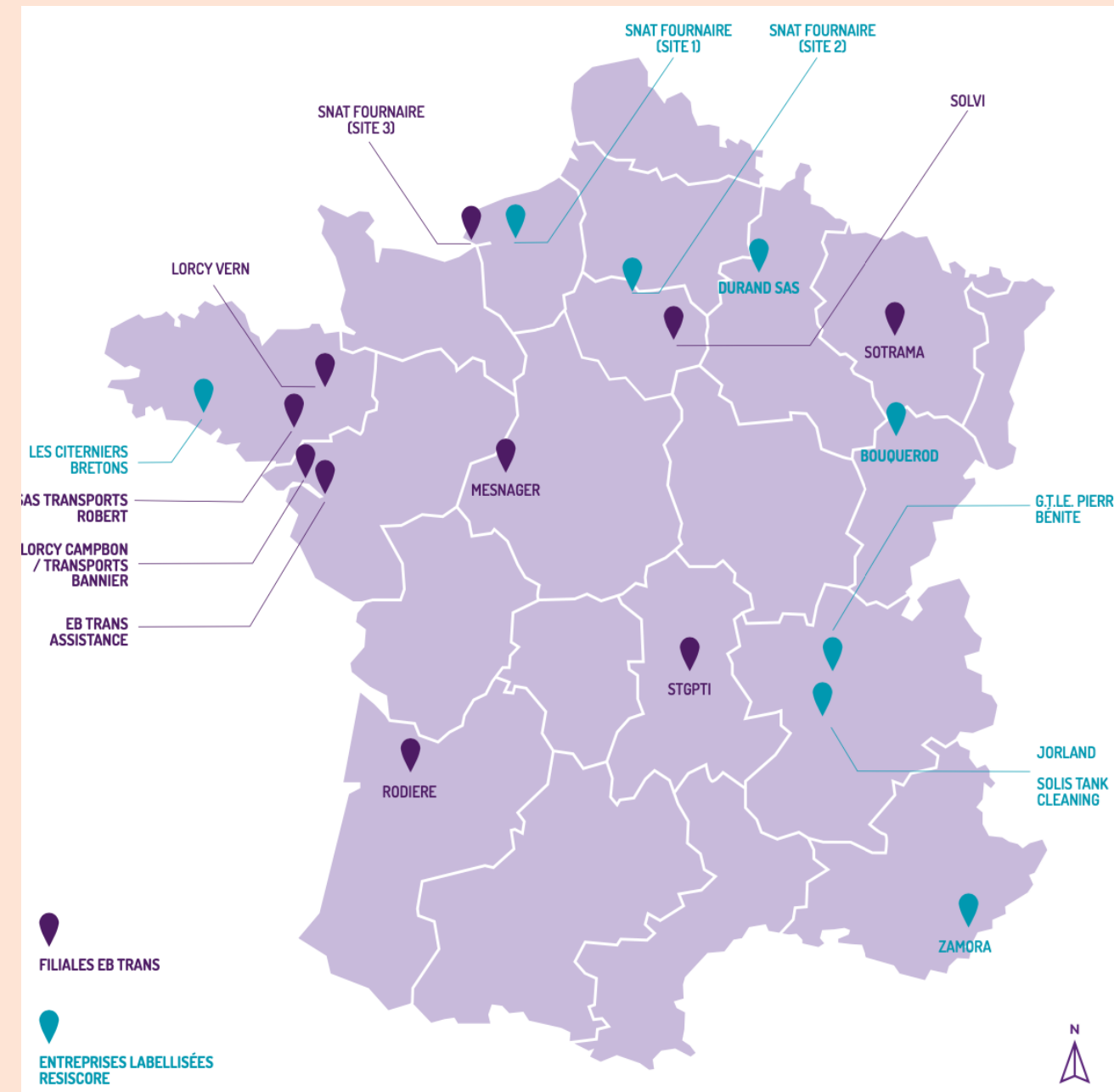
Une enquête menée par :



à la demande de :



soutenu par :



UNE PARTIE DU TERRITOIRE DE L'OISE ET L'AISNE COUVERT PAR LE PAPI.



RESISCORE
L'audit de l'entreprise face aux RISQUES MAJEURS
Association RÉSILIANCES ●●●●

EXPÉRIMENTATION VALLÉE DE L'OISE



RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT,
ET DE LA PRÉVENTION
DES RISQUES



avec l'appui du



→ CONTACTEZ-NOUS !

Vous êtes concernés par les risques majeurs ?

Montez en compétence pour :

- vous mettre en protection
- protéger l'outil de production
- répondre à vos obligations
- rendre les activités économiques résilientes
- aménager des territoires économiques résilients

Nos formations

À qui s'adressent les formations ?

Dirigeant

Responsables
Qualité Sécurité
Environnement

Salariés

Représentants du
personnel

Agents des
collectivités

Urbanistes,
architectes,
promoteurs,
consultants,
bureaux d'études



RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui du



Co-acteur de démarches nationales

contact@association-resiliances.org



TABLE 2

Actions en soutien aux communes et EPCI

M. Gilles PIROUX

Vice-Président de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

« Culture du risque, accompagnement
des politiques publiques & Sauvegarde des populations »



Soutenu par



avec l'appui du



CONFÉRENCE « RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS »



300 collectivités membres de l'IRMa

Le centre de documentation :
+ de 4 000 références spécialisées

En 2023, 2 millions de visiteurs
uniques et
15 millions
pages consultées sur nos sites

12 000 abonnés
60 000 followers

300 participants en moyenne
sur nos journées nationales

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) Des actions à vivre au service des territoires

DES PUBLICATIONS, DES PÉRIODIQUES, DES SITES INTERNET DÉDIÉS :



DES PARCOURS D'INFORMATION ET DE FORMATION, DES ATELIERS, DES ENTRAÎNEMENTS ET EXERCICES :



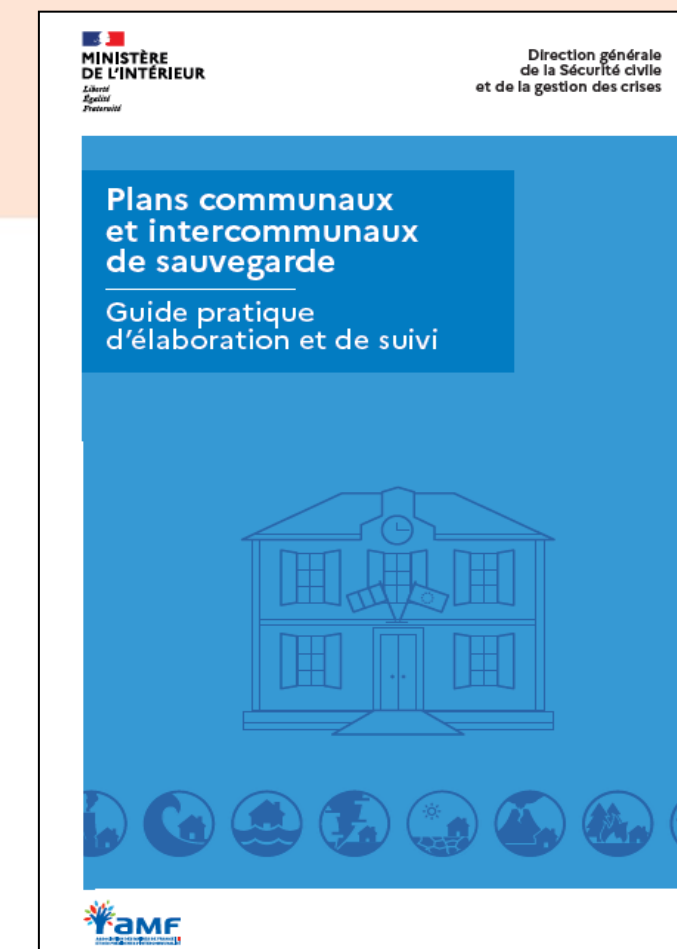
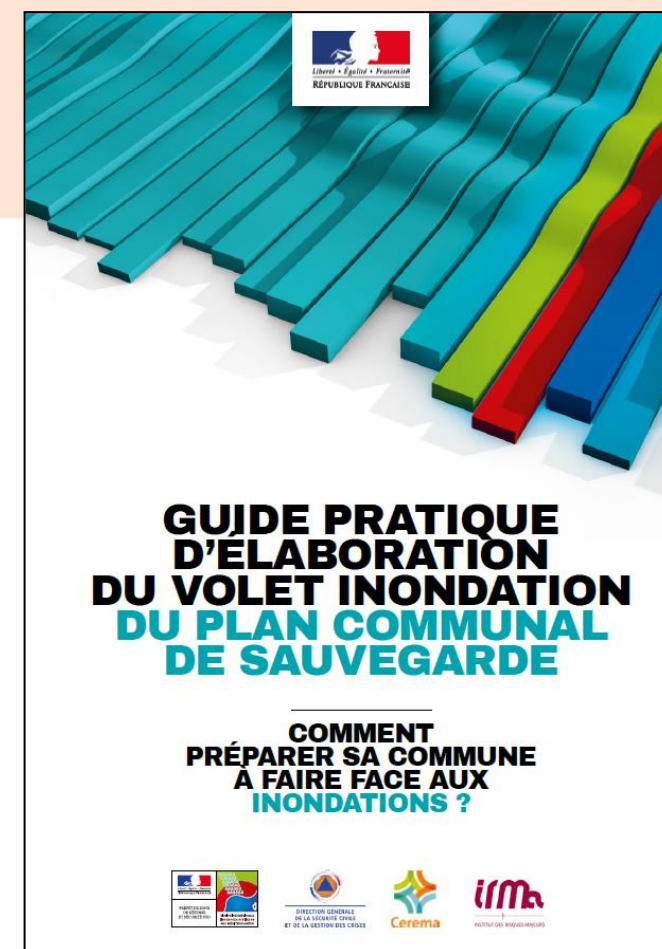
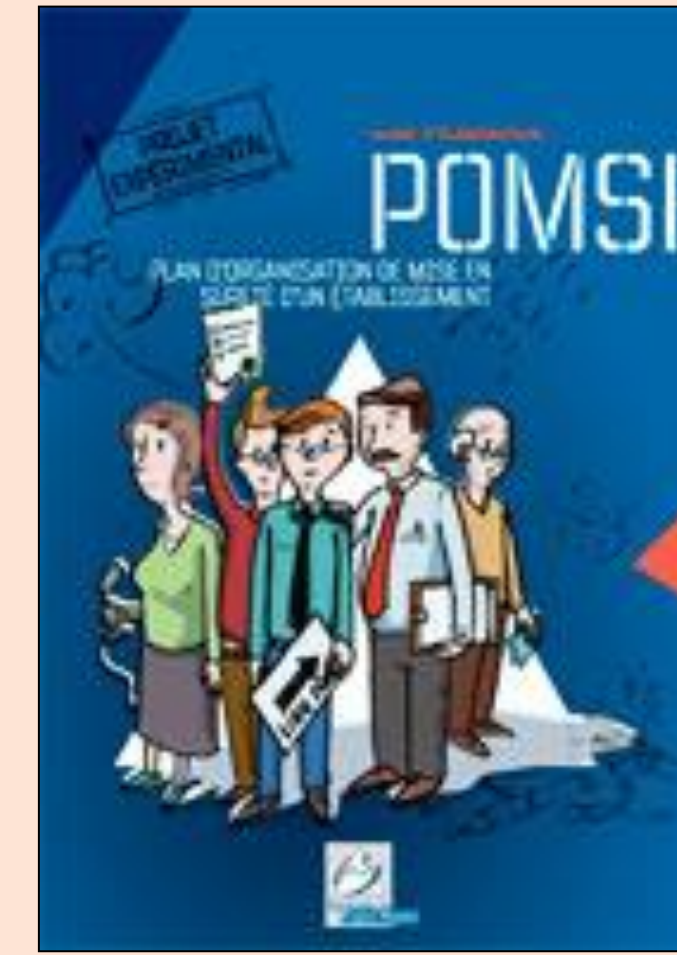
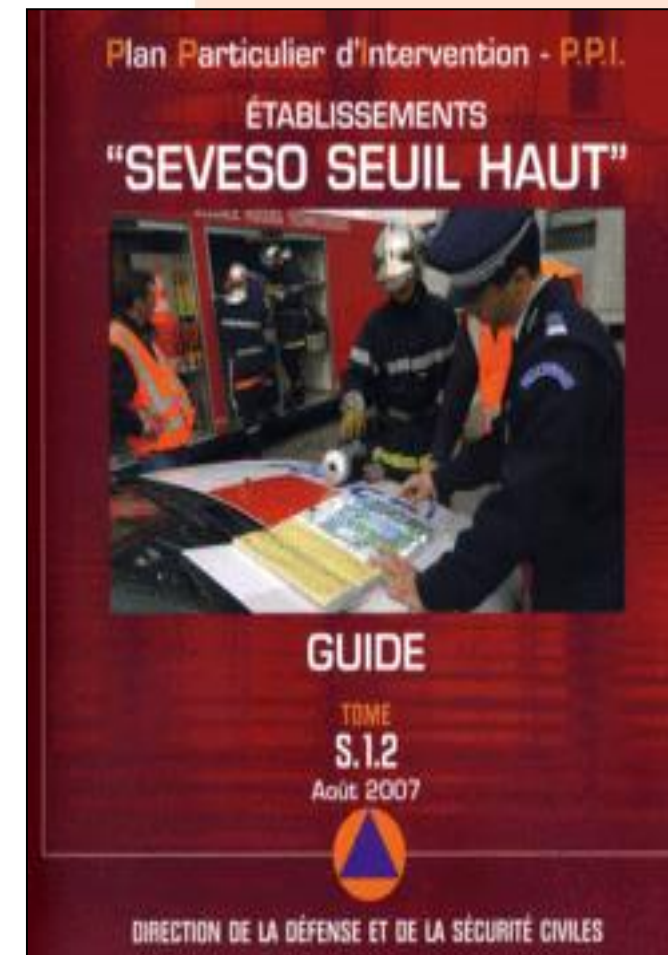
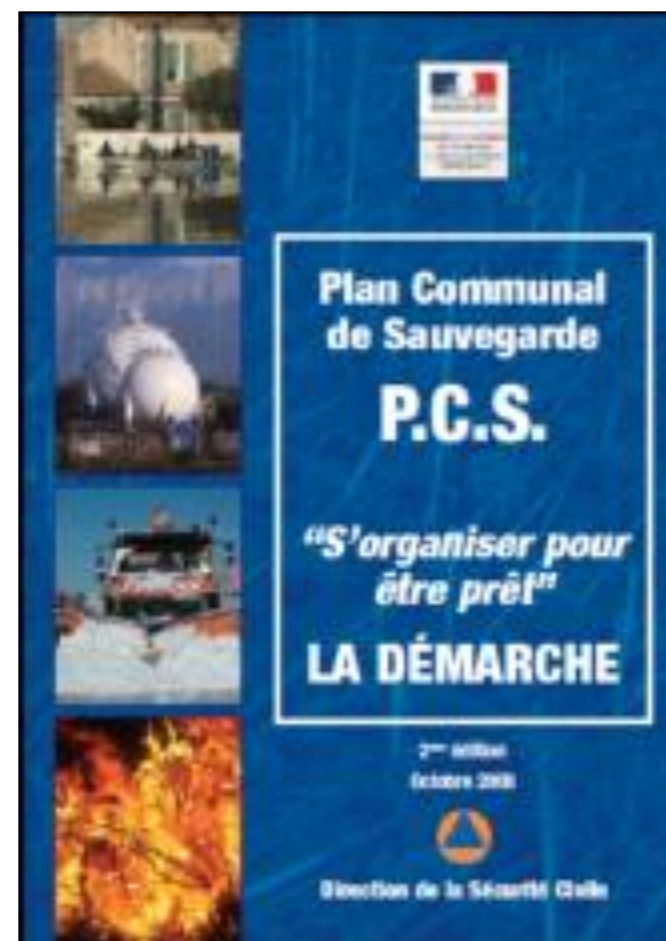
DES JOURNÉES TECHNIQUES NATIONALES, DES MATINALES ET LE RESILIENCE TOUR



Depuis 2018,
461 formations (65 en 2024) pour 8233 personnes
366 entraînements et exercices (43 en 2024) pour 6042 responsables (hors population impliquée)

L'Institut des Risques Majeurs Nos références sur le thème de la conférence

→ Collaborations avec l'Etat – Ministères en charge de l'Intérieur (DGSCGC) et de l'Ecologie (DGPR)



Soutenu par



avec l'appui de

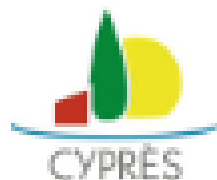


DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES



Accès GRATUIT

PARTENAIRES RELAIS



Prochaine actualité sur le thème la conference La journée technique nationale de l'IRMa



Mardi 17 décembre 2024 de 09h00 à 17h00

Près de 550 INSCRITS

Il est encore temps de s'inscrire en visio !

A vos agendas lien pour s'inscrire :

<https://www.irma-grenoble.com/02institut/formations-irma.php?id=352>

Nos axes de travail 2022 - 2024

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) Des actions à vivre au service des territoires

- Promouvoir la résilience territoriale et l'information préventive
- Assister les collectivités dans leur préparation à faire face aux risques majeurs
- Promouvoir une connaissance partagée des risques via le centre de ressources et la mise en réseau

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



MONTEE ET MAINTIEN DES COMPETENCES

AGUERISSEMENT

Programme d'information et de formation

Maintien des acquis et des connaissances

Programme d'entraînements et d'exercices

Sensibilisation

- Sessions départementales
- Sessions territoriales
- Sessions communales
- Sessions par bassins de risques
- Animations (jeux de rôles)
- Réunions publiques
- Club permanent



Formation

- Formations locales
- Parcours territorialisés d'information et de formation



Veille informationnelle

- Risques Hebdo
- Risques Infos
- Infos risques
- Centre de doc Vidéotheque et replay
- Journées techniques
- Matinales
- Webinaires
- RESEAUX SOCIAUX

Ateliers pratiques

- Atelier pratique d'application en groupe
- Atelier pratique thématique (communication, CARE, digues...)
- Ateliers de retour d'expérience sur le volet « sauvegarde »

Entraînements

- Entraînement PCS sur table
- Mise en réseau avec des observateurs
- Cartographies opérationnelles
- Test d'astreinte



Exercice interservices de terrain

- Exercice de terrain communal (PCS)
- Exercice de terrain pluri-communal
- Exercice intercommunal (PCS/PICS)
- Test des postes de coordination intercommunaux
- Mesure de la performance évaluation

Management du projet PICS (approche interservices) dans la durée

Démarche progressive (faire des entraînements, ateliers et exercices réguliers)

Démarche de montée en compétences individuelle & collective

L'IRMa accompagne les territoires

Démarche d'amélioration continue et de retour d'expérience



RÉSILIENCE TOUR 2024

Créé par l'IRMa en 2022

3 éditions

20 000 participants

47 étapes

340 actions organisées

11 partenaires nationaux

500 partenaires territoriaux

Créé en 2022 par l'IRMa, le Résilience Tour 2024, organisé pour sa troisième édition avec l'AFPCNT, est devenu une action phare de la journée d'action face aux risques « Tous résilients face aux risques »

Quatre publics cibles :

- Maires, élus locaux et collectivités territoriales
- Grand public, habitants et salariés des territoires
- Scolaires, étudiants, jeunes et acteurs de l'éducation
- Acteurs économiques, socio-professionnels et du tourisme

Un objectif

Préparer les populations et les acteurs locaux à affronter les risques, renforcer leur capacité à agir collectivement, et développer leur résilience pour devenir des acteurs engagés dans leur territoire.

Pour un citoyen

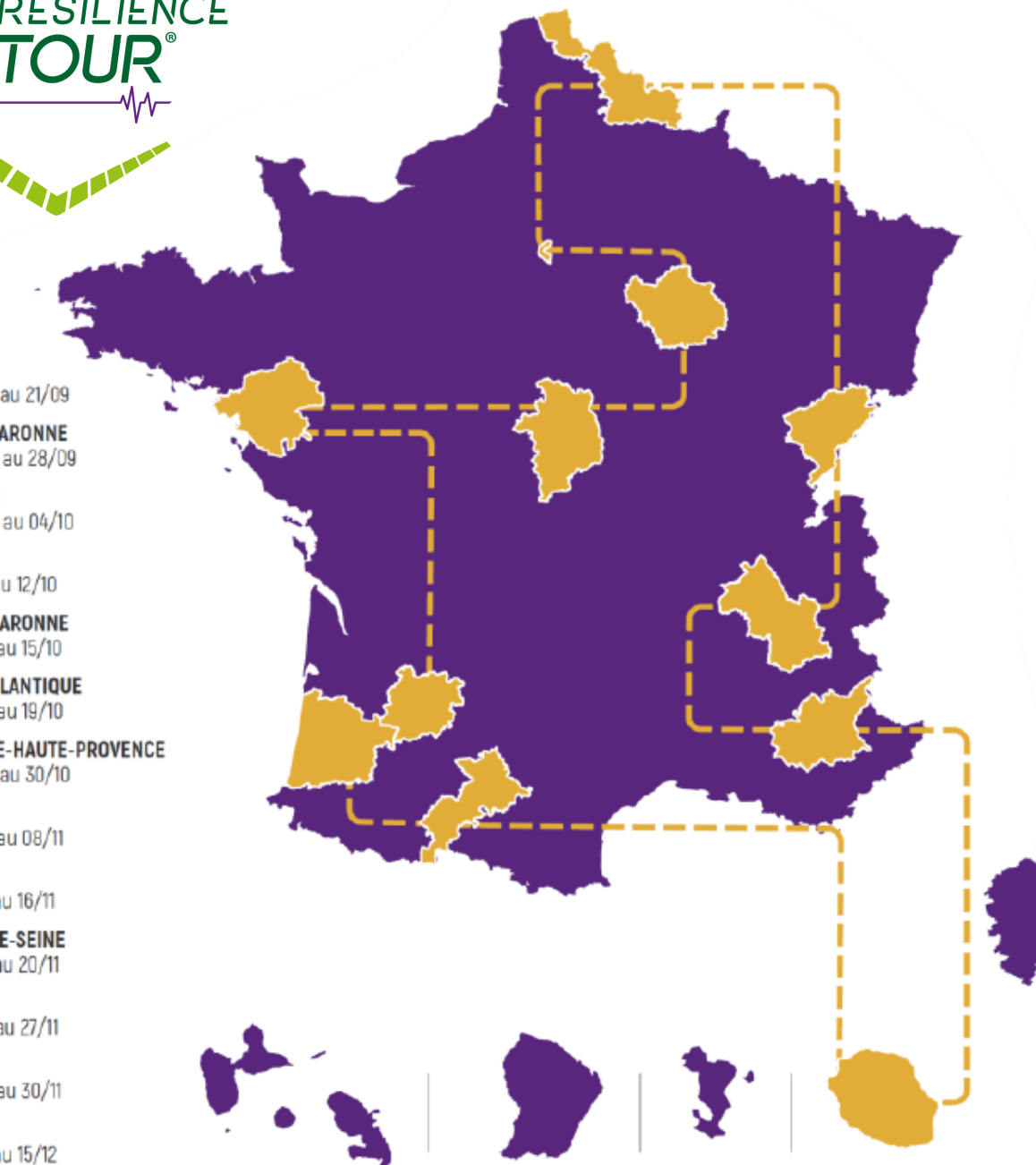
capable d'agir
prévenant et prévoyant
impliqué et solidaire

Une charte, des valeurs

Favoriser la participation civile et citoyenne
Promouvoir l'action citoyenne responsable
Fédérer les acteurs des territoires
Respecter les valeurs de la journée nationale de la résilience véhiculées par l'Etat



DOUBS
du 19/09 au 21/09
HAUTE-GARONNE
du 26/09 au 28/09
RÉUNION
du 30/09 au 04/10
ISÈRE
du 8/10 au 12/10
LOT-ET-GARONNE
du 14/10 au 15/10
LOIRE-ATLANTIQUE
du 16/10 au 19/10
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
du 28/10 au 30/10
CHER
du 06/11 au 08/11
AUBE
du 14/11 au 16/11
HAUTS-DE-SEINE
du 18/11 au 20/11
LANDES
du 25/11 au 27/11
NORD
du 28/11 au 30/11
PARIS
du 11/12 au 15/12



Le parcours

- 13 étapes départementales
- Du 19 septembre au 15 décembre 2024
- Plus d'une centaine d'opérations

RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui de



LES PARCOURS
TERRITORIAUX
MIS EN ŒUVRE
EN 2024

12 parcours

1 000 élus touchés

Finistère
Morbihan
Indre-et-Loire

Vendée
Vienne
Indre

Haute-Marne
Yonne
Allier
Loire

Isère
Ardèche



Intention : Anticiper la mise en œuvre d'un format agile pour préparer les équipes municipales renouvelées sur le mandat 2026 - 2032

Objectif : L'information, la montée et le maintien des compétences des équipes municipales et des collectivités

Mise en œuvre décentralisée : Dispositif en appui aux partenaires territoriaux (intercommunalités, conseils départementaux, préfetures, associations des maires, porteurs de PAPI, SPPPI et autres opérateurs)

Formats : Des parcours composés de modules reconductibles et clé en main ou « adaptés » pour répondre aux attentes des partenaires territoriaux

UNE OPÉRATION INITIÉE PAR



EN PARTENARIAT AVEC :



SOUTENU PAR :



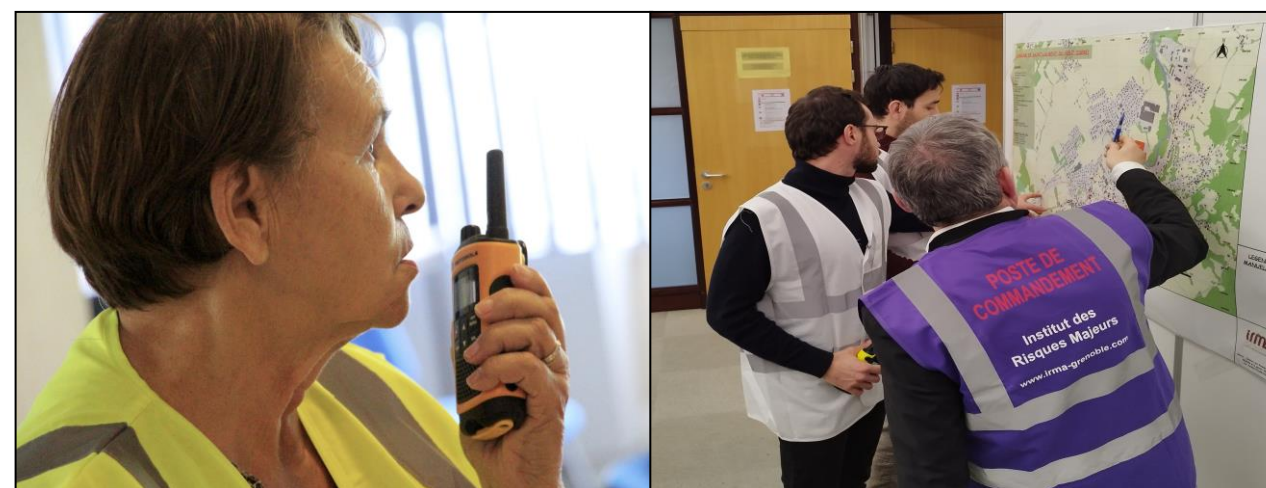
RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui du



Intention :

- Contribuer à généraliser les entraînements sur les territoires
- Compléter les parcours territoriaux de l'IRMa par un volet aguerrissement des décideurs

Objectifs :

- Aguerrir élus et collectivités par des entraînements et exercices
- Favoriser la culture interservices en favorisant l'implication des partenaires de la crise

Formats proposés (au niveau communal ou intercommunal) :

- Simulations sur table : prise de décision et coordination stratégique
- Exercices interservices : préparation et animation de scénarios impliquant tous les partenaires
- Exercices grandeur nature : tests opérationnels sur le terrain

Outils de mesure :

- Référentiel de conformité des PCS de l'IRMa : évaluation et analyse des performances
- Retours d'expérience : plan d'amélioration de la robustesse des dispositifs

La Cellule Mobile d'Appui aux Entraînements et aux Exercices de l'IRMa

Un outil pour renforcer la résilience
organisationnelle des territoires

Depuis 2018
366 entraînements et exercices (43
en 2024) pour 6042 responsables (hors
population impliquée)

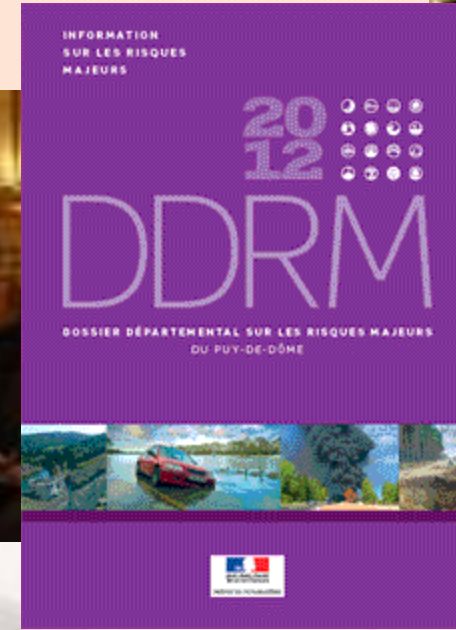
RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

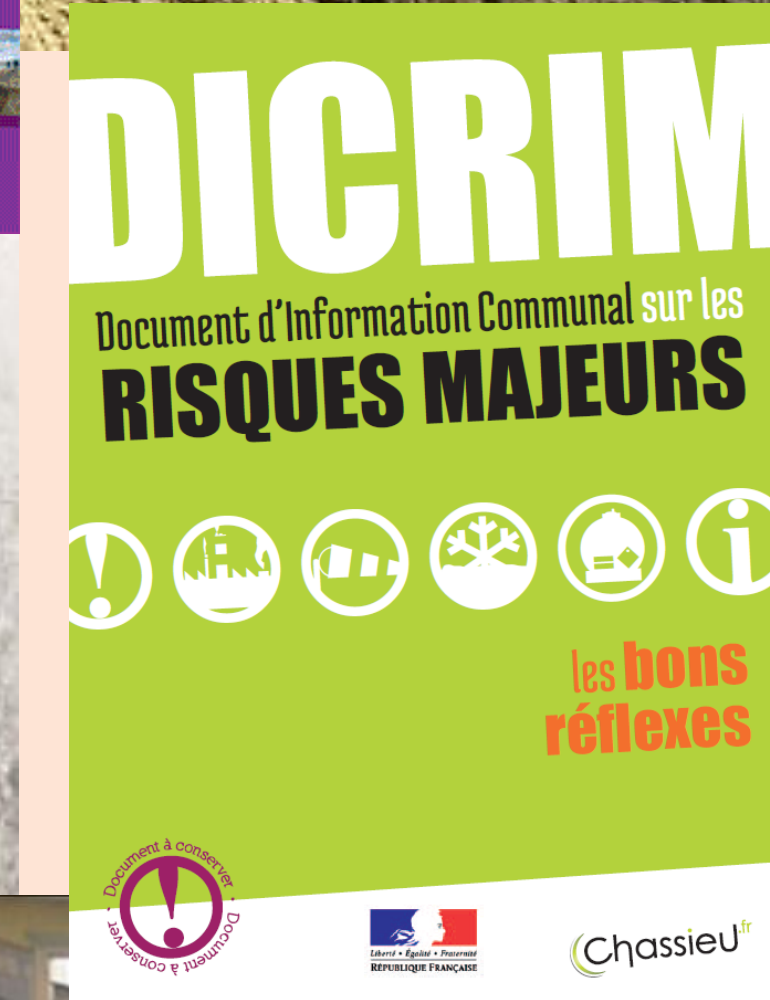
Soutenu par
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE L'ÉNERGIE, DU CLIMAT, ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES



avec l'appui du
HAUT COMITÉ FRANÇAIS POUR LA RÉSILIENCE NATIONALE



Logos for: Mouvement de terrain, Inondation, Séisme : zone de Transport de marchandises dangereuses par voie routière.



Document de suivi de la mise en œuvre de la politique de prévention des risques majeurs. Includes fields for 'Nom', 'Prénom', 'Adresse', 'Téléphone', 'Email', and 'Date'.



TABLE 2

Actions en soutien aux communes et EPCI

M. Gilles PIROUX

Vice-Président de l'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

**« Culture du risque, accompagnement
des politiques publiques & Sauvegarde des populations »**

Merci de votre attention

PAUSE

Reprise dans 10 mins

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire de satisfaction via le QR CODE suivant (*disponible sur vos programmes*) :



Soutenu par



avec l'appui du



CONFÉRENCE « RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS »





Table ronde n°3

Impacts et obligations à venir pour les collectivités : l'évolution de la législation

- ❖ **Présentation des avancées législatives et réglementaires nationales et européennes (REC-NIS2 DORA)**
 - M. Yves ROUGIER, Chef du département planification et gestion de crise du SHFDS, Ministères Territoires, Écologies et Logement ;

- ❖ **Témoignage et réflexions sur les nouvelles obligations en matière de résilience pour les collectivités**
 - Mme Françoise TESSE, Directrice de la Prévention et de la Gestion des Risques Majeurs, Nîmes métropole ;



Soutenu par



avec l'appui du



TABLE 3
**Avancées législatives et réglementaires nationales
et européennes (REC, NIS2, DORA)**

M. Yves ROUGIER

Chef du département planification et gestion de crise du
SHFDS, Ministères Territoires, Écologies et Logement



Soutenu par



avec l'appui du



La directive et ce qu'elle change

Avant :

Pas de directive sur les SAIV / Code de la défense et SAIV
Directive NIS et action de l'ANSSI

Après :

Directive
→ Transposition de la partie L en cours
→ Écriture des décrets, arrêtés et autres documents à lancer

Mais au-delà, qu'est ce qui change?

- SAIV
 - IG6600 cadre protéger et prévenir
- ORSEC
 - Evolution récente dans les périmètres soumis à des aléas naturels majeurs
- Résilience
 - Sujet nouveau en cours de réflexions et de développement (SGDSN et CE)
- REC
 - Nouveaux textes beaucoup plus étendus
- ORSEC
 - Recouvrement importants dans certaines zones (OM et zones à aléas)
- Résilience
 - Transition dans la posture vis-a-vis du citoyen résilient

Ce qu'elle change en cybersécurité

NIS1 :

- 10 secteurs d'activité stratégiques
- Quelques centaines d'entités en France
- Application de règles de sécurité
- Déclaration des incidents

NIS2 :

- 18 secteurs d'activités
- Plus de 10 000 entités (dont une estimation à ~2 500 communautés de communes, collectivités territoriales, groupements de collectivités et certains organismes sous leur tutelle)
- Obligations de fournir certaines informations à l'ANSSI
- Mise en place des mesures de gestion des risques adaptées
- Déclaration des incidents de sécurité
- Sanctions financières (pour les entreprises pour l'instant uniquement)

Ecart

- Périimètre technique
 - Nouveaux domaines / sous-domaines
 - Résilience remplace une vision de prévenir et protéger
- Périimètre des entités touchées
 - Collectivités : en cours de discussions dans le projet de loi et la version finale n'est pas encore connue
- *Sanctions*
 - Possibilité offerte par la Dir d'aménager ou d'exempter les entités administratives des amendes, l'avis du CE est que ces aménagements ne peuvent pas s'appliquer aux collectivités
- *Collectivités*
 - Forte volonté de l'ANSSI d'assurer, en France, un haut niveau de cybersécurité

L'année 2025 va être fondamentale

- Vote de la loi de transposition → Parlement
- Travail sur les décrets et arrêtés → SGDSN
- Travail sur les DNR → Ministères
- Avec des questions qui restent à traiter :
 - Résilience ?
 - Environnement?
 - Lien avec d'autres textes internationaux ou nationaux (Décret du 28 juillet 2022 relatif à la résilience des réseaux aux risques naturels, ORSEC...)
 - ...

TABLE 3

Témoignages et réflexions sur les nouvelles obligations en matière de résilience

Mme Françoise TESSE

Directrice de la Prévention et de la Gestion des Risques Majeurs, Nîmes métropole



Soutenu par



avec l'appui du



Nîmes Métropole

Communauté d'agglomération
260 000 habitants
dont 160 000 à Nîmes
39 communes
1 aéroport
1 étoile ferroviaire
2 gares LGV



Les compétences

- Gestion de l'eau,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Assainissement (collectif et non collectif),
- Mobilités,
- Aéroport (SPIC),
- Collecte et traitement des ordures ménagères,
- Aménagement numérique du territoire,
- Prévention & gestion des risques majeurs (en 2026).

Les compétences impactées

- Gestion de l'eau,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
- Assainissement (collectif et non collectif),
- Mobilités,
- Aéroport (SPIC),
- Collecte et traitement des ordures ménagères,
- Aménagement numérique du territoire,
- Prévention & gestion des risques majeurs.

Les enjeux

- Organisationnels : gestion de crise & continuité d'activité ;
- Financiers ;
- Quid des responsabilités en gestion déléguée ? (eau, assainissement) ?

Table ronde n°4

Retour d'expérience et événement majeur en Zone Sud



- ❖ **Enjeux de la résilience et des interdépendances pour les opérateurs**
 - M. Arnaud VERHILLE, Directeur groupe département anticipation, résilience et gestion de crise à la direction sécurité, Orange ;
- ❖ **Retour d'expérience sur un événement majeur ayant impacté la Zone Sud**
 - M. le Vice-Amiral Lionel MATHIEU, Commandant du bataillon de marins-pompiers de Marseille, de l'école des marins-pompiers de la marine et de la marine à Marseille et Directeur général adjoint "ville protégée" de la ville de Marseille ;
- ❖ **Retour d'expérience sur la gestion de la crise Covid**
 - M. Yannick REVEL, Géographe et Responsable la prospective, Agence de Sécurité Sanitaire, Environnementale et de gestion des Risques, Métropole Nice Côte d'Azur



Soutenu par



avec l'appui du



TABLE 4

Enjeux de la résilience et des interdépendances pour les opérateurs

M. Arnaud VERHILLE

Directeur groupe département anticipation, résilience et gestion de crise à la direction sécurité, Orange



Soutenu par



avec l'appui du



Deux exemples récents d'interdépendances entre opérateurs de réseaux

1. Risque délestage hiver 2024 :

- Qui est le « primo-opérateur », celui sur lequel repose la chaîne de résilience ?
- Quels services essentiels protège-t-on en priorité ? Ex : mise en place de point de distribution au niveau local (priorisation par les préfets).

1. Grève récente en Guadeloupe des fournisseurs d'énergie.

- Impact sur la majeure partie du réseau fixe et mobile des clients grand public, et certains clients souverains.
- Orange est dans l'obligation de déclencher l'ensemble de ses plans de continuité d'activité (PCA)
- Quelle résilience des réseaux TELECOM en cas d'incapacité temporaire d'opérateurs tiers à délivrer correctement leurs services.
- Questionnement similaire dans l'hypothèse d'une rupture de la continuité d'activité des réseaux Telecom

L'écosystème Orange : un environnement complexe

137 000
collaborateurs

70 000 **tours mobiles** dans le monde

45 000 km de **fibre terrestre** en Europe, Asie et Etats-Unis



450 000 km de **câbles sous-marins**

70 **data centers** dans le monde

Opérateur mobile
dans 26
pays

La résilience face aux enjeux de la concurrence et de l'innovation technologique

- Conséquences de la Directive 90/338/CEE du 28 juin 1990 visant la réalisation de la pleine concurrence sur le marché des télécommunications :
 - Augmentation du nombre d'opérateurs sur le marché : une centaine d'opérateurs pour 447 millions d'européens vs. 3 opérateurs pour 331 millions d'Américains.
 - Dissociation de l'activité de gestion du réseau de l'activité de vente des services associés.

- Plusieurs effets pervers :
 - La protection des services souverains essentiels qui garantissent la résilience de la Nation a été délaissée.
 - La résilience a un coût et butte sur un écosystème concurrentiel très fort qui tire vers le bas la capacité d'investissement des opérateurs
 - Alors que l'impératif de résilience demande une vision globale de bout en bout de l'activité de l'entreprise, comment relier des services aujourd'hui dissociés du réseau support ?

- La rentabilité toujours plus délicate des opérateurs de télécommunication fragilise leur position, notamment dans la course à l'innovation technologique. Masse critique nécessaire pour pouvoir passer des caps technologiques.
 - Exemple : Après la destruction de l'ensemble des réseaux de téléphonie et Internet, la société d'Elon Musk a été la seule à pouvoir assurer la résilience des opérations militaires ukrainiennes avec sa constellation Starlink.
 - Exemple : Afin d'anticiper l'augmentation exponentielle de leurs besoins en électricité, les GAFAM se tournent vers le nucléaire, et l'achat de « mini-réacteurs ».



Le retour du souverain.

Conclusion

Le retour du souverain et le temps des crises, ou la maîtrise nécessaire des interdépendances entre opérateurs

TABLE 4

Retour d'expérience sur un événement majeur ayant impacté la Zone Sud

M. le Vice-Amiral Lionel MATHIEU

Commandant du bataillon de marins-pompiers de Marseille,
de l'école des marins-pompiers de la marine et de la marine à
Marseille et
Directeur général adjoint "ville protégée" de la ville de
Marseille

Soutenu par



avec l'appui du



TABLE 4

Retour d'expérience sur la gestion de la crise Covid

M. Yannick REVEL

Géographe et Responsable la prospective, Agence de Sécurité Sanitaire, Environnementale et de gestion des Risques, Métropole Nice Côte d'Azur



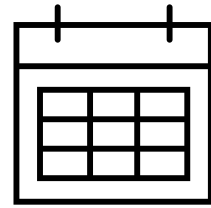
Soutenu par



avec l'appui du



Agence de Sécurité Sanitaire, Environnementale et de Gestion des Risques - Métropole Nice Côte d'Azur



Créée en 2020



Commune à la Métropole et
à la ville de Nice

Deux missions principales :

Opérationnelle

Coordonner les réponses aux
crises majeures

Prospective

Analyser l'ensemble des
risques inhérents à notre
territoire

Sanitaire

Environnementale

Sécuritaire

L'agence est force de proposition et a un rôle de conseil auprès de la Direction Générale

Les projets en cours

- Constitution de stocks d'urgence mobilisables en cas de crise
- Projet EVACTSU-NCA : Plan d'évacuation des zones côtières en cas de survenue d'un Tsunami
- Cartographie de susceptibilité aux glissements de terrain et projet d'anticipation (BRGM)
- Outil de réponse rapide à un séisme (BRGM)
- Instrumentations de bâtiments pour mesurer leur vulnérabilité face à l'aléa sismique (CEREMA)
- Prévention feux de forêt : Installation caméra de détection anticipée des feux de forêt



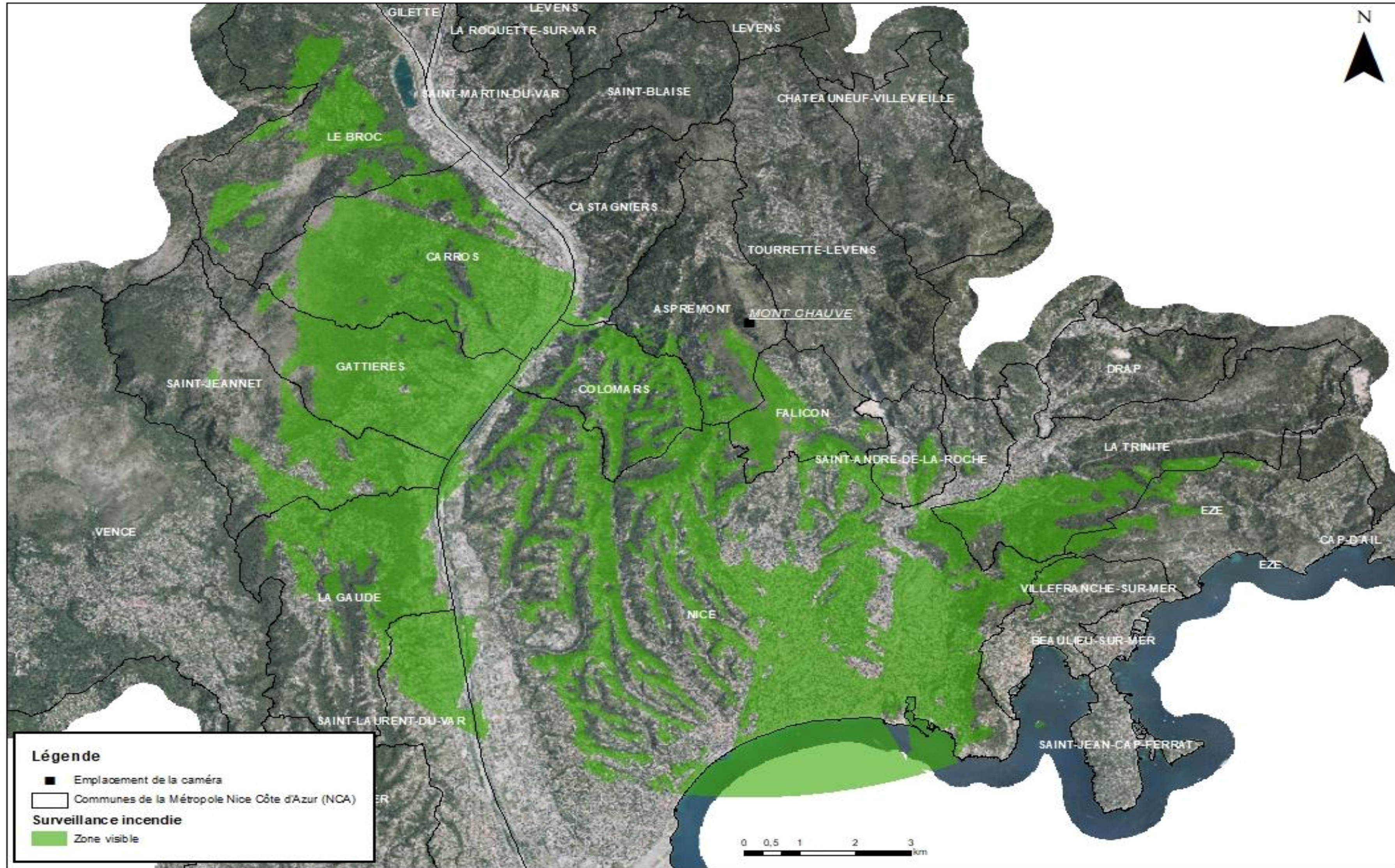
RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS

Prévention, préparation et planification dans les Zones de Défense et Sécurité métropolitaines

Soutenu par



avec l'appui du



Réponses Opérationnelles

Tempêtes Alex et Aline



Épidémie Covid-19



**ALERTE SÉCHERESSE
TOUS VIGILANTS!**



**BARBECUE ENTRE AMIS...
ÇA FAIT ENVIE ?**

↓

**Sauf si
ça finit en incendie !**

Pour signaler un départ de feu ou une fumée suspecte,
appelez le 112

Rappel des consignes en cas d'incendie



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR AGENCE DE SÉCURITÉ

Prévention feux de forêt



Crise Ukrainienne

Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

1 - Distribution de masques aux administrés lors de la 1ère vague Covid (du 18 mars au 13 juillet 2020)

- Affrètement de plusieurs millions de masques
- Distribution aux praticiens de santé et aux administrés sur l'ensemble de la Métropole :
 - **2,3 millions de masques**
 - **272 000 FFP2**
 - **1380 FFP3**
- Déploiement des agents de la collectivité territoriale sur ces différentes missions



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

2 - Courses et colis alimentaires proposés aux personnes bloquées chez elles durant le 1^{er} et le 2^{ème} confinement

- Mise en place d'une plateforme téléphonique
- Livraison de courses à domicile pour les personnes vulnérables (sur demande)
- Renfort des bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile
- Déploiement des agents de la collectivité territoriale sur ces différentes missions



**100 livraisons par
jour pendant 2 mois**

**30 volontaires
mobilisés tous les
jours**

Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

3 - Tests sérologiques Covid proposés gratuitement aux administrés lors de la 1^{ère} vague du Covid-19 (juin et juillet 2020)

- Proposés aux agents de la Métropole d'avril à mai, puis étendus à toute la population niçoise (à partir de 3 ans)
- Ouverture de deux centres à Nice + une équipe mobile pour le territoire métropolitain
- Déploiement de 500 agents de la collectivité territoriale sur ces différentes missions
- 53 000 personnes dépistées (+ 15 000 agents de la collectivité)
- Partenariats avec 3 laboratoires agréés : EUROFINS, BIOESTEREL et CERBALLIANCE



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

4 – Les centres de dépistages

- Centre de dépistage (antigénique et PCR) et dépistage mobile
- Test PCR nasal ou salivaire (pour les + de 5 ans avec résultat en 24 heures)
- Test salivaire dans les EHPAD Municipaux

5 - Bilan Dépistage Covid : 79 944 tests réalisés (au 7/10/2022)

- 54 551 PCR nasopharyngés
- 17 914 PCR salivaires
- 7 479 antigéniques



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

6 - La plateforme vaccinale

- **Un formulaire d'inscription mis en place dès novembre 2020** alimentant une base de données permettant d'organiser le cycle complet de vaccination pour chaque personne (**350 245** inscrits au 06/12/2021)
- **Une plateforme téléphonique** de renseignements sur la Covid/la vaccination et de suivi des RDV vaccinaux (**837 865** appels traités au 14/02/2023)



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

Stratégie mise en place en concertation avec les services de l'Etat, l'ARS PACA, la CPAM et le CHU

7 - Les centres de vaccination

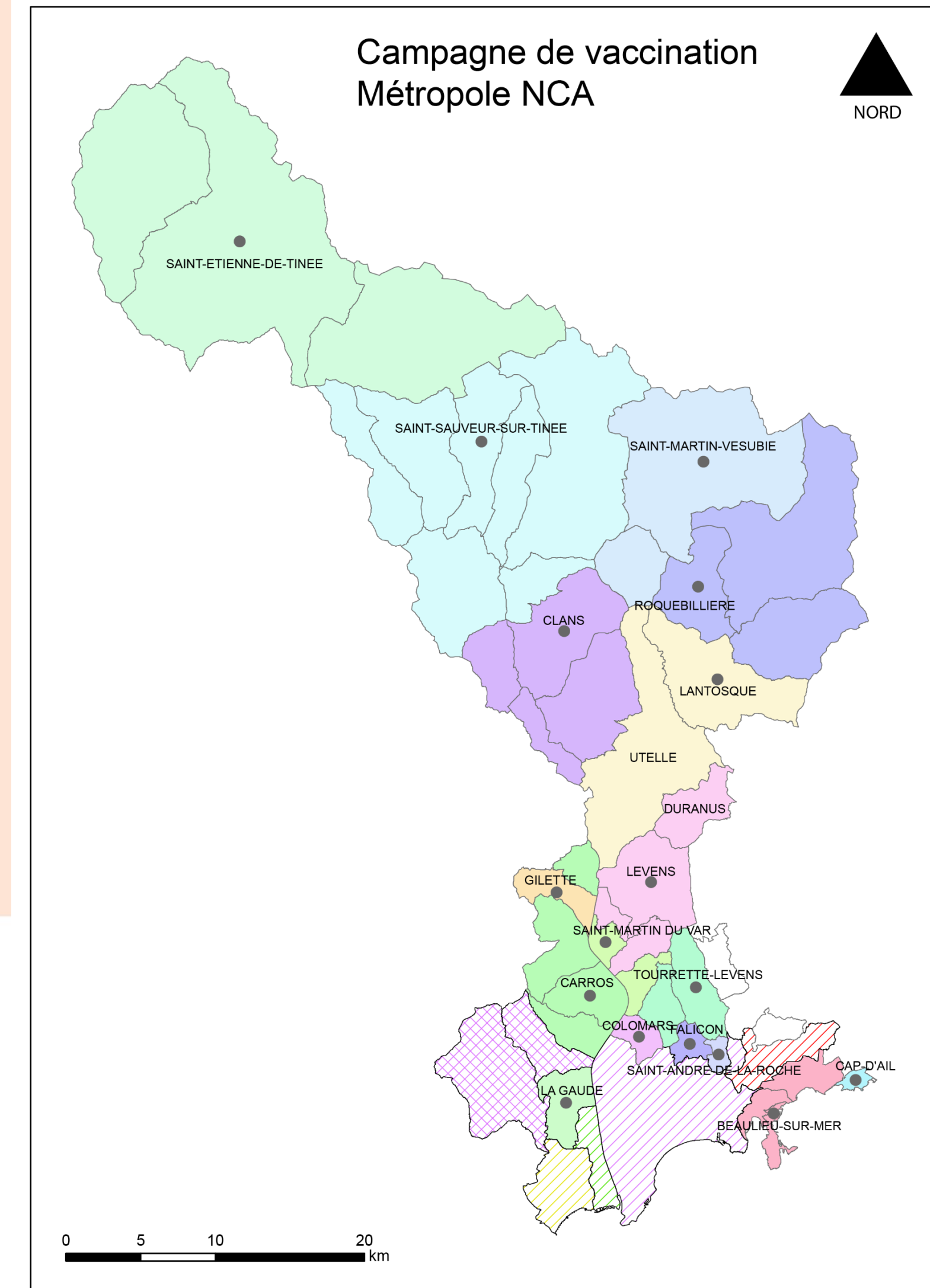
- Les centres de Nice :
 - Hancy
 - Théâtre de Verdure
 - Palais des Expositions
 - Palais Nikaïa
- Les centres sur le territoire métropolitain :
 - La Trinité
 - Cagnes-sur-Mer (clinique St Jean)
 - Saint Laurent du Var



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

8 - Les antennes vaccinales de la Métropole de Nice côte d'Azur

17 antennes sur l'ensemble du territoire



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

9 - La vaccination mobile dans des centres éphémères

- Entreprises (bureau d'entreprise, pubs, hôtels, restaurants, plagistes...)
- Clubs sportifs (OGC Nice, club de rugby de Nice)
- 59 collèges et lycées de la Métropole
- Campus universitaires
- Résidences séniore
- Ehpad
- Centre pénitencier de Nice
- Quartiers politiques de la ville (Gymnase de l'Ariane et Forum Nice Nord)

10 - La fourniture de vaccins aux partenaires

- Maisons de santé de la Tinée et de la Vésubie dès janvier 2021
- Professionnels de santé

Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

11 - Actions innovantes dans le cadre de la vaccination

- Introduction du « sans rdv » au Théâtre de Verdure
- Mise en place des « Drive in » pour les ambulances, puis pour les taxis/VTC/livreurs dans les centres de vaccination
- Capacité vaccinale du Palais des Expositions de 5000 vaccinations/jour (avec un pic à 5312 le 09/04/2021)
- Vaccination à domicile pour les PMR (2832 vaccinations)
- Nocturnes vaccinales (jusqu'à 21h00)
- Label pour les commerces 100% vaccinés
- Pass-vaccinal sur carte plastifiée (8350 cartes au 6/12/2021)



Retour d'expérience sur l'épidémie de la Covid-19 - MNCA

12 - Bilan vaccination Covid :

626 961 injections réalisées (au 7/10/2022)

- plus de 1600 agents mobilisés

- 500 soignants mobilisés (IDE/Médecin)



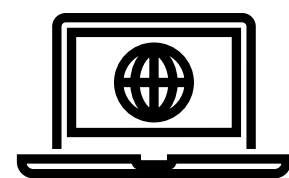
Soutenu par



avec l'appui du



**Merci pour votre
écoute !**



asser@ville-nice.fr



10 Rue Gabriel Fauré – 06000 Nice



@AgenceAsser



Agence de Sécurité Sanitaire,
Environnementale et de Gestion des
Risques MNCA

CONCLUSION

Mme Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

Directrice générale de l'Association Française pour la
Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques



Soutenu par



avec l'appui du



FIN

Merci de bien vouloir répondre au questionnaire de satisfaction via le QR CODE suivant (*disponible sur vos programmes*) :



Soutenu par



avec l'appui du



CONFÉRENCE « RENFORCER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE FACE AUX RISQUES MAJEURS »

